



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(U A C)

----@@@----

FACULTÉ DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

(FLASH)

----@@@----

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)

ESPACE, CULTURES ET DEVELOPPEMENT

----@@@----

Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA)

----@@@----

FILIERE: SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

----@@@----

Option: Sociologie du Développement

----@@@----

MEMOIRE DE RECHERCHE

PARTICIPATION DES COMMUNAUTES AU DEVELOPPEMENT LOCAL A ABOMEY : QUELS PROBLEMES DE COMMUNICATION?

Présenté et soutenu publiquement, le mardi 26 Avril 2011 par :

M. Lucien AGBANDJI

Sous la direction de:

Codirecteur de mémoire:

Dr. Albert **TINGBE AZALOU**
Socio-Anthropologue
Maître Assistant
FLASH/UAC

Directeur de mémoire:

Dr. Albert **NOUHOUAYI**
Philosophe-Anthropologue
Professeur Emérite
FLASH/UAC

Composition du jury :

- **Président** : Dr Albert NOUHOUAYI, Philosophe-Anthropologue, Professeur Emérite UAC
- **Rapporteur** : Dr Albert TINGBE AZALOU, Socio-Anthropologue, Maître Assistant, FLASH/UAC
- **Examineur** : Dr Médard D. BADA, Sociolinguiste, Maître de Conférences FLASH/UAC

Mention : **Très Bien**

N° d'enregistrement.....

Année académique 2009-2010

SOMMAIRE

DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	vii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE: CONSIDERATIONS GENERALES DE L’ETUDE.....	3
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET ITINERAIRE METHODOLOGIQUE DE L’ETUDE.....	5
SECTION I : CADRE THEORIQUE ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES	5
SECTION II: ITINERAIRE METHODOLOGIQUE.....	26
CHAPITRE II: CADRE SOCIO-INSTITUTIONNEL DE L’ETUDE	35
SECTION I: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE	35
SECTION II: APERÇU SUR LE CADRE HUMAIN, DYNAMIQUES CULTURELLES ET ECONOMIQUES	41
SECONDE PARTIE: VECTEURS DE COMMUNICATION LOCALE ET ANALYSES DES RESULTATS	47
CHAPITRE I: VECTEURS DE COMMUNICATION ET EFFETS SUR LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D’ABOMEY ...	49
SECTION I : CANAUX DE COMMUNICATION SOCIALE ET APPLICATION DU MODELE D’ANALYSE SWOT	49
SECTION II: PRESENTATION DU MODELE D’ANALYSE.....	53
CHAPITRE II: PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS	57
SECTION I : EXPOSE DES RESULTATS	57
SECTION II : ANALYSES DES RESULTATS	63
CONCLUSION	81
PERSPECTIVES DE THESE	83
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	86
ANNEXES.....	94
TABLE DES MATIERES.....	98

DEDICACE

- ☞ A mon feu père Jean AGBANDJI ASSOGBAGA, pour avoir su susciter en moi le goût du travail bien fait.
- ☞ A ma très chère mère Rosalie Ahandessi LANHOUSI, pour son affection et le soutien indéniable qu'elle a consenti pour mon éducation et son esprit de sacrifice ;

REMERCIEMENTS

L'élaboration de ce mémoire a bénéficié du concours de plusieurs personnes et personnalités que je tiens à remercier.

C'est l'occasion pour moi de présenter mes sincères gratitude à :

☞ Notre Directeur de Mémoire, Dr. Albert NOUHOUAYI, Professeur Emérite à l'UAC et

☞ Notre Codirecteur de Mémoire, Dr. Albert TINGBE AZALOU, Maître-Assistant à l'UAC, qui n'ont cessé de porter une attention particulière à ce travail malgré leurs multiples occupations. Leurs remarques et suggestions ont été d'une grande importance.

Que la faveur nous soit donnée ici de présenter nos vives reconnaissances.

☞ A mes chers oncles Denis ENIANLOKO et Flavien LANHOUSSE, pour leurs nombreux conseils et leur assistance ;

☞ A ma très chère épouse Docteur Chantal LEGBANON, Pédiatre, pour son soutien et son amour indéfectible;

☞ A mes chères enfants Sessy Pamela, Sèdjro Volvine et Sètchéme Paola, recevez ce document comme un modèle de dépassement.

☞ Monsieur Florent CAPO-CHICHI. Je vous prie de voir en ce travail le fruit de vos conseils ;

☞ Membres du Jury, qui avez accepté de juger cette œuvre. Soyez persuadés que vos critiques et suggestions serviront à le parfaire ;

☞ Monsieur Sosthène ALLADATIN, pour son soutien indéfectible ;

☞ Corps enseignant de la FLASH, particulièrement aux enseignants de l'Ecole Doctorale, pour leur encadrement et leur contribution à notre formation ;

☞ Mr Marius TOTIN, pour sa franche collaboration ;

☞ Mr Soulémane AHODJIDE, pour son assistance sans faille ;

✚ Feue Mme Nathalie ADONON BOCO. La mort t'a fauchée, mais que le Seigneur protège ton âme pour tes sages conseils qui me sont d'une utilité indéniable ;

✚ Tous mes frères et sœurs, mes cousins et cousines, qui ont œuvré de diverses manières à l'aboutissement de ce travail.

✚ Mes condisciples de la promotion 2008-2009, recevez ce document comme le symbole de notre dévouement.

SIGLES ET ABREVIATIONS

CA	: Chef d' Arrondissement
CARDeR	: Centre Agricole Régional de Développement Rural
CeCPA	: Centre Communal de Promotion Agricole
CIRD	: Centre International de Recherches en Développement
CFPA	: Centre de Formation Professionnelle des Artisans
CMED	: Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement
FAO	: Food and Agriculture Organization
FFOM	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
FM	: Modulation de Fréquence
GMR	: Gouvernement Militaire Révolutionnaire
IEC	: Informations ; Education et Communication
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MD	: Mission de la Décentralisation
MDS	: Matrice Diagnostic Stratégique
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ORTB	: Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin
PDC	: Plan de Développement Communal
PDM	: Partenariat pour le Développement Municipal
PEIR	: Pressions-Etats-Impacts-Réponses
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PSNCDS	: Politique et Stratégies Nationales de Communication pour le Développement Sanitaire
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SG	: Secrétaire Général
SWOT	: Strengths Weaknesses Opportunities Threats
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	: Centre de documentation, nature des documents et types d'informations recueillies.....	27
Tableau II	: Arrondissements, Villages et Quartiers de Ville de la Commune d'Abomey.....	30
Tableau III	: Caractéristiques des indicateurs de pression du modèle PEIR	33
Tableau IV	: Répartition des outils de collecte de données	34
Tableau V	: Intégration logique des indicateurs de dimension du modèle PEIR.....	36
Tableau VI	: Matrice de diagnostic stratégique.....	52
Tableau VII	: Association des forces aux opportunités.....	56
Tableau VIII	: Confrontation des forces aux menaces.....	56
Tableau IX	: Répartition des populations suivant leur participation aux séances d'information sur la Commune.....	61
Tableau X	: Répartition de la population en fonction de la consultation des affiches à la mairie.....	62
Tableau XI	: Répartition des citoyens en fonction de leur niveau de satisfaction de la gouvernance locale.....	63

LISTE DES FIGURES

Figure 1	: Modèle d'analyse SWOT.....	32
Figure 2	: Carte géographique et administrative de la commune d'Abomey.....	37
Figure 3	: Activités économiques des habitants en 2002.....	43
Figure 4	: Répartition des acteurs suivant la reconnaissance de leur rôle dans le processus du développement local.....	57
Figure 5	: Répartition des citoyens suivant leur implication dans la gouvernance locale.....	58

Figure 6	: Répartition des citoyens selon leur participation aux décisions relatives à leur Commune.....	58
Figure 7	: Implication dans l'élaboration et l'adoption du PDC.....	59
Figure 8	: Niveau d'information sur le budget et le compte administratif de la Commune.....	60
Figure 9	: Niveau d'information du compte rendu des délibérations du conseil communal.....	61
Figure 10	: Répartition des citoyens en fonction des canaux locaux désirés.....	62
Figure 11	: Modèle d'analyse PEIR.....	64
Figure 12	: Schéma de communication émetteur-récepteur.....	77

Résumé

Le développement local, pour être réel et durable, est une œuvre collective impliquant les populations à la base. C'est pourquoi la gouvernance locale induite par la décentralisation est concrétisée par les élections communales et municipales de décembre 2002 et de 2007 au Bénin. Cette décentralisation renforce l'approche participative et redynamise les communautés locales. Mais ces deux premières mandatures ont, en dépit de quelques rares réussites, enregistré des insuffisances non moins négligeables, en l'occurrence, celles relatives à la communication sociale notamment dans la commune d'Abomey.

En effet, après huit ans de décentralisation, peu d'études sont menées par rapport au rôle de la communication dans les conditions de réussite du développement local au Bénin.

La démarche méthodologique basée sur la recherche documentaire, des enquêtes de terrain, les observations et l'usage des modèles SWOT et PEIR a, pour un échantillon de 128 citoyens élus selon la technique du choix raisonné, permis d'obtenir les résultats suivants.

Des enquêtes de terrain, il ressort que l'absence de communication est la base de la faible implication et du manque de concertation des élus locaux avec les acteurs à la base. Pour preuve, les résultats ont révélé, entre autres, que seulement 5 % de la population sont impliqués dans la gestion des affaires de la commune d'Abomey. De même 89,06 % des enquêtés n'ont pas participé à l'élaboration du PDC. De cet échantillon, 46,87 % des citoyens ont recours aux canaux modernes de communication versus 53,11 % au profit des vecteurs traditionnels. Ce qui corrobore le fait que 76,56 % de l'échantillon ne sont pas satisfaits de la gestion faite de la Commune d'Abomey. Ces indicateurs illustrent les manquements au principe de démocratie et ne favorisent pas la mise en œuvre des actions de développement. L'insuffisance prononcée d'informations de la part des responsables, malgré l'existence de canaux de communication sociale surtout traditionnels, n'a pas permis la participation communautaire dans la stratégie de gouvernance locale de la Ville d'Abomey. Il n'y a pas de développement local sans la communication. Cette dernière est un facteur important du développement à la base. Car, au regard des résultats obtenus, la politique de communication s'est déployée dans un contexte d'insuffisance entre les différents acteurs concernés par le développement local dans la commune d'Abomey.

Mots clés : Communication sociale-Participation Communautaire - Développement Local - Gouvernance locale - Abomey.

INTRODUCTION

Au lendemain de l'accession du Bénin (ex-Dahomey) à la souveraineté internationale le 1^{er} Août 1960, il avait été instauré le processus de décentralisation malgré les multiples coups d'Etat jusqu'en 1972. Ce fut le début de l'expérience du Gouvernement Militaire Révolutionnaire (GMR) doublée de l'idéologie du Marxisme-Léninisme en 1975. Ceci a conduit l'Etat béninois à la banqueroute dans les années 1980. Un soulèvement social généralisé vers la fin de cette décennie a obligé le Chef d'Etat d'alors à accepter l'idée d'une Conférence Nationale qui s'est auto-proclamée souveraine. Entre autres principes retenus, cette Conférence a décidé d'une démocratie plurielle ayant pour socle la décentralisation. Avant ces assises, l'organisation territoriale se résumait, dans son mode dirigiste, en deux grandes parties à savoir :

- l'Administration centrale de l'Etat (les ministères);
- l'Administration déconcentrée de l'Etat (les provinces actuels départements, les districts, actuelles communes, les Communes actuels arrondissements et les quartiers ou les villages).

La Conférence Nationale a suspendu la Loi Fondamentale de 1977 en faveur d'une Constitution votée le 11 décembre 1990. Cette Constitution est devenue le socle d'une réforme de l'Administration Territoriale conformément aux stipulations des articles 150 à 153 (voir annexe).

Des états généraux de l'Administration Territoriale de janvier 1993, il est ressorti les grands principes suivants :

- un niveau unique de décentralisation qui est la commune;
- un niveau unique de déconcentration qui est le département;
- l'élaboration des projets de loi de la décentralisation.

Ces projets de loi ont été adoptés par le parlement (Assemblée Nationale) et leur promulgation est intervenue le 15 Janvier 1999. On y distingue les communes de droit commun et celles à statut particulier. Dans cette dynamique, on note la loi n° 97- 028 du 15 Janvier 1999, portant organisation de l'Administration Territoriale de la République du Bénin dont l'article 6 stipule que le Bénin est découpé en douze (12) départements et en soixante dix sept (77) communes dont trois (03) à statut particulier que sont Cotonou, Porto-Novo et Parakou. De même, il est aussi promulgué la loi n° 97- 029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin qui définit en son chapitre III les compétences des dites communes.

La participation des citoyens à la gestion des affaires publiques ne saurait être effective sans une bonne collaboration entre l'autorité communale et l'administré. Cette philosophie de

développement qui justifie le rapprochement des communautés locales de la gestion de leur localité ne peut être réelle sans une communication adéquate.

Or, depuis la fin de la première expérience de la communalité au Bénin, les différents rapports et bilans ont pratiquement relevé l'échec de la politique de décentralisation dont les facteurs les plus explicatifs sont à rechercher tant dans les textes de loi que dans le mode de gestion des élus locaux. La question paraît impérieuse et fait appel à des indicateurs d'analyse surtout au niveau des communes dont l'histoire tient une place importante dans le développement local voire national. Tel est le cas de la ville historique d'Abomey.

En effet, dans la commune d'Abomey, l'analyse de la performance de l'administration communale laisse un écart opérationnel entre la gouvernance et la participation communautaire qui se fonde sur un dialogue permanent et une consultation élargie à toutes les parties prenantes.

Il ne s'agit pas ici de dresser le procès de l'échec de la décentralisation dans cette Commune. Mais, il sera analysé, au regard des indicateurs d'appréciation le rapport utilitaire entre une communication sociale adéquate et un processus de développement local. Tout ceci dans un contexte où la reconnaissance de la place du prince, de la sacralité et surtout de la hiérarchie est inaliénable, irrémédiable et irréversible dans une conscience collective¹. A cet effet, il s'agira d'apprécier les rapports inter-acteurs et le rôle de l'acteur dans le système (Crozier et Friedberg, 1992) basé sur un processus de communication sociale qui favoriserait un développement local efficient de la commune d'Abomey. Cette appréciation s'inscrit dans la logique de Belloncle (1978) qui dit « *J'ai la conviction que rien de solide ne pourra se faire en matière d'organisation -ni d'ailleurs dans aucun autre domaine- sans que ne s'instaure un dialogue permanent avec les premiers intéressés, c'est-à-dire les acteurs eux-mêmes. Et s'il est une seconde conviction que j'espère partager, c'est celle de l'extraordinaire capacité des paysans africains à soutenir un tel dialogue, à y participer pleinement et à l'enrichir de leur réflexion* ».

. Pour y parvenir, l'étude s'est articulée sur deux grandes parties :

La première partie qui évoque les considérations générales de l'étude a mis en exergue le cadre théorique celui socio-institutionnel. La seconde partie de l'étude s'est appesantie sur l'exposé et l'analyse des résultats réalisée à l'aide des modèles SWOT et PEIR.

¹ Pour Durkheim (1937), la conscience collective est l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société qui forment un système qui a sa propre vie.



**PREMIERE PARTIE:
CONSIDERATIONS GENERALES
DE L'ETUDE**

Face aux divers enjeux mondiaux : la lutte contre la pauvreté, la déscolarisation, l'analphabétisme, le chômage et autres d'une part, le contexte actuel de la décentralisation dans la plupart des pays en développement dont le Bénin, d'autre part, nécessitent une communication locale appropriée.

En effet, la construction d'un partenariat solide entre population et élus locaux pour l'émergence communautaire s'avère capitale. Dans cette optique, la première partie de la recherche évoque les cadres théorique et socio-institutionnel de l'étude tout en mettant en exergue le milieu physique et humain ainsi que la problématique de l'étude. Cette problématique est assortie d'hypothèses, d'objectifs et d'approche méthodologique en vue d'aboutir aux résultats plausibles.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET ITINÉRAIRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Le présent chapitre aborde le cadre théorique et la clarification conceptuelle (section I) ainsi que l'itinéraire méthodologique adoptée (section II) pour l'atteinte des objectifs.

SECTION I: CADRE THEORIQUE ET CLARIFICATION CONCEPTUELLE

La problématique, les hypothèses et les objectifs relatifs à la l'étude sont mis en exergue dans cette section. En outre, les concepts liés à la compréhension du sujet sont définis et clarifiés.

PARAGRAPHE I: La problématique, les hypothèses et les objectifs

Il est évoqué dans ce paragraphe la problématique de l'étude assortie des hypothèses et des objectifs de recherche.

A. La problématique de l'étude

Pendant quinze (15) ans (1975-1990), le Bénin a connu une politique fortement marquée par la centralisation des pouvoirs de décisions administratives et financières entre les mains des autorités de l'Etat Central. Ainsi, la gestion de l'administration des collectivités territoriales, centres microéconomiques de développement, a été régentée depuis le sommet de l'Etat alors que les besoins et réalités socio-économiques des communautés varient suivant les localités et ne sauraient être tous maîtrisés par les acteurs centraux. Une manière qui va à l'antipode des pratiques qu'a développées Olivier de Sardan (1995) selon lesquelles « *Le dialogue et la coopération entre opérateurs et institutions de développement d'un côté, socio-anthropologies de l'autre, quoique difficile et tissé de malentendus imputables aux deux parties et quasi inévitables, est nécessaire et utile* ». Selon la Mission de Décentralisation (2002), on peut comprendre que cette centralisation à outrance constitue d'une part un frein au développement de la démocratie durable et de proximité ; et d'autre part, un handicap majeur à la responsabilisation des collectivités locales et à la libération des énergies internes dans l'organisation de la conduite de développement de l'économie communale. D'où la nécessité d'opter pour le rapprochement de l'Administration des administrés. Il a fallu attendre la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 pour que la nécessité et l'urgence de la création des collectivités territoriales réellement décentralisées soient inscrites à l'ordre des priorités (Annexe II). Car, tirant leçon de l'échec quasi-total des politiques de développement instituées un peu partout en Afrique, il est

constaté que la meilleure façon de parvenir au développement effectif est d'amener les populations, à identifier les priorités de leurs besoins de vie et d'évolution qualitative (Cernea, 1998), à concevoir les plans de développement, à rechercher et à mobiliser les ressources nécessaires en vue de leur participation effective et indispensable à tous les niveaux du processus de développement endogène. A cet effet, la décentralisation se trouve être alors le mode de gestion le plus convenable pour la cité. Elle est, par définition, le système dans lequel une collectivité s'administre elle-même sous le contrôle de l'Etat et admet de ce fait une auto administration des collectivités locales et l'abandon au profit de ces dernières de certaines prérogatives. Dans cette perspective, l'article 2 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin précise que : « la commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la non gestion des affaires publiques locales». Par ailleurs, l'article 82 du même texte renchérit : *«La commune dispose des compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. Elle concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie»*. Cette vision ambitieuse des textes de lois portant organisation de la décentralisation témoigne fortement de l'inévitable rapprochement du pouvoir vers la base d'une part, et l'implication effective des populations à toutes les strates de définition et d'opérationnalisation des priorités les concernant d'autre part.

Mais près de dix ans après sa mise en vigueur dans la commune d'Abomey, l'étude s'avise, à travers les rapports et les constats de terrain sur les effets manifestes de la décentralisation, que celle-ci n'a pas totalement comblé les espoirs escomptés. Cet état de fait est, réellement selon Dèhoumon (2006), imputable au dispositif institutionnel ; car pour lui, les élus locaux en général, et le Maire en particulier ne reçoivent aucune formation en gestion municipale avant de se faire élire. Faute d'une formation à la gestion des municipalités par laquelle passent les responsables locaux après leur élection ; on note le manque de compétence des dirigeants et des difficultés relationnelles entre les élus locaux, les composantes de la société civile et les populations à la

base. Ceci est entretenu par l'épineux problème de communication autour des idéaux du changement social et du développement. En réalité, la communication fait défaut. entre les différents acteurs incontournables du développement dans la commune d'Abomey. Or, la communication est l'une des clefs de voûte de l'existence sociale dans la mesure où l'identification des aspirations de la population, des besoins et autres exigences développementistes constitue le socle par laquelle s'impulse le progrès,

Au regard de ces indicateurs et paramètres de dépréciation des premiers résultats de la décentralisation, il est aisé de conclure à un développement en mal et dont les issues de secours sont à rechercher au sein de la base. Or, s'il est constaté un désengagement presque total des communautés des affaires locales dans la commune d'Abomey, cela traduit un problème de déficit de communication soutenu par certaines pesanteurs socio-anthropologiques. Car, en ce qui concerne les populations locales, on pourrait penser à une résistance au changement dans la mesure où cette dernière résulte soit d'une insuffisance d'informations, soit de la difficulté à s'adapter aux nouvelles conditions qu'imposent les textes de loi en matière de décentralisation au versus des réalités historiques, sociologiques et/ou souvent régaliennes. Tout ceci amène au choix du sujet intitulé : « **Participation des communautés au développement local à Abomey: quels problèmes de communication?** ».

En somme, les déterminants de la quasi absence de communication sociale dans l'arène du développement de la ville d'Abomey est-elle une source du balbutiement du processus de développement local?

Cette préoccupation fondamentale renvoie à l'élaboration des hypothèses de travail et des objectifs de recherche.

B. Les hypothèses et les objectifs

Cette rubrique expose les hypothèses de recherche et les objectifs fixés pour leur résolution.

1. Les hypothèses de recherche

A cette question de recherche, trois (03) hypothèses sont émises :

- ✓ La non implication effective des élus locaux et des acteurs sociaux à la base est due à une quasi absence d'une communication sociale conséquente à Abomey ;
- ✓ La quasi inexistence d'une communication sociale adéquate au processus de développement de la ville d'Abomey est due aux diverses politiques de gestion mise en place ;

✓ Les déterminants du déficit de communication entre acteurs stratégiques en jeu compromettent le développement de la commune historique d'Abomey.

2. Les objectifs de recherche

Ils se déclinent en objectifs général et spécifiques.

2.1. L'objectif général

Il s'agit d'analyser la portée de la communication sociale dans la réussite du développement local à Abomey.

2.2. Les objectifs spécifiques

De façon spécifique, il est question de :

- ✓ Examiner en quoi l'absence d'une communication sociale est un obstacle au développement local à Abomey ;
- ✓ Déterminer les obstacles au développement dans la commune d'Abomey au regard du jeu des acteurs à travers la communication sociale ;
- ✓ Apprécier la place des acteurs sociaux dans le déficit communicationnel social dans la ville d'Abomey.

PARAGRAPHE II: La clarification conceptuelle et la revue de littérature

Ce paragraphe est consacré à la définition de quelques concepts ainsi qu'à l'articulation de la revue de littérature existante.

A. L'approche conceptuelle et l'intérêt de l'étude

Les concepts relatifs à la compréhension de l'étude et son intérêt sont débattus dans cette rubrique.

1. L'approche conceptuelle

La précision sémantique de certains concepts utilisés tout au long de l'étude s'avère indispensable à la compréhension du travail. Selon Grawitz (1974), « le concept aide à percevoir et à concevoir. Il organise les réalités en retenant les caractères distinctifs et significatifs des phénomènes ».

A cet effet, les termes comme "information", "communication", "commune", "participation", "développement" et "démocratie " qui paraissent très importants pour l'élucidation de cette recherche sont conceptualisés.

a. L'information :

D'une part, l'information est «une connaissance qui est communiquée par le biais d'un message. C'est aussi le résultat observé d'un processus de communication ; c'est ce qui modifie ce que nous savons déjà, c'est la réduction de l'incertitude» (Jiokeng Ndountio, 2010).

D'autre part, pour le même auteur, l'information signifie : «L'inscription d'une référence socialement déterminée dans un système formel susceptible de faire l'objet d'une diffusion et d'un échange dans la communication».

Et pour informer, il faut du "son".

-Le son est une série de vibrations auditives dont l'ensemble est appelé "**voix²**" en français et "*gbe*", "*orun*", "*yaraa*" respectivement en langues nationales "*Fon*"; "*Nago*" et "*Bariba*". Selon Dubois *et al.*³, il s'agit d'une onde qui se déplace dans l'air (ou dans d'autres corps) à une certaine vitesse (340 m/s environ dans l'air), produite par une vibration qui peut être périodique ou apériodique, simple ou composée. Pour eux, chaque son est caractérisé acoustiquement par un certain nombre de données, en particulier la vitesse de vibration ou fréquence, l'amplitude de la de la vibration ou intensité, la durée d'émission, et autres. En vue de la compréhension de cette voix, il faut utiliser avec cohérence des mots dont la combinaison harmonieuse donne le message qui est un ensemble d'idées que l'orateur transmet pour un changement de comportement.

Pour informer, il faut des auditeurs. Dans ce contexte, quelle serait la nature de l'information ?

- L'Information sociale se définit selon Amadou (2008), comme «*l'ensemble des informations qui concernent les problèmes sociaux, notamment :*

- *Les faits, les problématiques, dans leurs aspects qualitatif et quantitatif, par exemple : la dépendance, la violence, la pauvreté, l'hygiène, la salubrité, la corruption ;*
- *Les droits des personnes, les dispositifs institutionnels, par exemple : l'aide sociale;*
- *Les pratiques d'action sociale et de solidarité développées par les organismes publics ou privés, par exemple : Caritas, Centres sociaux protestants».*

Pour la présente étude, l'information revêt plusieurs caractéristiques et peut être considérée comme étant un ensemble de connaissances socio-économiques nécessaires pour insuffler le

² La voix est définie comme l'ensemble des ondes sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air subglottique (Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J-B., Mével, J-P. Dictionnaire de linguistique, Librairie Larousse, Paris, 1973, p. 513).

³ Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J-B., Mével, J-P. Dictionnaire de linguistique, Librairie Larousse, Paris, 1973, p. 446.

développement local. Dans cette démarche de clarification, il s'ensuit donc que l'information est bien différente de la Communication.

b. La communication :

D'origine latine ("*communicare*"), le mot communication signifie mettre en commun. C'est «l'action, fait de communiquer, d'établir une relation avec autrui» (Dictionnaire universel, 1995). Au sens strict, la communication est «l'action d'établir une relation avec quelqu'un ou de mettre quelque chose en commun avec une autre personne ou un groupe de personnes. C'est aussi le résultat de cette action» (Guslain, 1985).

Par ailleurs, selon Adamczewski (2004), l'acte de naissance de la communication porte, chronologiquement, la marque d'une première parenté, celle de Norbert Wiener⁴. Sa vision, qui a eu des retombées dans de nombreux domaines scientifiques, est de prendre en considération prioritairement les relations entre éléments plutôt que les éléments en eux-mêmes. Autrement dit, dans cette perspective nouvelle, ce sont les relations qui définissent les éléments ou entités et qui tissent les systèmes et les relations entre systèmes.

Une seconde parenté, qui reste néanmoins la référence principale aujourd'hui, vient des ingénieurs célèbres, Shannon et Weaver⁵ qui ont tenté de modéliser la communication à distance, ou plus exactement, de matérialiser ce type de liaison. D'où le fameux schéma encore colporté de nos jours : un émetteur transmet un message à un récepteur via un canal⁶.

Dans cette théorie, le caractère non-transportable du sens (la parole, l'audition, ...) s'avère important. La signification du sens est commune, collective ou collectivisée, tandis que le sens est toujours singulier.

D'une certaine façon le langage humain, de par sa dimension sociale, est impropre à exprimer ou à décrire ce qui n'appartient qu'à soi, à formuler ou à faire entendre une expérience intérieure ou personnelle. Et pourtant, chacun parvient au moins un peu dans sa vie à construire ou à discerner du sens au travers de la parole ou de l'écriture (Charles et Willame, 1988 ; Adamczewski, 2004).

Pour Lautier (2007), « la communication est un élément banal de notre vie ». Dans la même logique, le besoin de communiquer est si fondamental qu'il explique, en partie que les gens

⁴ Mathématicien américain (1894-1964), fondateur de la cybernétique.

⁵ Shannon et Weaver : ingénieurs du domaine de la téléphonie et de la télégraphie.

⁶ Confère infra le § III, section II, chapitre I de la seconde partie pour plus de détails.

racontent leur vie à un inconnu au cours d'un voyage, et ce fait encore plus surprenant, qu'ils répondent à ceux qui s'introduisent dans leur domicile pour les interroger.

Réellement, il s'agit d'un terme et d'un domaine indéfini qui donnent lieu à un foisonnement de définitions.

Schématiquement, Lautier (2007) en évoque deux tendances :

- la conception large des sociologues que résume l'affirmation de Sola Pool : « L'étude de la communication n'est rien moins que l'étude de la société » ;
- la seconde, plus restrictive rallie certains psychologues et linguistes : la communication n'est plus "qu'une composante de l'interaction entre agents, celle qui recourt à l'échange de signes codés".

Dans ce dernier cas, la communication peut mettre en commun les différentes personnes de l'administration, l'administration et les administrés, et peut se spécifier selon le cas. Selon Cathelat et Ebguy (1993), la communication suppose le respect de principes fondamentaux. Alors, bien communiquer suppose l'usage harmonieux d'une langue.

➤ **La langue** répondant respectivement à l'appellation de "*gbe*", "*barum*" et "*cinε*" dans les aires sociolinguistiques "*Fon*", "*Batonu*" et "*Dendi*" est le véritable outil de la communication même si les gestes, les images et les signes en constituent d'autres éléments non négligeables. Sa mauvaise utilisation est souvent fatale pour le communicateur et au contexte. Alors, selon Larousse (1999), bien communiquer aujourd'hui :

« c'est savoir utiliser un langage global où se marient les mots et les images en un ensemble de synthèse cohérent, homogène et simple.

-c'est choisir dans une gamme un type de relation avec son public : c'est cette relation qui doit décider ensuite du style de langage graphique ou rédactionnel.

- ce n'est pas rechercher l'impact seul ; c'est orchestrer un "coup de foudre" entre l'Annonceur/Emetteur et le Public, cet éclair de communication détruit le message pour qu'il soit mieux assimilé par l'audience. Il faut accepter la mort et l'oubli du message formel pour que vive son sens.

- c'est ne pas se contenter d'être mémorisé, ni même compris et admiré, il faut étonner le public, le déstabiliser pour le faire passer "au-delà du miroir" (*comme Alice au pays des merveilles*). La

communication fonctionne lorsque le public entre dans le message pour y vivre lui-même une découverte sur lui-même.

- consiste à "*savoir parler la langue du pays*", s'adapter à la culture et ses styles de vie» afin de mieux utiliser la langue qui a pour homonyme l'organe gustatif qui est l'instrument privilégié dont tout être vivant se sert pour le manger et la parole ou émettre la voix.

➤ **La parole**, signifiant aux appellations "*xo*", "*ôrô*", et "*nyan*" dans les langues locales "*Fon*", "*Yoruba*" et "*Gɛn*", est un art qu'on acquiert pour mieux communiquer. C'est ainsi que celui qui dispose de cet art est appelé le rhéteur.

En l'espèce, il faut de la parole pour faire une bonne communication communautaire ou sociale.

➤ **La communication sociale**: Encore appelée communication communautaire, la communication sociale est « *une approche de communication privilégiée, personnalisée où des individus ou groupes d'individus sont en interaction pour trouver la solution la plus adaptée aux problèmes en cause. Cette approche de proximité diffère des autres en ce sens qu'elle développe de la relation de confiance l'accélération vers les résultats attendus. Elle renforce davantage le processus de changement de comportement* » (PSNCDS, 2000 ; Yémadjè, 2007).

Autrement dit, la communication sociale permet aux personnes émettrices d'agir sur les comportements des destinataires ou récepteurs, et ceci grâce à une politique y relative.

Dans cette projection, elle peut donc servir d'outil aux autorités communales pour informer les citoyens sur la gestion de leur cité et les sensibiliser à s'y associer. Les élus locaux amèneront ainsi les citoyens à se considérer comme des principaux acteurs du développement de leur localité.

Aussi, la politique de communication mise en place pour parvenir au développement au niveau local doit-elle être du type participatif, c'est-à-dire que pour la détermination des actions à mener au niveau de la Commune, il sera pris en compte aussi bien les opinions des autorités communales que celles de la communauté. Dans ce cas, les administrés de concert avec les autorités communales identifieront les besoins de la localité, les stratégies et les voies et moyens pour la satisfaction desdits besoins. Selon Cathelat et Ebguy (1993), la communication sociale vise trois buts :

- « Informer sur des problèmes sociaux, afin de faire prendre conscience, de redonner du pouvoir aux individus ;

- Transmettre des valeurs pour renforcer des réseaux de solidarité ; et,
- Modifier des idées ou des comportements à risque pour les personnes ou la collectivité ».

De par le premier but, la communication sociale permet aux autorités locales de présenter à la population la problématique du développement, d'informer les citoyens de la libéralisation du secteur par l'Etat.

Ce but favorise le renseignement des citoyens sur les décisions du conseil communal. De même, les autorités doivent prendre en compte les propositions faites par les populations en vue de la résolution des problèmes.

En effet, les lois de la décentralisation obligent les autorités locales à, non seulement, informer les citoyens, mais bien le faire. Normalement, toutes les décisions du conseil communal (à l'exception des décisions confidentielles) doivent être affichées à la mairie à l'endroit destiné à l'information du public (article 33 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin). De plus, l'article 34 de la même loi précise que : «Toute personne a le droit de consulter sur place le procès-verbal et/ou le compte rendu des délibérations du conseil communal, les divers actes communaux et d'en prendre copie à ses frais...».

Par ailleurs, la communication sociale permet aux communicateurs (ici élus locaux) de redonner du pouvoir aux individus par la sensibilisation. Réellement, la communication sociale permet aussi de montrer aux populations qu'elles constituent les acteurs du développement de leur propre localité. Ceci est une arme pour rendre chaque individu citoyen et responsable de la Commune.

Cette information de la population passe par l'organisation d'un certain nombre d'activités par les autorités communales. A titre d'exemples, on peut citer : les expositions et les animations sur les différents aspects de la vie municipale ; les journées portes ouvertes qui visent à montrer à la population la complexité et l'efficacité du fonctionnement municipal afin qu'elle puisse mieux comprendre les mécanismes de prise de décisions et d'actions de la mairie ; les conférences de presse qui permettent de toucher un nombre encore plus important de la population par le biais des mass-médias.

Quant au deuxième but de la communication sociale, il favorise aux populations la prise de conscience de la nécessité d'agir ensemble pour parvenir à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le troisième but a l'intérêt de changer des comportements individuels ou collectifs. En effet, il est de notoriété publique que la plupart de la société béninoise sont caractérisées par un comportement d'incivisme de ses habitants face aux biens publics. Il urge donc de conscientiser la population en lui montrant l'intérêt de la protection et de la bonne gestion de la chose publique. Cette conscientisation passe par l'organisation des campagnes de sensibilisation qui peuvent porter sur des thèmes tels que : pauvreté, hygiène, corruption...

Par ailleurs, la communication sociale peut avoir comme but la promotion de la démocratie à la base. En réalité, la démocratie se résume au corpus d'Abraham LINCOLN (1809-1865) comme *«le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple»*.

En effet, redonner du pouvoir à la population de s'exprimer, revient à l'impliquer dans la gouvernance de sa localité. De même, le Professeur Balle (1987), dans son livre *«Et si la presse n'existait pas»* écrit que : «La liberté d'informer représente tout simplement l'oxygène de la démocratie». Aussi, souligne-t-il, qu'il n'y a pas de démocratie sans liberté d'informer. Il n'y a pas non plus de liberté d'information sans démocratie. Sans la communication, la démocratie cesserait d'exister. Comment concevoir par exemple que les gens participent à l'élection de leurs gouvernants et à l'élaboration des lois de leurs pays s'ils ne sont pas éclairés sur l'importance des choix à opérer ?

En définitive, la communication sociale devient un outil pédagogique d'une participation sociale au ras du sol car l'IEC (Information, Education et Communication) est une stratégie destinée à obtenir la participation communautaire la plus large. Par cette stratégie, il s'agira d'utiliser en combinant les techniques et les ressources qu'offrent l'information, l'éducation et la communication dans le but de solliciter la participation et l'implication accrues de la population à la gouvernance locale et donc au développement local. Le recours à la stratégie de l'IEC a pour finalité le changement qualitatif de l'Homme, du groupe et de la collectivité allant dans le sens de l'amélioration de ses conditions de vie dans une Commune.

c. La commune

L'article premier, alinéa 1 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin définit la Commune comme « *une collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière* ». Cela signifie que l'Etat reconnaît à la commune le pouvoir d'autogestion.

En effet, la commune est dirigée par une autorité municipale élue (le Maire). Au Bénin, son rôle et ses attributs sont variables selon que la commune soit ordinaire ou soit à statut particulier.

Il remplit diverses fonctions administratives comme la publication des lois et règlements ou l'organisation des élections. Il est chargé, sous l'autorité du Préfet du département, de l'exécution des mesures de sûreté générale et des fonctions spéciales qui lui sont attribuées par les lois. Il est l'ordonnateur des dépenses et des recettes de la commune.

A partir de ce moment la commune est considérée dans cette étude comme étant une institution dotée d'une autonomie financière et d'une personnalité juridique dont les attributs et compétences sont définis par la loi (MD, 2006).

Dans cette optique, le Maire de la commune entretient des rapports qui ne sont pas en cohérence ou compatibles avec les aspirations des populations, et conséquemment avec le développement local. Pour ce faire, une autogestion de la Commune interpelle la notion de participation.

d. La participation

Le Dictionnaire Universel (1995) définit le terme comme « l'action de prendre part à quelque chose, son résultat ». Pour Morin (2004), il s'agit de la mise en œuvre des ressources personnelles pour agir avec d'autres. La participation dépend de l'action à accomplir. Ainsi, dans le domaine sportif, l'efficacité de la participation est évoquée par Pierre de Coubertin, père des Jeux Olympiques à travers sa célèbre phrase : « L'important n'est pas de gagner mais de participer ».

Au total, une double hypothèse de la notion de participation (Morin, 2004) permet de distinguer :

- en amont : plus on est motivé, plus on participe ;
- en aval : plus on participe, plus on obtient des résultats satisfaisants.

Par ailleurs, la caractéristique essentielle de la participation est le passage du potentiel individuel au potentiel collectif. Dès lors, on pourrait parler de participation communautaire.

- La participation communautaire

La participation communautaire est, véritablement et souvent' considérée comme la clé de l'efficacité d'une intervention éducative (Marchand et Gibier-Rambaud, 2011). Pour ces auteurs, les enjeux de la participation communautaire dans les programmes d'éducation de base sont multiples dans la perspective de susciter et pérenniser des dynamiques éducatives profondément enracinées dans la localité.

En d'autres termes, dans le cadre de la décentralisation, les citoyens sont non seulement associés aux prises de décisions pour le développement de leur localité, mais aussi ils planifient, gèrent et procèdent eux-mêmes au suivi-évaluation des activités entreprises à cet effet. La population doit aussi payer sa part de contribution pour la bonne exécution des actions. La population en retour doit bénéficier des retombées desdites actions que sont les solutions à leurs problèmes et besoins. Il se dégage de la définition précédente que la participation effective des citoyens à la gestion de leur commune apporterait de solution au problème de communication le plus souvent constaté entre l'administration et l'administré.

Il ressort de cette réflexion que la notion de participation communautaire est érigée au rang des conditions essentielles au développement humain durable. Mieux encore, elle oblige les acteurs à rendre compte à l'échelon local en vue de l'amélioration et du fonctionnement des services publics. Cet état de chose au niveau du conseil communal induit inexorablement, au sein de la communauté, les prémices d'une démocratie.

e. La démocratie

Composé de "*démos*" qui veut dire peuple en latin et "*cratie*" signifiant l'art de gérer dans la même langue et appartenant au vocabulaire idéologique, le mot "démocratie" a un contenu analytique qui tient une place importante dans le langage des politologues, des philosophes et des sociologues (Boudon et Bourricaud, 2004). Pour ces auteurs, les sociétés démocratiques relèvent à la fois de traditions nationales plus ou moins fortement individualisées et d'une même cotradition où les inspirations religieuses ont une importance particulière. En effet, selon Echaudemaison (2006), ce terme désigne « un système politique basé sur l'égalité des droits (civils et civiques), la représentation du peuple dans les instances du pouvoir, la garantie des libertés publiques et le règne du Droit ». Il s'agit là d'un principe de la souveraineté populaire.

Au Bénin, le bilan de la forte centralisation administrative connue avant l'avènement de la démocratie plurielle en 1990 est mitigé en terme de développement. L'une des causes

essentielles de ce résultat tient au fait que les projets et programmes de développement ne prévoyaient aucune marge de participation des bénéficiaires. Dès lors, pour sortir du sous développement, la Réforme de l'administration territoriale a opté pour la décentralisation, conçue comme le moyen de réaliser un meilleur développement local même s'il n'existe pas un paradigme à ronéoter.

Par ailleurs le processus de démocratie fait appel à la notion de décentralisation.

- **La décentralisation** est d'après Sawadogo (2001), « un outil de refondation de l'Etat, une science et une technique d'organisation et de gestion qui doit apporter un plus dans la vie quotidienne des populations (sécurité accrue, création d'infrastructures socioéconomiques, garantie de liberté d'expression, donc de démocratie) ».

La décentralisation constitue de ce fait un champ d'action favorable à la démocratie qui, du reste n'est vivante que lorsqu'elle est portée par le peuple qui peut exprimer ses intérêts et les faire valoir dans le processus de décision démocratique. Le droit qu'a le citoyen de participer aux processus de décisions qui concourent à l'identification et à la recherche de solutions à ses besoins de survie est un facteur d'émergence d'initiatives individuelles et associatives pour insuffler une démocratie participative.

- **La démocratie participative** est donc un moyen de parvenir à des projets collectifs indispensables au développement local. Elle consiste à consulter l'ensemble des populations quels que soient leur position sociale et leur degré de responsabilité à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de développement dans une conscience collective. La démocratie participative offre une opportunité aux populations de promouvoir leur propre développement. Conformément au cadre juridique mis en place, les populations désignent leurs élus locaux. Ceux-ci ont la mission d'organiser et d'animer la vie de la communauté en faisant participer toute la population. Le paradoxe réside dans le fait que depuis la guerre froide autant les capitalistes, les socialistes et même les communistes (disposant d'un régime unique sans partage du pouvoir avec un gouvernement central très concentré et fort) estiment qu'ils font de la démocratie. Ils ne peuvent jouer efficacement ce rôle à huis clos ; ils doivent nécessairement s'appuyer sur les mouvements associatifs existant et favoriser l'émergence d'une culture associative à la base et promouvoir la participation communautaire, un des véritables piliers stratégiques du développement.

f- Le développement

Ce terme recouvre plusieurs définitions selon les sciences et les auteurs.

Pour Rist, Sabelli et Berthoud (1986), « (...) le développement peut s'assimiler à la phase la plus récente.- prenant souvent le relais de la période coloniale- d'un processus visant à instaurer, dans l'ensemble du monde, une manière d'être et d'agir centrée sur les valeurs universalistes et individualistes propres à l'Occident moderne ».

Le terme développement a connu des évolutions. C'est en cela qu'on entend des concepts comme développement communautaire, développement local, développement à la base, développement durable qui n'a pas d'étanchéité nette avec le développement durable humain dont la préoccupation humanitaire pouvait être entièrement prise en compte par l'aspect social du développement durable.

- **Le développement durable** est un concept qui a été forgé par l'Union Internationale de Conservation de la Nature (U.I.C.N) en 1980 (Bourg, 2002). Repris, il y a une vingtaine d'années, par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), présidée par Madame Brundtland, ce concept a été le socle du rapport, de la Commission en 1987, intitulé « *Notre avenir à nous tous* ». Tel qu'usité aujourd'hui, et devant sa fortune au Sommet de la Terre à Rio Janeiro en 1992, le développement durable se définit comme le développement "qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs". Ne convient-il pas de préciser que le mot originel est « *sustainable* » (mot anglais) qui veut dire soutenable. Ce mot a aussi subi au plan étymologique une guerre d'écoles qui en réalité a abouti à l'acceptation de l'usage des deux concepts que sont développement soutenable ou développement durable. La notion de durabilité s'oriente vers le maintien d'un équilibre qui garantit la productivité des systèmes de production à long terme et la survie des populations impliquées, y compris les générations futures. La notion de durabilité est donc transdisciplinaire, c'est-à-dire qu'elle intègre, à la fois aux préoccupations de développement, les dimensions environnementales, économiques et sociales en vue d'amoinrir les effets de pauvreté de la population. C'est en satisfaction à cet objectif qu'ont vu le jour d'autres assertions comme développement local. Pour simplifier, Agbandji (2008), crédite le terme du développement durable d'un « ensemble de transformations au sein d'une société dans

le but d'apporter équitablement les meilleures conditions de vie aux populations présentes et futures ».

-Le développement local, c'est une notion récente qui remplace progressivement auprès des acteurs du développement à la base, le thème de "gestion des terroirs". Cette gestion du terroir n'est plus une fin en soi mais devient une composante du développement local.

L'enjeu fondamental de la Réforme de l'Administration Territoriale au Bénin est le développement local. Cet enjeu ne sera prometteur que pour autant que l'on parvienne à donner aux citoyens et aux citoyennes le pouvoir et les aptitudes nécessaires à créer les conditions organisationnelles qui leur permettent d'exercer davantage d'influence sur les situations et les actions qui les concernent. Dans cette logique, la Mission de la Décentralisation (2006) définit le développement local comme étant "une volonté politique des acteurs de promouvoir le développement du territoire sur lequel ils vivent en vue d'améliorer la situation socio-économique des populations". En revanche, Ahodjidé (2010) définit le développement local comme « une dynamique qualitative et quantitative au niveau économique, social voire culturel plus ou moins concertée impulsée par des acteurs locaux au sein d'une même communauté ».

Pour y parvenir il faut d'abord éveiller par la communication une dynamique au développement local. Les caractéristiques essentielles du développement communautaire peuvent porter sur :

- le souci permanent de l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'existence ;
- la disponibilité en eau potable ;
- l'accessibilité aux soins de santé primaires ;
- la participation locale à la réalisation d'infrastructures sociocommunautaires;
- la grande capacité d'organisation des communautés ; et,
- autres.

Les divers facteurs ci-dessus énumérés sont des atouts considérables à l'amorce du développement local et par surcroît, un gage de démocratie à la base.

Au regard de ces définitions, on peut déduire que le développement local met l'accent sur l'initiative, le savoir, le savoir-vivre et le savoir-faire local et fait appel aux dimensions endogènes comme étant les vecteurs de développement «certain».

Toutefois, ces atouts ne produiront guère d'effets majeurs s'il n'existe pas un système d'organisation associative formellement constitué et voué à la cause de la gestion participative de

la Collectivité. Et, s'il n'y a pas au sein de l'appareil institutionnel local une compétence capable de jouer un rôle catalyseur et de mise en interrelation des forces vives de la commune pour l'émergence de nouvelles dynamiques locales dans une gestion de proximité, le développement local serait handicapé.

Cantonné sur le terrain idéologique, le processus du développement local peut paraître acquis avec la mise en œuvre d'une politique de décentralisation. Il convient néanmoins de se garder de toute illusion. Le décollage du processus doit être suivi de mesures d'accompagnement.

Ces conditions contribuent au renforcement au sein des localités à la promotion d'initiatives.

Laquelle promotion s'appuie sur l'aptitude des communautés à s'organiser autour des activités qui les concernent, à prendre leur destinée en main. Cependant, les inégalités dans la répartition des biens matériels et immatériels (accès à des prestations fondamentales tels que la santé, l'instruction, les services financiers) peut être un barrage qui prend la forme d'une mise à l'écart par rapport à tous les moyens d'évoluer vers une certaine qualité de vie, facteur de production, d'acquisition d'un savoir, d'une aptitude à prendre des initiatives. Une politique de décentralisation même empreinte des meilleures intentions du monde ne portera de fruits en l'absence d'un renforcement efficace des capacités des populations jusque-là défavorisées.

Par conséquent, il convient de renverser les tendances en mettant au point des méthodes et des approches destinées à ceux et celles qui sont empêchés de prendre leur destin en main par manque d'accès au savoir, et au savoir-faire en matière de participation communautaire. Dans ce contexte, "une véritable capacité de développement nécessite la mise en place des mécanismes dynamiques susceptibles de promouvoir l'innovation et la capacité d'engagement constructif de chacun" (Tingbé-Azalou, 1998).

Relativement à cette étude, il peut être dit que le développement est une évolution quantitative mais surtout qualitative vers la quête d'un mieux être permanent de soi et/ou du peuple. Ce qui fonde l'intérêt de l'actuelle recherche.

2. L'intérêt de l'étude

La présente étude revêt un double intérêt : social et scientifique.

Au plan social, l'intérêt de l'étude est de faire ressortir la place qu'occupe la communication dans le processus du développement local. Mieux, il s'agit d'indexer le rôle du Maire qui est le « garant du développement » au plan communicationnel. C'est pourquoi, il est nécessaire

d'analyser le contexte dans l'optique de favoriser la participation des populations dans le but d'améliorer leur niveau de vie. En effet, le succès ou l'échec d'une politique locale dépend en grande partie de l'image que s'en font les populations (Jiokeng Ndountio, 2010).

Sur le plan scientifique, cette étude a pour intérêt d'aider à une meilleure compréhension du lien qui existe entre la communication sociale et le développement local voire le développement humain durable local. Le présent travail constitue donc une contribution en matière de gestion concertée et participative du processus du développement local dans un contexte de décentralisation d'une part, et dans un cadre géo-physique où l'indice de pauvreté humaine est vérifié à 37.66 avec un écart-type de 0.17 (INSAE, 2007) d'autre part.

L'étude ambitionne d'aider les populations de la commune d'Abomey à mieux s'impliquer dans le processus de prise de décisions pour un développement local certain. Sans avoir la prétention d'ignorer les réflexions déjà menées, les résultats serviront non seulement d'outils d'aide à la décision mais aussi et surtout d'instruments de suivi-évaluation des politiques en faveur des collectivités territoriales décentralisées tant en matière de communication sociale que de développement local.

Dès lors, il est opportun de se pencher sur la pertinence de la présente étude après la littérature existante.

B. La revue de littérature et la pertinence de l'étude

Il s'est agi dans cette rubrique de mettre en lumière la littérature existante sur la communication communautaire et le développement local.

1. La revue critique de littérature

Depuis plus d'une décennie, les questions liées au développement local continuent d'être l'épine dorsale des préoccupations relatives à la décentralisation. En effet, diverses études se sont intéressées au rôle de la communication dans le développement local. Car, si le bilan de cette décennie de mise en œuvre de politique locale de développement est pratiquement mitigé au regard des résultats obtenus et pratiques dirigeantes en cours au sein des collectivités locales, cela interroge les mécanismes de pilotage et surtout les modes opératoires qui devraient se reposer sur une communication conséquente adaptée aux réalités communales.

L'implication des collectivités territoriales à leur développement s'impose en ce siècle avec acuité. Selon Gontcharoft dans « *La vision descendante de l'Etat* » cité par Mofen (2010), les

décisions sont prises en "*hauts lieux*" sans concertation avec les populations concernées. Cette vision est contestée au début des années 1970 en Afrique par de nombreux acteurs locaux qui considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et les aspirations de ces habitants. Pour l'auteur, la gestion d'une collectivité locale, d'un territoire se fait du bas en haut. Cet avis est aujourd'hui de plus en plus partagé par plusieurs acteurs du développement. Cette démarche participative prônée par le « *mouvement des pays* » donne plus de responsabilités aux collectivités locales dans les prises de décision en ce qui concerne leur propre destin. Ainsi, pour Chegraoui (2010), le bien-être d'une société « doit commencer au niveau local et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire ». Dans cet ordre d'idée, la réflexion menée par Olivier de Sardan (1998) est justifiée. Pour sa part, « Parler de la décentralisation fait presque inmanquablement survenir quatre termes pièges : population, Etat, société civile et chefs traditionnels, qui suscitent vite chacun divers malentendus ». Ces pièges constituent en effet, des problèmes de communication autrement, de langage qu'il faille résoudre à travers le système des acteurs (Crozier et Friedberg, 1992). En effet, selon Vodounnon Totin (2009), la logique des acteurs est fondamentale dans le processus de développement d'une ville.

D'un autre côté, les études menées par Ahouaga (2002), ont révélé que dans le processus de développement au Bénin, les médias traditionnels ainsi que les radios de proximités jouent un rôle primordial. Pour lui, le développement communautaire nécessite une véritable participation et un engagement communautaires, une utilisation rationnelle du capital endogène (capital humain, matériel symbolique, logistique, ...).

En France, les lois Defferre⁷ de 1982-1983 sur la décentralisation donne plus de responsabilités aux collectivités locales pour mener des projets locaux et des politiques d'aménagement social.

Selon la Banque Mondiale (2001) citée par Amadou (2008), « *c'est donc de plus en plus aux collectivités locales qu'ils appartiennent de répondre à la demande, sans cesse croissante d'équipement collectif [...] car les collectivités locales, en dépit de leurs faiblesses et de leurs manques de ressources financières, sont mieux placées que quiconque pour répondre aux besoins locaux* ». Parti de la définition de la décentralisation qui conçoit les collectivités locales comme des espaces d'un développement économique et social devant nécessairement passer par

⁷ Dès le 15 juillet 1981, en France, le premier projet de loi de décentralisation relatif aux droits et libertés des communes des départements et des régions présenté par Gaston Defferre, est adopté en Conseil des Ministres.

l'esprit d'initiatives, la responsabilité et la maximisation de l'utilisation des potentialités locales, Dèhoumon (2006) a débouché sur un des principes chers de la décentralisation qu'est la participation citoyenne. Pour lui, la participation du citoyen est le garant d'une démocratie et d'un développement politique et économique. Cependant, la gestion de la décentralisation est incriminée par Adjaho (2005) qui affirme que : « *les élus locaux, malgré les plans de développement adoptés, maîtrisent mal la gestion de leurs localités et naviguent à vue* ».

Finalement, tous ces fondements et idéologies donnent la part belle aux collectivités pour une bonne stratégie de développement local. C'est donc dire que la participation, l'imprégnation des collectivités se posent et s'imposent aujourd'hui comme la solution miracle pour le développement de l'Afrique ; ce qui pose des défis en matière de communication sociale.

Déjà en 1994, dans un document intitulé « la communication pour un développement à dimension humaine », la FAO (1994) s'est proposée de développer le concept de communication pour le développement. En partant des exemples concrets qui intègrent méthodes et techniques de communication, le rapport a eu le mérite de mettre en exergue les objectifs du développement et les dispositions devant être adoptées par les décideurs et les planificateurs pour que la communication joue pleinement son rôle. L'utilité de ce rapport est qu'il justifie le rôle décisif de la communication dans la promotion d'un développement qui prenne en compte la dimension humaine dans un climat de changement social qui caractérise la période actuelle. Pour la FAO (1994), l'évolution du monde vers plus de démocratie, de décentralisation et l'introduction de l'économie de marché crée des conditions favorables pour que les populations deviennent les principaux acteurs du changement. Pour y parvenir, il est essentiel de susciter leur participation et leur capacité d'initiatives. Elle fait remarquer que la communication a un rôle central à jouer dans ce domaine, mais que son potentiel est encore souvent sous-utilisé malgré les dénominateurs communs importants qui existent entre populations et gouvernants. Elle suggère donc la planification et la mise en œuvre de véritables programmes de communication au service du développement. Si le mérite du rapport se trouve dans la démonstration de l'utilité sociale de la communication, les analyses proposées sont très englobantes, car prenant en compte le développement dans son aspect holistique. Il aurait davantage gagné s'il avait pris en compte la dimension locale du développement surtout dans un contexte de décentralisation.

Selon les experts en développement local, la décentralisation améliore la gouvernance locale. Ils montrent en outre qu'un système décentralisé fonctionnel, de gouvernement local revêt une importance particulière pour un bon épanouissement des communautés à la base. Une société civile rigoureuse, de même qu'une société civile puissante sont des conditions préalables de tout système de gouvernement authentique, démocratique, dynamique et décentralisé. Pour eux, les pouvoirs locaux devraient rechercher un cadre d'action pour édifier sans exclusion, l'indispensable consensus au sujet des mécanismes durables à mettre en place pour susciter l'adhésion des populations aux affaires les concernant. Cette préoccupation recentre la question de l'information communale comme facteur principal de réussite de développement local.

Pour le PNUD (2001), « *la décentralisation est une politique et un mode de gestion qui permet de faire participer les citoyens à la base à la gestion des affaires locales. Elle est la nécessaire résultante de la démocratie et de la bonne gouvernance. La décentralisation est une réponse institutionnelle à une demande de démocratie de proximité* ». Dans ce cadre, elle a pour enjeux principaux la promotion de la démocratie à la base et le développement local. Le succès de ce dernier est tributaire de :

- la conception et l'élaboration de programmes de développement tenant compte des besoins et des préoccupations réels des populations concernées ;
- la recherche en synergie avec les populations des meilleures solutions et les moyens appropriés pour promouvoir le développement local ;
- l'appropriation par les citoyens à la base des moyens légaux de contrôle de l'action des décideurs politiques ; ce qui donne une place importante à la communication locale. Le concept de communication locale pose la question de la mise en scène des actions de l'équipe communale ou municipale. La communication locale n'est pas l'ensemble des techniques et des procédés dont disposent les acteurs politiques, le plus souvent les gouvernants pour séduire, gérer, abuser ou duper l'opinion. Elle est pour le CIRD (2004) « *l'ensemble des décisions et des actions des élus locaux qui vivent et ou circulent dans un espace de proximité* ». Or pour la FAO (2002), elle est « *l'utilisation du processus de communication, des techniques et des médias pour aider les gens à prendre conscience de leur situation et des options à leur disposition pour toute action de changement, à résoudre le conflit social et à travailler vers un consensus, à aider des gens à planifier l'action de changement et du développement durable, à aider les populations à saisir*

les connaissances et les qualifications en vue d'améliorer leurs conditions et celles de leur communauté et concourir à l'efficacité des établissements publics ». Elle consiste en « *l'utilisation de façon planifiée et organisée des techniques et des moyens de communication (médiatiques ou non médiatiques) pour promouvoir le développement à travers un changement d'attitudes et/ou de comportements, en diffusant l'information nécessaire et en suscitant la participation active et consciente de tous les acteurs y compris des bénéficiaires au processus* ». A cet effet, elle est synonyme de communication participative. Son champ d'action est un territoire communal clairement défini dans le temps et dans l'espace. Aussi, ne peut-elle prétendre élargir sa zone d'influence, eu égard à la détermination précise et concise du public touché. C'est une communication de proximité.

Cet aperçu panoramique sur l'importance de la communication dans le processus de développement local permet d'interroger les facteurs d'échec de la gouvernance communale au sein des collectivités décentralisées du Bénin.

Par ailleurs, ces différents travaux ont eu le mérite d'avoir abordé la question de la participation communautaire aux actions du développement local. Cependant, aucun d'entre eux n'a mis, de façon spécifique, un accent particulier sur la communication en tant que facteur de motivation et de participation pour prévenir ou gérer les divergences en développement locaux. La présente étude aborde le cas de la commune historique d'Abomey à l'ère de la décentralisation au Bénin. Ce qui fonde la pertinence de la recherche.

2. La pertinence de l'étude

Depuis l'historique Conférence des Forces Vives de la Nation tenue en février 1990, le peuple béninois a résolument opté pour le renouveau démocratique. Cette option a été clairement affirmée dans la constitution du 11 Décembre 1990 notamment en ses articles 150, 151, 152 et 153 (*Annexe II*).

Pendant longtemps, la gestion de l'administration des collectivités territoriales, centres microéconomiques de développement, a été décidée depuis le sommet de l'Etat alors que les besoins et les réalités socio-économiques varient suivant les localités et ne sauraient être tous maîtrisés par des Hommes qui ne vivent pas les mêmes réalités au quotidien comme les populations desdites collectivités.

Tirant leçon de l'échec quasi-général des politiques de développement instituées partout à l'ère de l'Etat central, il s'est dégagé que la meilleure façon de parvenir au développement effectif est d'amener les populations, premières concernées par les questions de développement de leur localité, à identifier les priorités, à concevoir les plans de développement, à rechercher et mobiliser les ressources nécessaires en vue de leur participation effective et indispensable à un véritable développement endogène. La décentralisation se trouve être alors le mode de gestion le plus convenable pour la cité. Elle est, par définition, le système dans lequel une collectivité s'administre elle-même sous le contrôle de l'Etat. C'est donc l'esprit de l'article 2 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999, portant Organisation des Communes en République du Bénin supra évoquée.

Mais force est de constater qu'entre les élus locaux et les populations, plutôt que ce soit des rapports d'entente et de collaboration, ce sont au contraire des rapports de conflits qui naissent et qui ont pour effet la remise en cause de toutes les actions entreprises dans le sens d'améliorer les conditions de vie de l'ensemble de la population de la commune d'Abomey. Soit les populations refusent de soutenir les actions de leurs élus, soit elles n'exécutent pas les ordres en provenance de l'Administration ; soit cette dernière fait l'objet de vives critiques des populations. Il convient de noter, pour éviter toute hypocrisie dans ce travail de recherche, que tout ceci se fait avec l'instigation, le soutien et la bénédiction des politiciens d'en "haut" soit des opposants ressortissants de la localité mais souvent et surtout du Gouvernement actuel avec la complicité malheureuse de certains organes constitutionnels ou non. Pour preuve, les dernières élections communales qui se sont tenues en 2007 au Bénin continuent d'être reprises dans certaines localités jusqu'en 2010 avec des votes de défiance et/ou des actes de violence sous, la plupart du temps, l'impulsion de ce qu'ils appellent la mouvance gouvernementale ou présidentielle.

Dans le souci de mieux appréhender le contexte, l'étude a emprunté des approches méthodologiques.

SECTION II: ITINERAIRE METHODOLOGIQUE

Cette section se résume à la nature et à la source de l'étude, ainsi qu'à l'exposé des outils de collecte et de traitement des données.

PARAGRAPHE I: La nature et les sources de l'étude

Ce paragraphe s'articule autour de la nature et de la source de l'étude.

A. La nature de l'étude

Le présent travail de recherche obéit aux principes méthodologiques des sciences sociales et compte tenu de sa connotation socio-anthropologique, il est perçu comme "une étude empirique multidimensionnelle des groupes sociaux contemporains et de leurs interactions, dans une perspective diachronique, et combinant l'analyse des pratiques et celle des représentations" (Olivier de Sardan, 1998).

Il a néanmoins pour spécificité de combiner les approches qualitatives et quantitatives en vue d'atteindre les objectifs fixés. C'est ce qui a permis de choisir des outils appropriés que sont : le questionnaire et le guide d'entretien pour les informations complémentaires. Ces outils utilisés ont permis la collecte des données empiriques et l'analyse par le modèle PEIR. Les données qualitatives et quantitatives disponibles sur la zone ciblée sont venues renforcer la qualité de l'étude. Car, il a été procédé à une analyse croisée de ces données en rapport avec celles recueillies sur le terrain.

B. Les sources de l'étude

Elles prennent en compte la recherche documentaire, les populations cibles et la phase de terrain.

1. La recherche documentaire

Pour une bonne élucidation de la problématique de l'étude, il a été mené une recherche documentaire. Cette dernière vise à faire le point de la littérature sur les milieux d'étude (physique et humain) et sur les travaux antérieurs. Le tableau I présente les divers centres de documentation, les ouvrages consultés et les types d'informations recueillies.

Tableau I : Centre de documentation, nature des documents et types d'informations recueillies

N° d'ordre	Centres de documentation	Nature des documents	Informations obtenues
01	FLASH, PDM, PRODECOM.	Mémoires, Rapports, Livres.	Informations générales et méthodologiques
02	Bibliothèque Centrale /UAC, FADESP.	Livres, thèses, articles	Informations générales et méthodologiques
03	DANIDA	Livres, rapports de terrain	Informations globales sur le développement et la communication
04	Mairie d'Abomey	Livres Journaux, Actes administratifs, Rapports d'étude	Informations générales relatives au développement.

Source : Agbandji, 2010

La recherche documentaire est complétée par les travaux de terrain.

2. Les populations cibles et la phase de terrain

L'étude a porté sur un échantillon constitué des populations de la commune d'Abomey.

a. Les populations cibles et l'échantillonnage

La présente étude s'est intéressée à une population cible (18 ans et plus) et à des personnes ressources pour la collecte d'informations fiables.

L'échantillonnage est déterminé par la méthode du choix raisonné qui est fondée sur le caractère représentatif du groupe cible. A cet effet, la population de l'étude et leur taille se présente comme suit :

- élus locaux.....	20
- fonctionnaires de la mairie.....	10
- partenaires financiers et techniques	02
- ONG/groupement de femmes.....	10
- ONG/groupement mixte.....	10
- population.....	50
- structures déconcentrées.....	05
- leaders d'opinions/chefs traditionnels.....	01
- leaders d'opinions/chefs religieux.....	10
- leaders d'opinions/notables, princes (princesses).....	10

En outre, le choix du groupe cible enquêté a répondu aux critères suivants :

- être âgé de 25 ans au moins, ceci pour recueillir des informations raisonnables ;
- avoir vécu dans la localité tout au moins les 05 dernières années afin de décrire la situation réelle de la Commune ;
- être un Cadre des Services déconcentrés de la Commune ;
- être un élu local de la Commune ;
- être responsable d'association ou d'ONG implantées dans la Commune.

Par ailleurs, la taille totale de l'échantillon pour les deux types d'enquête est de 128 acteurs interrogés.

b. La phase de terrain

Elle a consisté à la collecte des informations à travers l'administration des questionnaires avec les personnes ressources composées des responsables du groupe cible énuméré supra.

PARAGRAPHE II: Les outils de collecte et de traitement des données

Les informations ont été collectées au moyen d'outils appropriés et ont bénéficié de divers traitements pour l'obtention de résultats fiables.

A. Les outils de collecte des données

Plusieurs outils ont été choisis pour la présente étude. Il s'agit de :

- ***L'étude de documents*** : elle consiste au dépouillement d'archives, qui de par leur caractère confirmatif est « tout document sélectionné selon une stratégie bien précise et traité comme une donnée de la recherche, au même titre que le discours recueilli par l'interview » (de Ketele et Roegiers, 1991). Dans cette logique, l'étude documentaire dans le cas du présent travail consiste à opérer l'écart différentiel entre ce qui est dit, ce qui est fait et ce qui reste à faire en matière de la communication sociale.

- ***Le guide d'entretien*** : il se présente comme un *speech-event* dans lequel une personne A (le chercheur) extrait une information d'une personne B (l'enquêté), information qui était contenue dans la biographie (vie privée et/ou professionnelle) de B. Les différents guides élaborés ont été adressés aux acteurs suivant les critères de choix raisonné ; ce qui répond à une sociologie compréhensive et qualitative.

- ***Le questionnaire standardisé*** (fermé ou semi-ouvert) : il permet de mesurer les variables à partir des tests statistiques à faire.

- **Le brainstorming** : il permet la génération d'informations et de suggestions de réponses à un problème donné. Il a été utilisé lors de la mise en application du modèle d'analyse SWOT. En effet, à travers cette technique, le groupe cible a été amené à déterminer et analyser les différents aspects du problème de la communication dans la commune d'Abomey.

- ***L'observation*** : elle a permis de répertorier les réalisations concrètes de l'équipe communale de même que les comportements observables des populations relativement aux décisions de l'administration communale.

Ces différents outils sont administrés ou appliqués aux populations concernées, compte tenu du type de population et des analyses de même que les traitements envisagés⁸. Le tableau II présente la répartition de ces outils suivant les thématiques de l'étude.

Tableau II : Répartition des outils de collecte de données

Population concernée	Outils de collecte de données	Types de traitements des données
Les élus locaux	- Etude de documents - Guide d'entretien de type semi-structuré	- Revue documentaire - Analyse de contenu des discours recueillis
Les cadres de l'administration communale	- Etude de documents - Guide d'entretien de type semi-structuré	- Revue documentaire - Analyse de contenu des discours recueillis
La population	Questionnaire	- Revue documentaire - Traitement quantitatif des informations (à l'aide de la fréquence, de la moyenne, des tableaux croisés, régressions) assorti de tests statistiques. - Analyse de contenu des discours recueillis
	Discussion de groupe	- Analyse de contenu des discours recueillis
Les personnes ressources et les responsables d'association de développement	Guides d'entretien de type semi-structuré	- Analyse de contenu des discours recueillis
Les partenaires au développement	Questionnaire	- Analyse de contenu des discours recueillis ; - Revue documentaire.

Source : Agbandji, 2010

Toutefois, des outils ont été mis à contribution pour le traitement des diverses données.

B. Les outils de traitement des données

L'étude a combiné l'analyse documentaire, l'analyse statistique, l'analyse de contenu des données collectées et les modèles.

1. Les techniques

Les questionnaires sont d'abord dépouillés, codifiés, saisis au logiciel *Epi info* qui permet d'exporter les données vers des logiciels de statistique tels que SPSS 16, notamment et

⁸ Les types de traitements proposés sont en relation avec les principaux indicateurs retenus.

bureautique (Excel) en vue de leur analyse. Ceci a permis la détermination des pourcentages. Les tableaux et des graphiques issus de l'analyse sont convertis en fichier Excel.

En ce qui concerne les entrevues avec les informateurs clés, elles sont dépouillées, classées par thématique et suivant les objectifs de la recherche. Elles sont par la suite structurées en catégories de réponses qui présentent des caractéristiques ou des tendances semblables. A travers l'analyse de contenu du discours des acteurs enquêtés, il est mis en évidence les variables associables de façon logique pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'étude.

2. Les modèles d'analyse

Pour cette recherche deux modèles d'analyse sont utilisés. Il s'agit du modèle d'analyse SWOT (*Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats*) appelé en langue française FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) et du modèle PEIR (*Pressions, Etat, Impacts et Réponses*).

- *Le modèle d'analyse SWOT* sous-tendu par sa Matrice de Diagnostic Stratégique (MDS) est utilisé pour analyser la question de l'existence de vecteurs de communication dans la sphère de l'étude et de son environnement selon les faits (événements). Ce dernier s'est basé sur des enquêtes et le guide d'entretien qui a favorisé la génération des idées et des informations par la technique du brainstorming. A ce titre, les forces, faiblesses, opportunités et menaces du système communicationnel social de la commune d'Abomey ont été recueillies et synthétisées. De cette synthèse, il s'est dégagé les problèmes majeurs de la communication ainsi que les axes stratégiques de communication en vue de faciliter un bon processus de développement de la ville d'Abomey. Aussi, l'identification des différents facteurs (internes et externes) a permis de définir des stratégies efficaces pouvant maximiser les forces et opportunités d'une part ; et d'endiguer les faiblesses et de minimiser les menaces d'autre part.

Les indicateurs et la matrice

Les indicateurs se récapitulent en facteurs internes et externes.

- Les facteurs internes

- Les forces ou atouts sont les valeurs endogènes qui favorisent et qui prouvent l'existence des canaux de communication sociale dans le champ de l'étude ;

- Les faiblesses ou contraintes se rapportent aux faits de déficience endogène ;

- Les facteurs extérieurs

- Les opportunités sont les forces exogènes qui, de manière imprévue, interviennent positivement dans le processus de réalisation d'une action ;
- Les menaces sont des évènements ou aléas qui arrivent à l'improviste de l'extérieur pour perturber le bon déroulement d'une activité.

Les indicateurs de la matrice SWOT sont illustrés par la figure 1.

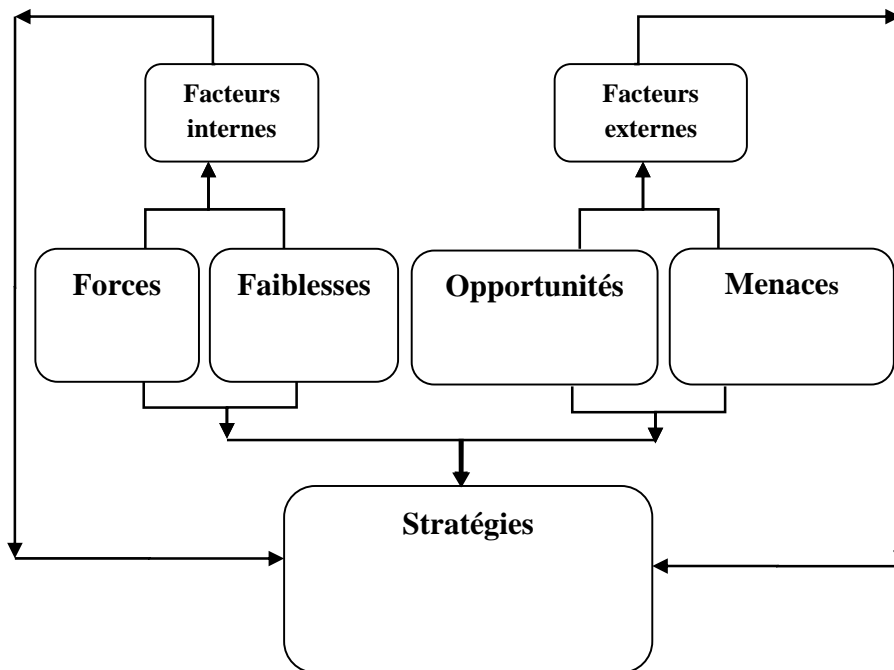


Figure 1 : Modèle d'analyse SWOT

Source : Learned, Christensen, Andrews et Guth ; 1965

En effet, dans l'optique de mieux appréhender les relations de causalité de la communication sociale dans le cadre de l'étude, il est fait usage d'un deuxième modèle.

- **Le modèle d'analyse PEIR** est retenu pour analyser et déterminer les impacts de ladite participation dans le processus de développement local de la ville d'Abomey; notamment sur ses diverses composantes (sociales, économiques et environnementales) et proposer des mesures correctives (des stratégies d'adaptation, des réajustements).

Proposé en 1993 par l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), pour répondre à des problématiques environnementales, ce modèle fixe un cadre à l'analyse des interactions entre la société et l'environnement. Toutefois, il s'applique dans divers domaines scientifiques (Balestrat, Chery et Tonneau ; 2010) et présente un grand avantage à relier des

indicateurs de natures différentes sans pour autant recourir à un système d'agrégation, ni disposer d'une connaissance parfaite des causalités à évaluer.

Ce modèle étale en effet, les relations de base entre :

- les pressions qui sont exercées sur les composantes de l'environnement par la communication communautaire ;
- l'état ou la condition qui en résulte sur les composantes de l'environnement ;
- les impacts que génère le contexte ; et,
- la réponse que procure la société à ces conditions afin d'atténuer ou de prévenir les impacts négatifs résultant des pressions.

Les indicateurs et le modèle PEIR

Le modèle Pression-État-Impact-Réponse (PEIR) sert de référence pour les indicateurs mis en œuvre dans l'étude (Tableau III).

Tableau III: Caractéristiques des indicateurs de pression du modèle PEIR

INDICATEURS	RESULTATS ET BUTS
INDICATEURS DE PRESSION	Décrivent les causes des problèmes sur lesquels les pouvoirs publics locaux et la communauté sont en dysharmonie au processus du développement local.
INDICATEURS D'ÉTAT	Indiquent les conditions et la qualité de l'environnement local en matière de collaboration Autorité-population.
	Montrent comment la pression humaine est due au manque de la communication. Ces indicateurs sont utilisés pour définir la politique locale par rapport aux problèmes de développement repérés.
INDICATEURS D'IMPACT	Mettent en évidence la manière dont le déficit de communication sociale et/ou l'asymétrie d'informations freinent le processus du développement local.
INDICATEURS DE RÉPONSE	Permettent une évaluation des mesures d'amélioration des conditions de communication communautaire en vue du développement humain durable de la commune d'Abomey.

Source : Agbandji, 2010

Les indicateurs proposés pour l'étude favorisent la collecte et l'analyse des données au regard de leurs thèmes respectifs. Ainsi l'étude peut :

- Repérer les sources du non développement de la ville historique d'Abomey ;
- Systématiser les informations ;

- Créer une base de données en réponse aux problèmes.

L'intégration logique des indicateurs

L'illustration du tableau IV montre l'intégration logique entre les indicateurs du modèle.

Tableau IV : Intégration logique des indicateurs de dimension du modèle PEIR

ÉLÉMENT	INDICATEURS DE DIMENSION DU MODÈLE PEIR			
	Pression	État	Impact	Réponse
Communication sociale ou communautaire	Facteurs politiques -Facteurs anthropiques -Facteurs historiques -Facteurs économiques	-Dirigisme des élus locaux -Déficiency en matière de communication intra et inter-représentations.	-Déséquilibre social -Climat de méfiance entre population et élus locaux et intra-gouvernants -Dégradation des mœurs -Hypothèque le développement	-Promouvoir la collaboration et, l'intracommunalité -Sensibiliser, former les acteurs de la gouvernance locale -Renforcer les capacités des acteurs. -Dynamiser la cellule de communication.

Source : Agbandji, 2010

Comme le montre cet exemple, une fois l'indicateur de pression défini, les autres indicateurs doivent conserver la même relation logique de cause à effet permettant d'évaluer globalement l'étude.

Toute cette approche méthodologique permet de mieux comprendre le rôle des indicateurs dans l'évaluation de l'état de la communication sociale ainsi que la création de la dynamique du développement et ses divers effets pour contrer les contraintes qui handicapent le développement local de la Ville d'Abomey.

CHAPITRE II: CADRE SOCIO-INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

La commune historique d'Abomey est le cadre institutionnel de la présente étude.

Il est évoqué dans ce chapitre, les aspects physiques et démographiques, puis la situation économique et administrative.

SECTION I: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

Dans cette section, le cadre géophysique ainsi que l'aspect humain et économique de la ville d'Abomey sont décrits.

PARAGRAPHE I : Le cadre géophysique

Il s'articule autour de la situation géographique et de l'environnement physique.

A. La situation géographique et administrative

La commune d'Abomey évolue dans un cadre géographique et administratif spécifiques qu'il s'avère nécessaire de présenter.

1. Le milieu géographique

L'aire de l'étude retenue pour la réalisation de ce travail est la commune d'Abomey (Figure 2). Elle fait partie des neuf communes qui composent le département du Zou. La commune d'Abomey couvre une superficie de 142 km² et représente la capitale historique de la République du Bénin. Chef-lieu du département du Zou, la Commune est limitée au Nord par la commune de *Djidja*. Au Sud par la commune d'*Agbangnizoun*, à l'Est par la commune de *Bohicon* et à l'Ouest par la commune d'*Aplahoué* (Département du *Couffo*).

2. Le contexte administratif

Administrativement, la Commune d'Abomey regroupe vingt neuf (29) quartiers et villages, répartis dans sept (07) arrondissements dont trois (03) urbains et quatre (04) ruraux comme l'indique le tableau V en dessous.

Tableau V : Arrondissements, Villages et Quartiers de Ville de la commune d'Abomey.

MILIEUX URBAINS		MILIEUX RURAUX	
Arrondissements	Quartiers	Arrondissements	Villages
DJEGBE	1-Djègbé 2-Djimè 3-Gbècon-Houégbo	AGBOKPA	1-Dokon 2-Gnansata 3-Ouémé 4-Sonou-Akouta 5-Sonou-Fiyé
GBECON-HOUNLI	1-Agblomè 2-Agnangnan 3-Hounli 4-Zassa	DETOHOU	1-Alomankanmè 2-Détouhou 3-Guèguèzogon 4-Kodji
VIDOLE	1-Adandokpodji 2-Agbodjannankan 3-Ahouaga 4-Hountondji	SEHOUN	1-Houdo 2-Houéli 3-Lèlè 4-Sèhoun
		ZOUNZONME	1-Dili-Kotcho 2-Gbèhizankon 3-Lègbaholi 4-Lokokanmè 5-Zounzonmè

Source : Mairie d'Abomey, 2010

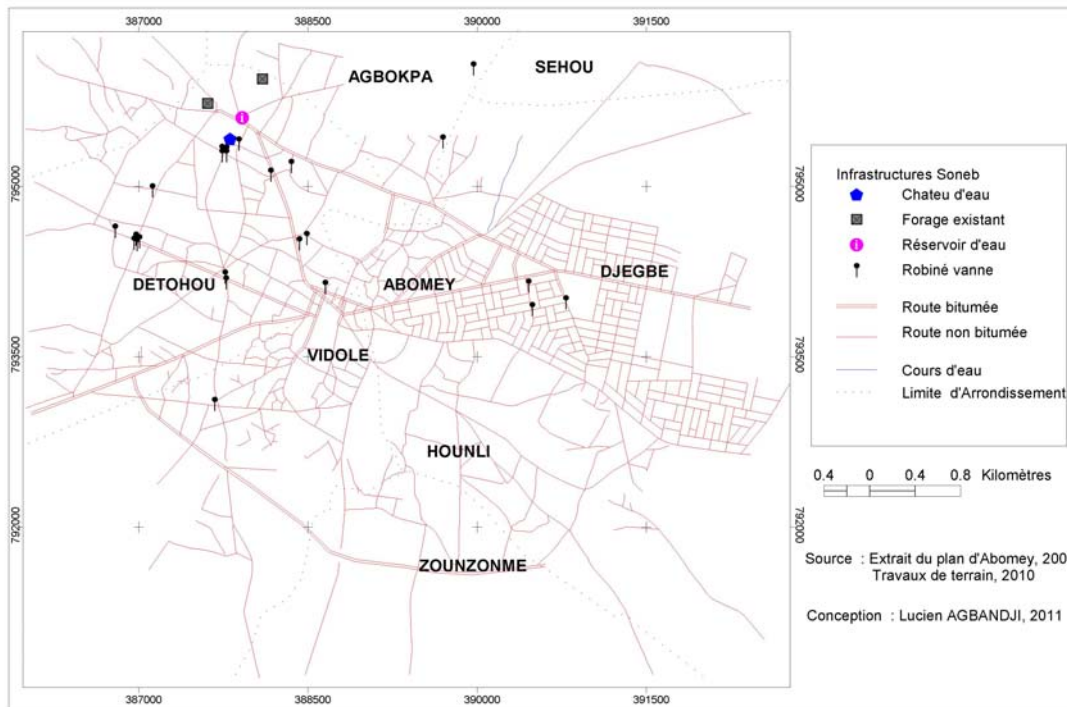


Figure 2 : Carte géographique et administrative de la commune d'Abomey
Source : Ahodjidé, 2010.

B. L'environnement physique

Plusieurs paramètres naturels caractérisent la commune d'Abomey.

1. Le Climat et le relief

De part sa position géographique, la commune d'Abomey jouit d'un climat de transition entre le climat Subéquatorial de la zone côtière et le climat tropical humide de type Soudano-guinéen du Nord Bénin.

Ville tropicale, elle enregistre comme tout le bas-Bénin des températures plus ou moins élevées et constantes dont les moyennes annuelles varient entre 22°C et 32°C. Le cycle des précipitations permet de déterminer quatre saisons :

- une grande saison de pluie qui couvre du mois de Février au mois de Juin ;
- une petite saison sèche qui est concentrée aux mois de Juillet et d' Août ;
- une petite saison de pluie qui siège les mois de Septembre et d' Octobre ;
- une grande saison sèche qui s'installe du mois de Novembre au mois de Janvier.

Les saisons pluvieuses et sèches durent respectivement sept (07) et cinq (05) mois avec une précipitation moyenne annuelle de 1.100 mm (PDC, 2004).

Par ailleurs, la Commune est généralement balayée par la mousson et l'harmattan.

Le relief est moins accidenté. Il s'agit d'une vaste étendue de terre plane présentant quelques dépressions.

Il faut toutefois signaler qu'aucun cours d'eau ne traverse la commune d'Abomey, mais ses limites naturelles constituent d'énormes potentialités hydriques dont peuvent se servir les populations pour les cultures de contre saison.

2. La végétation et le sol

Le couvert végétal est essentiellement dominé par une savane à *Daniella oliveri* et à *Parkia biglobosa*. On observe également des baobabs (*Adansonia digitata*).

Ainsi, les caractéristiques du climat et de la végétation constituent un avantage pour l'économie locale dans l'actuel contexte de la décentralisation en ce sens que, lorsqu'une zone est bien arrosée, cela assure une récolte fructueuse en ce qui concerne la pratique de l'agriculture. Les matières premières sont disponibles pour les groupements qui s'adonnent à la transformation des produits agricoles. Pour ce qui est de la végétation, elle amoindrit la difficulté des acteurs en matière de l'approvisionnement en bois de chauffage.

Le sol est constitué de couches argilo- sablonneuses différenciées par leur couleur et la taille de leurs grains. Sur ce substrat sablonneux, se sont développés des sols bruns rouges appelés "Terre de barre". Cette terre dont l'épaisseur est évaluée à 10 m, a une considération culturelle assez élevée, parce que servant entre autres à l'érection des habitations et aux constructions des bâtiments culturels, culturels et historiques tels que les remparts, les monticules érigés pour représenter les Dieux et les lieux où sont enterrés les rois et autres notables.

La qualité du relief est un facteur favorable pour l'agriculture ; car il s'agit des étendues sur lesquelles le labour ne semble pas être très difficile comme dans une zone accidentée. La qualité culturelle et tendre du sol représente également un atout pour certains acteurs transformateurs de produits agricoles, du moment où, ceux qui s'occupent de la transformation des produits

l'utilisent pour la fabrication des ustensiles de cuisine (grands foyers, poêles, grandes marmites pour la préparation du « gari », de « lyo » et autres)⁹.

PARAGRAPHE II : Les infrastructures et les attraits historiques

Des facteurs physiques du milieu, il est à noter l'existence de diverses infrastructures à caractère social, sanitaire, économique, communautaire et historique.

A. Les infrastructures socio-communautaires et économiques

Elles sont de divers ordres.

1. Les infrastructures socio-communautaires

La commune d'Abomey dispose d'une diversité d'infrastructures socio-communautaires qui contribuent au développement socio-économique des populations.

Au niveau sanitaire, la Commune bénéficie de plusieurs centres de santé et d'un Centre Hospitalier Départemental (CHD). En matière d'éducation et de formation technique et professionnelle, la Commune dispose d'énormes atouts grâce à la présence de 64 écoles primaires, 13 écoles secondaires, des centres de formation professionnelle et d'une Université en création (PDC 2004).

Au nombre des infrastructures socio-communautaires, on ne peut occulter le téléphone [avec moins de 1500 ménages abonnés (soit à peine 2 % de la population) et 52 cabines téléphoniques publiques dont seulement 3 sont fonctionnelles], l'eau [le réseau d'adduction d'eau est en général étendu au chef-lieu des arrondissements urbains. Au total moins de 3500 ménages abonnés en 2003 pour toute la commune d'Abomey (soit 4 % de la population) contrairement aux nombreux villages dépourvus d'eau courante et où la citerne et de très rares marigots constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson avec ses conséquences] et la transformation industrielle. Il est à savoir toutefois, aux dires des élus locaux que la couverture en eau potable est passée à 10 % en 2009.

2. Les infrastructures économiques

La commune d'Abomey bénéficie d'une position stratégique de carrefour non valorisé. Cette position permet à la Commune d'être au centre des échanges commerciaux avec le Plateau *Adja*, le Togo, les communes *d'Agbangnizoun, de Djidja et de Bohicon*, de même que *Glazoué* et

⁹ Gari : transformation du manioc en farine appelé en *Fon* gari ; *lyo* : *akassa* originaire d'Abomey fait à base de maïs suite à deux cuissons.

Ouèssè dans le département des Collines et certaines autres localités du Nord Bénin et du Nigéria.

Le commerce, principale activité des populations d'Abomey, emploie plus de 45 % des actifs de la Commune. Les échanges s'opèrent sur le marché "*Hunjlo*" qui s'anime tous les quatre (4) jours. Les produits agricoles et de transformations agro-alimentaires tels que moutarde locale (*afitin*), boule d'akassa (*lyo*) huile de palme, volaille, fromage (*wagaci*) et alcool (*sodabi*) issu de la cuisson du vin de palme (Il en existe de frelaté), fruits et légumes, piments et tomates se sont révélés comme étant les spécialités d'Abomey. Quelques autres marchés annexes dont certains étant spécialisés existent et sont plus ou moins fonctionnels.

Toutefois, le marché "*Hunjlo*" n'offre pas les infrastructures adéquates de stockage à ces produits.

Par ailleurs, les voies et pistes de dessertes rurales qui relient ce marché aux zones de production vivrière sont pour la plupart non carrossables et dégradées en périodes pluvieuses.

La ville d'Abomey compte parmi les communes du département qui détiennent une importante gare routière constituée de deux parcs automobiles et de taxi-moto "*zémidjan*" régulièrement installés. En réalité, la gare routière de la Commune alimente le transport régional en desservant les communes voisines et celles intérieures. Les infrastructures de cette gare routière constituées essentiellement de deux parkings couverts (d'une capacité de 11 véhicules à 4 roues), deux parkings en matériaux précaires dont un pour véhicules et l'autre pour taxi-moto, deux blocs de latrines traditionnelles dans un état de délabrement avancé et des aires de circulation souvent difficiles à pratiquer en période de pluie.

B. Les attraits historiques

La commune d'Abomey dispose d'un riche patrimoine culturel et culturel à haute valeur touristique jusque-là mal valorisé. Il s'agit des bâtisses et des espaces historiques.

1. Les bâtisses

Elles concernent le musée royal classé comme patrimoine culturel mondial par l'UNESCO et les dix (10) palais privés des rois que compte la cité historique d'Abomey. Il s'agit également du

cimetière des soldats français morts à la bataille de *Goho*¹⁰ en 1906 et autres bâtisses culturelles et/ou culturelles.

On note en outre, les temples réservés aux divinités telles que le "*Nɛnsuhwé*" (la maison du sexe mâle) qui incarne la dynastie royale avec ses "*hôga*"¹¹ et d'autres bienfaits à l'endroit de ceux qui le vénèrent. Dans cette interstice culturelle, il peut être cité les temples de "*Sakpata*" (Dieu de la terre), de "*Hɛbioso*" (Dieu du ciel), de "*Dan*" (Dieu de la richesse), "*Tɔxɔsu*" (Dieu de l'eau), de "*Lisa*" (Dieu de la paix) et de "*Gu*" (Dieu du fer) et d'autres divinités.

2. Les espaces historiques

Les devantures des musées et les espaces réservés aux cérémonies et rites traditionnels divers communément appelés "*sato*" constituent les principaux espaces historiques de la Commune. Cependant, ces nobles attraits sont peu ou pas valorisés à cause de plusieurs facteurs socio-culturels, économiques et politico-administratifs.

SECTION II: APERÇU DU CADRE HUMAIN, DYNAMIQUES CULTURELLES ET ECONOMIQUES

La population de la Commune est hétérogène et évolue progressivement. Les divers groupes socio-culturels exercent des activités aussi multiples que variées.

PARAGRAPHE I: Le cadre humain

Le peuplement de la Commune s'est progressivement constitué dans le temps et dans l'espace.

A. Les données démographiques

Pour mieux se protéger contre l'ennemi, le roi *Houégbadja* est le 1^{er} qui s'est installé sur le plateau des *Guédévi* nettement séparé des contrées voisines par les vallées du Couffo, du Zou et la dépression de la Lama, pour fonder la dynastie des "*Houégbadjavi*". Il fonda alors la ville d'"*Agbohomy*" ou "*Agbomey*" qui veut dire "à l'intérieur du trou (rempart)". Cette ville deviendra au temps du règne de son fils Akaba la capitale du royaume de "*Danxomè*". Pour ce royaume, douze (12) rois dont dix (10) ont résidé à Abomey se sont succédés. Parmi ces derniers, les rois *Agadja*, *Tégbessou* et *Ghèzo* ont eu à organiser et développer la traite des Noirs entretenue par des razzias et des guerres. Jusqu'au temps de *Glèlè* (1848-1889), le père de

¹⁰ Lieu à l'entrée de la ville d'Abomey où s'est tenu le dernier combat entre l'armée du Général Dodd et celle du Roi Béhanzin.

¹¹ Longues chambres en langue "*Fon*".

Béhanzin, les relations entre les européens, en particulier les Français, étaient commerciales plus ou moins mêlées de conflits bénins.

A l'issue de deux guerres successives (*Kpokissa* et *Cana* étendues à Abomey), le "*Danxomè*" a été colonisé en 1894 par les Français qui eurent institué la dénomination de "*Abomey*", appellation, qui n'est qu'une simple déformation de "*Agbomey*" du fait des difficultés de prononciation du colonisateur. Ville-musée, Abomey reste encore fortement marquée par l'*habitus*¹² dont les témoignages sont encore visibles tant au niveau du paysage, de l'organisation spatiale que du peuplement.

Ville historique aux trois noms que sont *Gédévito*, *Danxomè* et *Abomey*, cette Commune est composée d'une diversité de groupes socioculturels : *Nago*, *Adja*, *Bariba*, *Dendi*, *Yoruba*, *Otamari*, *Peuhl*, *Yom*, *Lokpa* et *Fon* (PDC, 2004). Ces derniers, selon la même source, constituent le groupe socio-culturel majoritaire (95 %). « En remontant dans le passé, l'histoire aurait enseigné que les autochtones du plateau d'Abomey sont les "*Guédévi*" ou "*Iguêdè*" d'origine *yoruba*. Ces derniers seraient venus de l'Ouest du Nigéria par un processus de migrations. Au début du XVII^{ème} siècle, ils ont été annexés par les conquérants d'origine "*Adja Tado*". Cette invasion donna naissance à la ville d'Abomey et par la suite au royaume de "*Danxomè*" et à la communauté socio-linguistique "*Fon*". C'est avec le temps et pour des raisons diverses (guerrières, serviles, ou commerciales), que les autres groupes socio-culturels sus-cités se sont ajoutés aux *Fon*» (PDC, 2004 ; Wosch, 2004).

En 2001, la commune d'Abomey comptait 77.997/habitants dont 41.611 femmes et 36.386 hommes selon l'INSAE (2002). Sa densité humaine était de 468 hab/km². Il faut préciser que la population est estimée à 101.000 habitants en 2008 selon les dire du 2^{ème} Adjoint au Maire.

Le caractère historique de la Commune constitue une ambivalence au développement local et par ricochet à la gouvernance locale. Cette allégation peut être illustrée par l'existence de quarante deux (42) ha d'espaces vides constitués par les palais privés sans compter la superficie que couvre l'ensemble des multiples places et temples inexploités du point de vue du développement ou de la modernité.

L'autre facteur historique défavorable et alambiqué est la discorde parmi les lignées de la dynastie et la suprématie du sacré sur le mondain.

¹² Selon Bourdieu (1985), il s'agit de l'ensemble des dispositions culturelles durables associées à une position sociale et résultant d'un processus d'inculcation.

B. La configuration de la population résidente

Cette population est concentrée dans les arrondissements centraux (urbains) au détriment de ceux périphériques en raison de la politique d'occupation du sol perpétrée au niveau de l'ancienne capitale de l'ex-royaume de *Danxomè* dont Abomey a hérité (PDC, 2004).

A cette cause historique s'ajoutent les opérations successives de lotissements qu'ont connues ces arrondissements à l'instar de l'option politique de lotissement tous azimuts jusque-là adopté par les autorités politico-administratives de la Commune.

Selon le PDC (2004), les principales activités de la population sont par ordre d'importance décroissante le commerce (46 % des actifs), l'artisanat (17 %), le fonctionnariat (15 %) et l'agriculture (11 %). Le nombre d'actifs dans le secteur agricole a diminué de plus de moitié entre 1979 et 2002 (en passant de 24 % à 11 %) au profit du commerce pendant que le nombre des artisans est resté stable dans la même période (Figure 3).

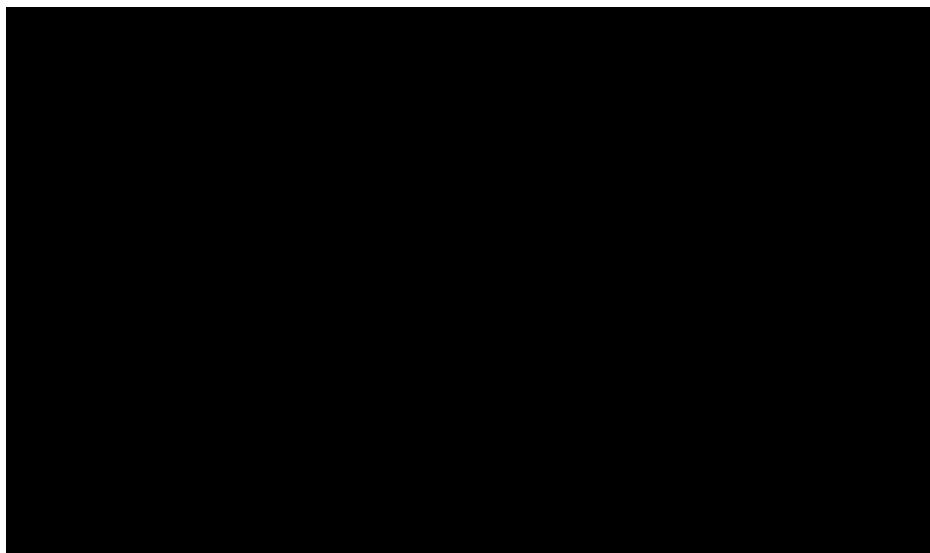


Figure 3 : Activités économiques des habitants en 2002
Source : PDC, 2004

PARAGRAPHE II: Les dynamiques culturelles et économiques

Le dynamisme des populations de la Commune est lié aux données culturelles et aux activités économiques qui s'y pratiquent.

A. Les données culturelles

« La culture est l'ensemble des caractères qui unit le peuple *Fon* par la langue, la coutume, les habitudes, l'histoire, la tradition, la religion (*Vodoun*), la royauté... » (Wosch, 2004). A ce titre, la commune d'Abomey dispose d'un habitus qui fait d'elle, comme c'est écrit plus haut, la capitale historique du Bénin.

De par non seulement la taille de ses acteurs et sa contribution aux recettes communales, l'artisanat revêt une importance capitale dans l'économie locale. Ce secteur emploie environ 17 % des actifs (PDC, 2004) et concerne l'artisanat d'art directement rattaché aux us et coutumes et à l'histoire de la commune d'Abomey (capitale de l'ancien royaume de *Danxomè*).

En effet, l'organisation de l'ancien royaume du *Danxomè* qui a fait spécialiser les quartiers dans différents corps de métiers orfèvrerie et tenture à *Hountondji*, la forge à *Ahouaga et Adjahito*, le tissage à *Gbècon Houégbo* ... a permis une pérennisation du savoir-faire artisanal qui se transmet de père en fils et donc de génération en génération comme une culture (Fleury 2008). Malheureusement, ces artisans, à l'instar de ceux de l'artisanat de service sont restés rattachés à la tradition et au savoir-faire transmis et/ou acquis à l'apprentissage de par leurs équipements de travail et les produits finis qu'ils offrent à une clientèle de plus en plus assoiffée d'innovation, et de produits diversifiés. Malgré la spécificité historique de cette Ville, les valeurs culturelles et culturelles incarnées sont peu valorisées.

B. Les activités économiques

Elles tournent autour de trois points que sont la production agricole et animale ainsi que les activités de prestation de service (l'artisanat, le tourisme et l'industrie).

1. La production agricole

Le secteur agricole représente le secteur-clé de l'économie de la commune d'Abomey. Il occupe 70 % de la population active (PDC, 2004). Les terres fertiles se rencontrent dans les quatre (04) arrondissements ruraux de *Détouhou*, *Agbokpa*, *Zounzonmè* et *Sèhoun*. Des sept arrondissements que compte la Commune, trois (*Détouhou*, *Agbokpa*, *Zounzonmè*) pratiquent l'agriculture sur de grandes étendues arables. « Le monde rural est organisé en plusieurs groupements à vocation coopérative bénéficiant d'un encadrement du CeCPA (ex-CARDeR) qui fournit des efforts en vue de l'évaluation de sa productivité. Cet encadrement a permis à la population de pratiquer la

polyculture (cultures vivrières et industrielles). Le coton représente actuellement la principale culture industrielle et occupe la première place dans les cultures de rente (PDC, 2004)».

Ce caractère que présente l'agriculture à Abomey constitue un facteur favorable au développement de la Commune ; et ce, en se basant sur une politique communale rurale adéquate qui n'occulterait guère les activités pastorales.

2. La production animale

Le cheptel est dominé par les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les volailles.

Pour les populations, la pratique de l'élevage dans la commune d'Abomey représente un atout en ce sens que les éleveurs utilisent certains produits agricoles tels que le maïs dans la fabrication de la provende. Cela permet surtout aux acteurs d'éviter un temps soit peu le problème de la mévente. Aussi, les excréments des différents animaux en élevage pourraient-ils servir d'intrants aux agriculteurs en vue de lutter contre la non fertilité des sols qui ferait accroître les activités de prestation de service.

3. L'industrie, l'artisanat et le tourisme

Il existe de nombreuses petites unités semi-industrielles gérées par des privés ou des coopératives comme les menuiseries aux côtés desquelles se sont développées des activités de transformations artisanales. Parmi ces unités, il peut être cité l'unité de transformation d'ananas en jus "*Juanas*" et d'amande séchée qui sont exportés sur la Belgique et la France. Il s'agit de l'unité d'extraction du jus d'ananas de Monsieur Apollinaire Ahanhanzo Glèlè basée à *Goho*.

Il peut être aussi cité la production du charbon de bois, du gari, d'huile de palme, de palmiste et d'arachide. Il faut également énumérer la fabrication du savon et de biens métalliques (quincaillerie, ferronnerie et autres).

L'artisanat est surtout la pratique de quelques familles qui, depuis la royauté, se sont consacrées à la fabrication des œuvres. Il s'agit notamment des familles *Adjomou* et *Glessougbe* pour la forge, de la famille *Hountondji* pour l'orfèvrerie, de la famille *Yemadjè* pour la tenture appliquée et d'autres familles qui s'occupent de la cordonnerie et de la tannerie.

La commune d'Abomey, capitale historique du Bénin, est par essence, avec ses palais royaux, une ville touristique qui draine des milliers de visiteurs par an¹³. En fait, ces milliers de visiteurs

¹³ Manuel de la Mairie d'Abomey

constitueraient une clientèle pour les artisans, si ces derniers pouvaient garantir une production de qualité et de quantité.



**SECONDE PARTIE:
VECTEURS DE COMMUNICATION SOCIALE ET
ANALYSE DES RESULTATS**

Cette recherche est mise en œuvre dans le contexte d'une Afrique en pleine transition sur les plans politique et social. En réalité, selon Félix (1998), les États organisent la décentralisation pour atteindre les objectifs politiques que sont sa légitimation de droit et la participation des populations aux processus de prise de décision.

Dans cette partie, les vecteurs de communication sociale seront distingués ainsi que les effets sur le développement local (Chapitre I). En outre, les données recueillies sont exposées et analysées à l'aide du modèle PEIR (Chapitre II).

CHAPITRE I: VECTEURS DE COMMUNICATION SOCIALE ET EFFETS SUR LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'ABOMEY

Dans l'optique de susciter un développement basé sur la participation communautaire dans le contexte actuel de décentralisation dans la ville historique d'Abomey, il est présenté dans ce chapitre les différents canaux de communication (section I) et leurs effets sur le processus du développement local de la commune d'Abomey (section II) qui concourent à relever les nombreux défis des élus locaux et des populations.

SECTION I : CANAUX DE COMMUNICATION SOCIALE ET APPLICATION DU MODELE D'ANALYSE SWOT

Le droit d'accès à l'information publique devient l'oxygène de la démocratie et de la participation citoyenne (Longendja, 2010). Dans cette vision, il est abordé dans la section la typologie des vecteurs de communication (Paragraphe I) ainsi que leurs effets sur le processus de développement dans la ville historique d'Abomey (Paragraphe II).

PARAGRAPHE I : La typologie des canaux de communication dans la Commune

Elle arbore deux aspects. Les canaux de communication sociale au double plan traditionnel et moderne.

A. Les canaux traditionnels

Au Bénin et plus particulièrement dans la ville d'Abomey, les groupes socio-culturels possèdent de divers moyens de communication pour faire passer un message. Ces méthodes endogènes ont prouvé leur efficacité jusqu'à ce jour et surtout pendant la période de la royauté. Ils se distinguent en canaux:

- d'oralité ;
- de signe ou de geste ;
- de symbole ou d'image ;
- de réunion; et,
- de communion.

1. L'oralité

Elle comprend plusieurs variétés de style. Ce constat ne fait que confirmer la tradition d'oralité du Bénin. Dans cette escarcelle, il peut être cité :

- Les expressions lyriques (chansons), l'arbre à palabre, le style de parole (propos illusionnistes), les devinettes, les contes, les histoires (*alissa*¹⁴ ; souvent racontées au clair de lune) et les griots (disent l'histoire et font l'apologie des clans, des familles, des chefs et/ou du Roi et de ses exploits).

2. Le signe ou le geste

Il comporte tous les mouvements et instruments qui produisent des sons incitant aux mouvements rythmés. Il s'agit de la danse, du gong, du tam-tam sans oublier l'être humain qui fait jouer à sa poitrine le rôle de tam-tam qu'on appelle "*Akon houn*" (Tam-tam de la poitrine) en langue "*Fon*". Dans cette catégorie de canal, il faut citer les mimiques qui sont de véritables petits mouvements de la langue, de la tête, des doigts, du pied ou très souvent des yeux. Ce système de communication très développé à Abomey permet rapidement l'adhésion, l'abstention ou le refus à quelqu'un du groupe socioculturel en présence de l'interlocuteur sans qu'il ne comprenne ; car ces signes viennent contrarier la plupart du temps la parole.

3. Le symbole ou l'image

Ce type de canal de communication sociale permet, surtout dans une ville historique, à l'individu ou à un groupe socioculturel d'exprimer sa personnalité, ses pensées. Elle incarne sans parole le respect mutuel et véhicule l'histoire de soi et/ou de sa communauté. Les images ou symboles se ramènent aux styles vestimentaires, aux bas-reliefs, aux tissages, aux sculptures, aux dessins, aux graffitis et à la tannerie.

4. La réunion

Elle est un moment privilégié d'échanges, de discussions, de jugements, d'analyses et de règlement des litiges sociaux. Elle réunit les membres d'une même ou de plusieurs familles, de clans, de religions, de confréries ou de la dynastie royale. et favorise la compréhension, la tolérance, la quiétude, la justice, l'équité, en somme l'instauration de la paix. Ce qui est important, il est constaté la plupart du temps l'irréversibilité unilatérale des décisions prises.

¹⁴ Ce mot qui veut dire blague est issu de la langue *Fon*. C'est un moment de la connaissance des histoires de la famille du quartier, de généalogie.

5. La communion

Elle se déroule dans les lieux d'enterrement, de représentations des mânes de nos ancêtres, des Dieux ou des forces extra terrestres, de religions (temples, cultes et mosquée). La communion se rapporte à la divination (*Fa*)¹⁵, aux prières et aux libations sans ou avec sacrifice de bêtes. Elle constitue des occasions de solennités pour communiquer avec la nature, les mânes de nos ancêtres. Cette circonstance permet de connaître l'avenir, les problèmes et les solutions. Enfin, elle est une instance d'offrandes (boissons et/ou de nourritures) aux parents défunts et aux Dieux en vue de solliciter leur protection, leur bénédiction ou de leur adresser les remerciements.

Par ailleurs, il faut préciser que la danse est pratiquée de manière solitaire, en duo ou parfois collective et renforce le sentiment d'appartenance au groupe et à la communauté. Les chants, les danses accompagnent presque tous les moments de la vie (naissance, baptême, mariage, intronisation des chefs et rois, guerre, amour, mort). Réellement, il ne peut être occulté dans le cas de la mort le rythme "*Avizinli*" dans l'aire culturelle *Adja-Tado*, chez les *Fon*. Selon Ahouaga (2002), que ce soient les tambours, les gongs ou les chansons, la parole reste la trame autour de laquelle s'organise l'ensemble de la communication. Ainsi, avec la parole des sons et des images¹⁶, des messages spécifiques sont transmis au sein de la communauté.

Tous ces canaux traditionnels qui font une partie intégrante des valeurs endogènes d'Abomey, jouaient pendant la royauté un rôle prépondérant dans la communication en vue de l'adhésion de la population aux décisions des familles et du Royaume du "*Danxomè*".

Toutefois il est noté, en matière de communication, l'introduction dans la commune d'Abomey des moyens modernes.

B. les médias modernes

Au nombre des canaux modernes de communication, il peut être cité la radio communautaire (Royale FM), la presse écrite (Journal) "*Abomey info*".

En effet, l'étude a analysé l'existence de ces canaux à l'aide du modèle SWOT.

¹⁵ Science divinatoire importé du royaume d'Ifè du Nigéria par le Royaume de *Danxomè* pour prédire. La famille dépositaire est *Djissa* qui est contrôlée par *Guèdègbé* au temps de la royauté.

¹⁶ A Abomey, les bas-reliefs, les tissages, les symboles des divers rois sont évocateurs d'une communication séculaire réussie.

PARAGRAPHE II : L'application du modèle d'analyse SWOT à l'existence des canaux de communication sociale au profit du développement à Abomey

A l'examen du système communicationnel en vue de la participation dans le processus de développement de la commune d'Abomey, les facteurs internes (forces-faiblesses) et externes (opportunités-menaces) ont été dégagés. L'association de ces facteurs avec les faits relatifs à la diversité des acteurs et des domaines a permis de concevoir la matrice de diagnostic stratégique (MDS) présentée par le tableau VI.

Tableau VI : Matrice de diagnostic stratégique

	Facteurs positifs	Facteurs négatifs
Facteurs internes	Forces	Faiblesses
	<p>Facteurs naturels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environnement géo-physique <p>Déterminants humain et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Confiance du public aux canaux traditionnels - Existences des médias modernes -Besoins accrus d'informations, <p>Facteurs politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cadre juridique (loi n° 97-029 du 15 Janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin - Existence d'un cadre institutionnel (Mairie d'Abomey, Ministère chargé de la Décentralisation)/ -Existence de Représentations d'acteurs au développement local 	<p>Déséquilibre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible/Absence/Asymétrie d'informations - Faible revenu des ménages, <p>Vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de canaux de communication, - Harmonisation des émissions en relation avec des publics cibles ; - Faible revenu financier <p>Facteurs politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politico-administrative, - Absence de concertation entre promoteur et autorité locale,
Facteurs externes	Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des ONG locales et de personnes ressources, - Existence de partenaires et possibilité de coopération décentralisée., - Existence de canaux de communication externes à la Commune - Apport des institutions comme le PNUD, l'USAID et des ONG. 	<ul style="list-style-type: none"> - Immixtion des personnes ressources - Risque de blocage des financements extérieurs. - Orientation politiques du pouvoir central

Source : Agbandji, 2010

SECTION II : EFFETS SUR LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA

COMMUNE D'ABOMEY

L'existence de canaux de communication dans la commune d'Abomey a d'énormes points positifs qu'il convient d'énumérer sans omettre les faiblesses y afférentes.

PARAGRAPHE I : Les facteurs internes dus à l'existence de vecteurs de communication

locale

Il s'agit des forces et des faiblesses.

A. Les forces

Les canaux traditionnels supra-cités vivifient au sein de la communauté la confiance, la perspicacité, le courage, la persuasion ou la dissuasion, l'engagement, le respect de la hiérarchie et du sacré, la motivation, la sincérité, la tolérance et à moindre égard l'esprit de vengeance. Ces canaux favorisent la *hexis corporelle*¹⁷.

Au regard de l'efficacité et/ou de l'efficience que ces canaux traditionnels de communication doublée de la crédibilité de l'autorité des chefs de famille et de religions, des notables et des dignitaires qui sont les dépositaires de la culture offrent, la réussite du processus de développement local s'avèrerait indiscutable.

En effet, les canaux traditionnels jouent un rôle important dans la motivation et la mobilisation sociale. Ils constituent un véritable canal de communication, base du dialogue, qui favorise un développement local certain. Par ailleurs, ces canaux traditionnels ont une fonction d'identification collective et de cohésion sociale dans le respect de la hiérarchie sociale au plan des décisions et des actions (Ahouaga, 2002). Même dans tes cas de réjouissance, la discipline est de mise. C'est ainsi que tu ne peux pas danser ou entonner une chanson encore moins prendre la parole avant quelqu'un de plus âgé ou de rang supérieur dans la hiérarchie malgré la jeunesse de l'individu qui incarne un pouvoir.

Par ailleurs, le griot, maîtrisant réellement la langue, l'histoire et les traditions, participe aussi, par ses actions de récit et de louange, à la régulation de l'éthique de la vie sociale afin d'éviter des anomies.

¹⁷ La *hexis corporelle* est l'équivalent grec de l'*habitus* latin, qui est l'instrument « de l'intériorisation de l'extériorité ». C'est la manifestation corporelle de l'*habitus*. En outre, il s'agit d'une inscription de culture et de l'*habitus* dans le corps (Bourdieu, 1985).

S'agissant des vecteurs modernes de communication, l'efficacité tient au fait qu'ils couvrent une grande étendue de récepteurs. Toutefois, il faut reconnaître que le mécanisme de fonctionnement de ces canaux (traditionnels et modernes) n'a pas que des aspects positifs.

B. Les faiblesses

Contrairement aux canaux traditionnels, les vecteurs modernes de communication présentent d'énormes exigences. En effet, le public d'une radio n'a pas toujours les mêmes motivations, les mêmes attitudes et les mêmes comportements que celui des canaux traditionnels. L'élaboration des grilles de programme, le choix des émissions et des langues de diffusion entre autres, constituent les faiblesses des médias modernes. D'un autre côté, Bogart (1969) souligne que « les effets des mass médias ne peuvent être séparés du système d'éducation, des institutions de culture supérieure telles les musées... ». Pour ce faire, les auditeurs s'attachent à la proximité des radios pour le fait que ces dernières parlent abondamment les langues maternelles locales.

Au moment où les vecteurs traditionnels ont des difficultés à disséminer l'information dans toute la communauté, au même instant ; et ceci, sans asymétries d'informations, les mass médias au contraire atteignent le plus grand nombre sans pouvoir nécessairement convaincre afin d'une adhésion de la population.

En revanche, l'histoire et le progrès technologique offrent, en matière de communication à la commune d'Abomey, des facteurs externes ambivalents.

PARAGRAPHE II : Les facteurs externes en matière de communication dans la commune d'Abomey

Ils regroupent les opportunités et les menaces.

A. Les opportunités

Dans le domaine de la communication communautaire, il ne suffit pas d'avoir accès à l'information pour être informé. Le citoyen qui a reçu l'information n'a pas forcément la motivation ou les capacités qui lui permettraient d'agir valablement au sein d'une démocratie. Et, pour que la population puisse croire, il faut les canaux exogènes maîtrisant les réalités socioculturelles comme les personnes ressources et les médias.

1. Les personnes ressources

La commune d'Abomey comme supra énoncé est la capitale historique de "*Danxomè*". A ce titre, elle est entourée par des communes qui étaient fortement impliquées dans la vie du Royaume.

Anciennement appelée Canton, il s'agit des communes, d'*Agbangninzoun*, de *Zogbodomè*, de *Za-kpota* et la zone de "*Cana*" dont une partie était incluse dans la commune de *Bohicon* d'aujourd'hui qui ont évolué sous la domination du Royaume du *Danxomè*. Ces différents cantons ont connu la nomination de leurs chefs qui ne sont que les fils du 10^{ème} roi, *Glèlè* l'innovateur et le diplomate. Les cantons ont respectivement pour Chefs *Agbidinokoun*, *Zodéhougan*, *Dègan* et enfin *Langanfin* qui sont aujourd'hui de grandes familles. D'origine de la commune d'Abomey et connaissant par conséquent l'histoire, ils peuvent contribuer à l'instauration de la communication sociale dans le processus de développement.

De même, la diaspora constitue un canal de communication qui contribuerait à la réalité "développementaliste".

Toujours dans le cadre des opportunités, il n'est pas à ignorer l'apport des canaux de communication sociale des autres communes non lointaines.

2. Les médias extérieurs à la Commune

A cet effet, les médias ont une force sociale et politique qui influence beaucoup le comportement général de la population. Autrement dit, les médias constituent l'un des éléments d'un vaste système de communication.

En outre, l'existence, la proximité et l'écoute des radios tels que "Trait d'union" et radiotélévision Carrefour à *Bohicon*, la radio "*Tonagnon*" de "*Zogbodomè*", La radio "*Lalo*", la radio "*Couffo*" FM et de l'ORTB ont des potentialités dans le processus de développement de la commune d'Abomey. Toutefois, que dire des facteurs d'échec ou encore des menaces ?

B. Les menaces

Elles se rapportent aux éventuelles immixtions des personnes ressources dans les affaires internes de la commune d'Abomey. De même, certaines émissions relatant d'autres réalités peuvent influencer les comportements autant des populations que des autorités locales et mettraient à mal la participation des citoyens.

PARAGRAPHE III : L'analyse stratégique pour un bon fonctionnement des canaux de communication sociale

Les faiblesses issues de la matrice de diagnostic stratégique (Tableau VI), étant connues et susceptibles de remède par l'Administration locale et centrale, l'étude s'est proposée de faire

l'exploration des forces pour donner plus de chance à la communication sociale dans le but d'atteindre les objectifs de développement assignés aux collectivités locales.

Cette exploration se résume à la possibilité offensive qui consiste au renforcement des forces en s'appuyant sur les opportunités et aux possibilités défensives et préventives en confrontant les forces aux menaces comme l'indique les tableaux VII et VIII.

Tableau VII : Association des forces aux opportunités

Forces	Opportunités
1. Confiance du public par les canaux traditionnels	1. Existence des ONG locales et personnes ressources
2. Besoins accrus d'informations	2. Existence de partenaires et possibilité de coopération décentralisée
3. Existence d'un cadre juridique et Institutionnel	3. Existence de canaux de communication externes à la Commune

Source : Agbandji, 2010

Tableau VIII : Confrontation des forces aux menaces

Forces	Menaces
1. Confiance du public par les canaux traditionnels	1. Immixtion des personnes ressources
2. Besoins accrus d'informations	2. Risque de blocage des financements extérieurs
3. Existence d'un cadre juridique et Institutionnel	3. Orientation politiques du pouvoir central

Source : Agbandji, 2010

La combinaison des différents facteurs a permis de dégager les stratégies résumées comme suit :

- Renforcer la capacité des mairies en matière de management et de "leadership";
- Améliorer les politiques de communication sociale pour faciliter le développement local durable ;
- Mettre en place un cadre juridique et financier permettant à la commune d'Abomey d'accéder aux moyens modernes de communication de masse ;
- Opter pour la gouvernance locale à travers la participation communautaire, gage d'un développement assuré.

CHAPITRE II : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Le présent chapitre expose les divers résultats obtenus et l'analyse qui en est faite. Pour ce faire, les données ont été transformées en graphiques et tableaux selon les types d'informations.

SECTION I : EXPOSE DES RESULTATS

Elle s'articule en trois paragraphes et concerne les déterminants socio-anthropologiques, les contraintes au développement local et les bases d'une politique de communication sociale dans la commune d'Abomey.

PARAGRAPHE I : Les causalités socio-anthropologiques du développement local à Abomey

La conscience citoyenne des populations et leur niveau d'intégration dans le processus de développement communal sont abordés dans ce paragraphe.

A. La conscience citoyenne des populations

La figure 4 illustre la répartition des acteurs selon la reconnaissance de leur rôle dans le processus de développement.

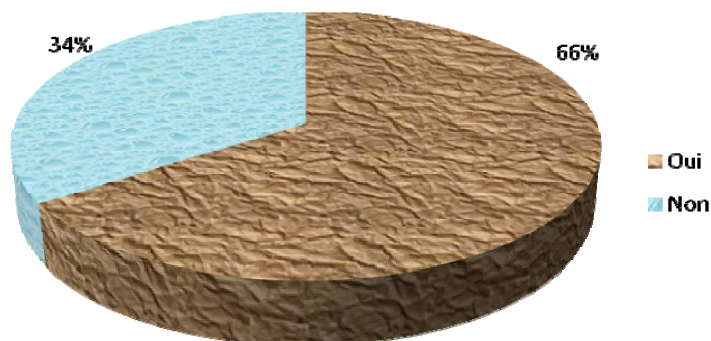


Figure 4 : Répartition des acteurs suivant la reconnaissance de leur rôle dans le processus du développement local.

Source : Agbandji, 2010.

En effet, la figure 4 montre que 66 % des populations sont conscientes de leur rôle dans la participation au développement local à l'opposé de 34 % qui ignorent ce rôle. Ce qui traduit l'idée d'une forte conscience citoyenne dans la Commune.

B. Le niveau d'implication des citoyens

Suivant le degré d'implication des citoyens dans la gestion de la Commune, la figure 5 permet d'avoir une bonne compréhension.

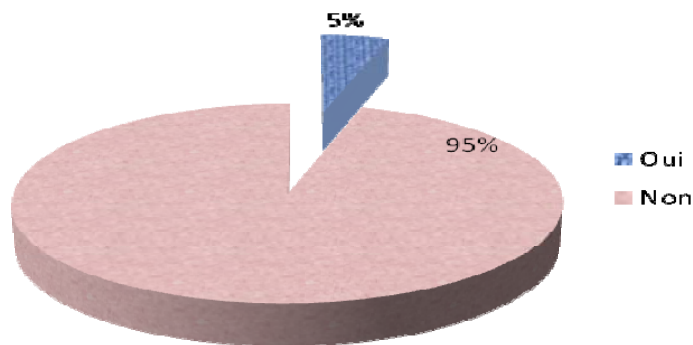


Figure 5 : Répartition des citoyens suivant leur implication dans la gouvernance locale

Source : Agbandji, 2010

Au regard de la répartition statistique, on remarque qu'environ 5 % de la population sont impliqués dans la gestion des affaires de la Commune. En revanche, près de 95 % ne s'y intéressent guère. Ce niveau d'implication est très faible et suscite divers interrogations.

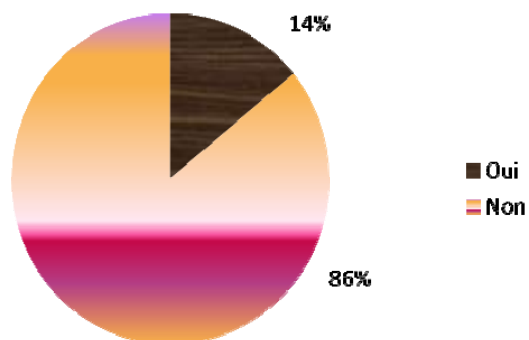


Figure 6 : Répartition des citoyens selon leur participation aux réunions et décisions relatives à leur Commune

Source : Agbandji, 2010

La figure 6 ci-dessus révèle que 86 % de la population enquêtée ne participent pas aux réunions et aux décisions concernant la vie de leur Commune.

De toutes les personnes enquêtées, seules 14 % participent à ces instances. Dans ce cas, il convient de s'interroger également sur la nature de ces acteurs constituant ces 14 %.

La figure7 illustre la répartition des citoyens en fonction de leur implication dans l'élaboration et l'adoption du PDC de la Commune.

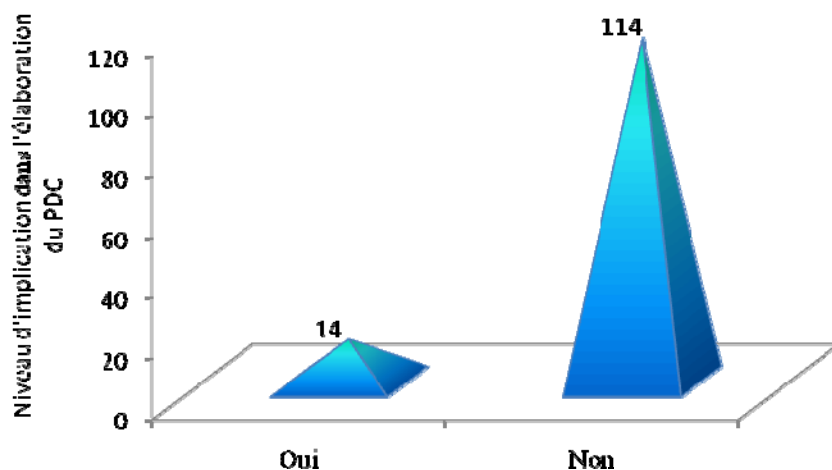


Figure 7 : Implication dans l'élaboration et l'adoption du PDC
Source : Agbandji, 2010

De cette représentation et en tenant compte des 128 personnes enquêtées, il ressort que l'élaboration et l'adoption du PDC n'ont connu que la participation de 10,93 % des citoyens contre 89,06 % des populations qui déclarent n'avoir pas été impliquées.

PARAGRAPHE II : Les contraintes au développement communautaire

Plusieurs difficultés sont liées au développement dans la commune d'Abomey.

A. L'information des populations locales

Les résultats des enquêtes permettent d'identifier l'information comme un facteur limitant.

La figure 8 traduit le niveau d'information des populations sur le budget et le compte administratif de la Commune.

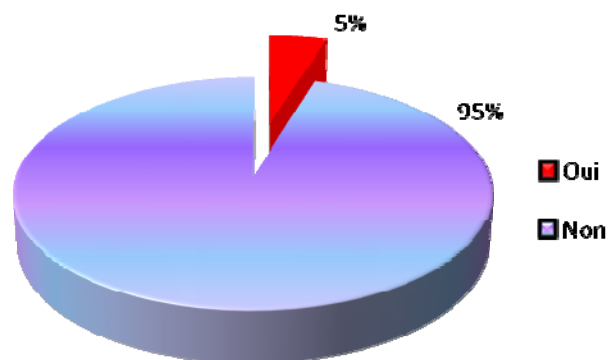


Figure 8: Niveau d'information sur le budget et le compte administratif de la Commune

Source : Agbandji, 2010

L'observation de la représentation graphique montre que 95,31 % des enquêtés n'ont aucune idée du budget et du compte administratif de la Commune. Sur 128 acteurs enquêtés, 6 seulement sont informés dudit budget et du compte administratif, soit 4,68 %.

En revanche, la participation des citoyens aux séances d'information est résumée dans le tableau IX en-dessous.

Tableau IX: Répartition des populations suivant leur participation aux séances d'informations sur la Commune.

Participation aux séances d'information	Effectifs	Pourcentage
Oui	16	12,5 %
Non	112	87,5 %
Total	128	100 %

Source : Agbandji, 2010

A partir du tableau IX, il est constaté que 87,5 % des citoyens ne bénéficient pas des séances d'information de la part de l'administration communale contre 12,5 %.

Relativement à l'accès à l'information liée au compte rendu des délibérations du conseil communal, la figure 9 permet d'avoir une bonne compréhension.

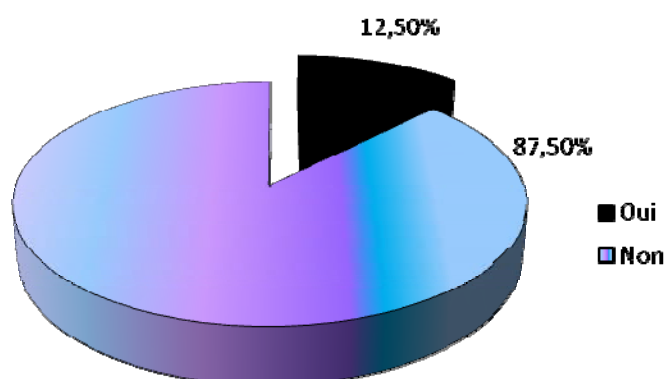


Figure 9 : Niveau d'information du compte rendu des délibérations du conseil communal

Source : Agbandji, 2010

Ici, de toute la population, seuls 12,5 % ont le compte rendu des délibérations du conseil communal contre 87,5 %. Ce qui suppose un déficit inquiétant en matière d'informations pour la sensibilisation des acteurs locaux sur les actions de développement de leur territoire.

B. La consultation des affiches de la mairie par les citoyens

La consultation des affiches de la mairie par les citoyens est traduite par le tableau X.

Tableau X: Répartition de la population en fonction de la consultation des affiches à la mairie.

Consultation des affiches	Effectifs	Pourcentage
Oui	32	25 %
Non	96	75 %
Total	128	100 %

Source : Agbandji, 2010

Le tableau X révèle que 75 % de la population ne consultent pas les affiches à la mairie. Au contraire, seuls 25 % lisent les informations affichées. Cette répartition semble fondée au regard du taux d'analphabétisme dans la Commune qui est de 48 %.

PARAGRAPHE III : La nécessité d'une politique de communication sociale à Abomey

Au vu des divers résultats, il appert que des mesures idoines existantes soient explorées et que des politiques puissent être mises en œuvre dans le but d'amorcer le développement réel de la Commune.

A. L'existence et l'adaptation des moyens locaux de communication

La figure 10 illustre les divers moyens de communication existants dans la Commune.

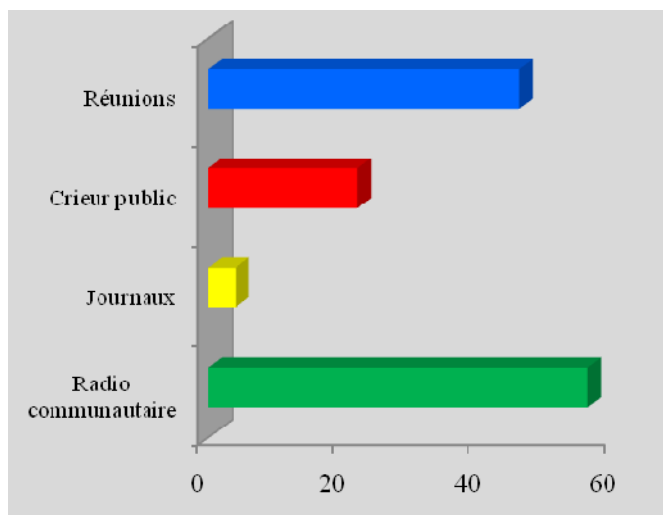


Figure10 : Répartition des citoyens en fonction des canaux locaux désirés

Source : Agbandji, 2010

L'analyse de la figure 10 montre que 43,75 % des citoyens écoutent la radio locale, 3,12 % s'intéressent aux journaux alors que 17,18 % préfèrent s'informer par le crieur public et 35,93 % à travers les réunions.

B. Le niveau de satisfaction des populations de la gestion de la Commune

La gestion de la Commune par les populations est fondamentale dans le processus de développement. Pour ce faire, le tableau XI donne la répartition des citoyens selon leur niveau de satisfaction de la gouvernance locale.

Tableau XI: Répartition des citoyens en fonction de leur niveau de satisfaction de la gouvernance locale.

Réponses des enquêtés	Effectifs	Pourcentage
Oui	30	23,43 %
Non	98	76,56 %
Total	128	100 %

Source : Agbandji, 2010

L'appréciation des valeurs représentées dans le tableau XI montre que 76,56 % de la population ne sont pas satisfaites de la gestion faite de leur Commune par les responsables locaux. A l'inverse, 23,43 % sont d'accord pour cette gestion.

Les résultats consignés dans ces différents tableaux et figures permettent à l'étude de faire une analyse basée sur les principes de la communication pouvant favoriser le développement.

SECTION II : ANALYSES DES RESULTATS

Avant d'analyser les résultats obtenus dans le cadre de cette étude, il convient d'abord de mettre en évidence le contexte de la communication sociale à travers le modèle PEIR, puis faire l'analyse du contexte de la communication pour une participation communautaire dans la ville d'Abomey.

PARAGRAPHE I : La mise en évidence de la question de communication sociale à Abomey par le modèle PEIR

La problématique de la communication dans la ville d'Abomey a fait l'objet dans ce paragraphe d'une analyse au moyen du modèle PEIR décrit plus haut. Cette analyse est représentée par la figure 11.

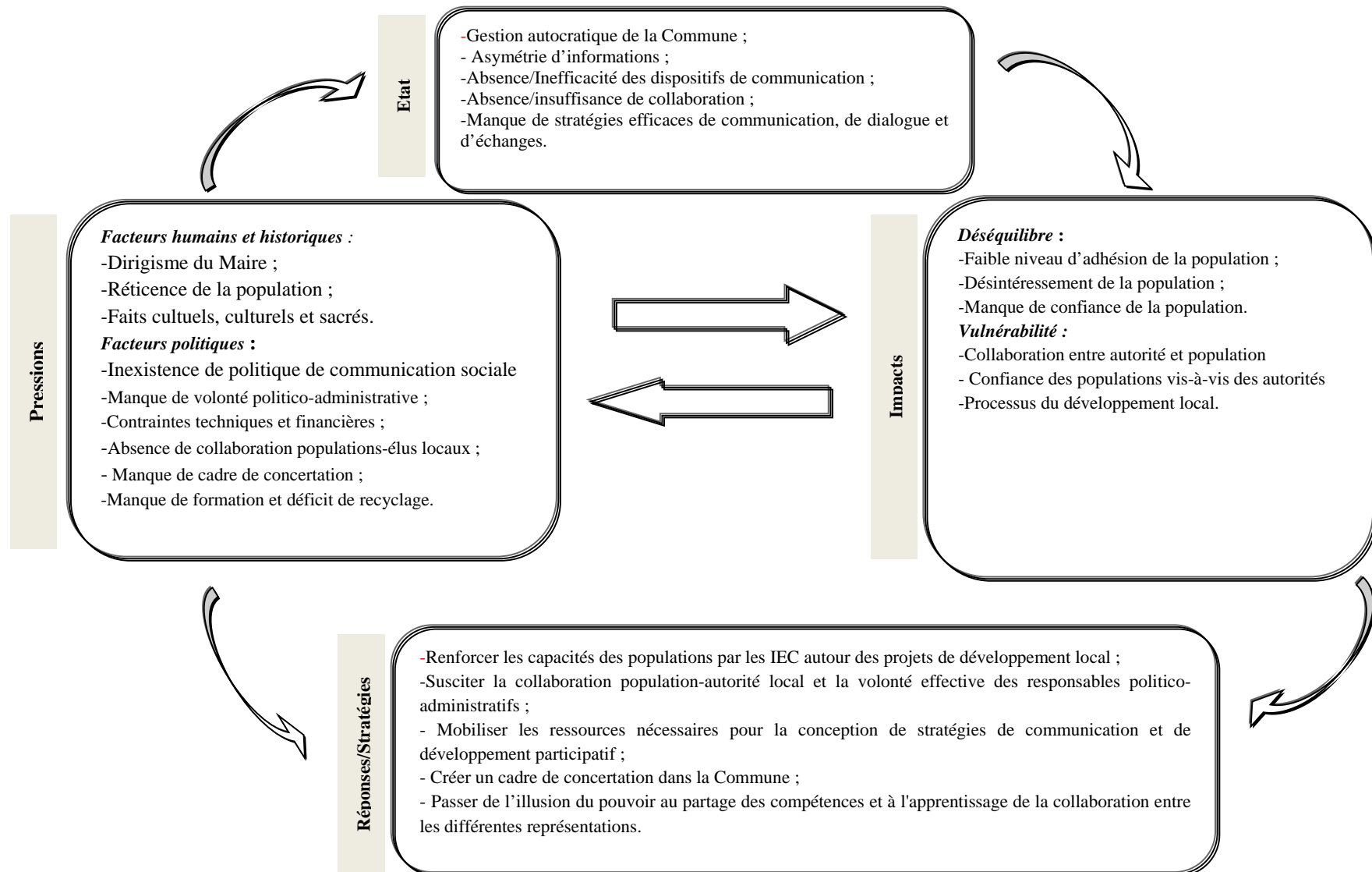


Figure 11: Modèle d'analyse PEIR
Source : Agbandji, 2010

En effet, il ressort de l'observation de la figure 11 que divers facteurs influent sur la communication dans la Commune. Entre autres déterminants, il peut être évoqué la réticence de la population, le dirigisme du Maire, le manque de concertation et de formation. Conséquemment, ces indicateurs ont des impacts (déséquilibre, vulnérabilité) sur le système de communication.

Par ailleurs, la corrélation de tous ces facteurs ont conduit à des mesures de correction et d'adaptation en vue de l'amélioration du système de communication pour un développement de la commune d'Abomey.

PARAGRAPHES II : L'analyse du contexte de la communication sociale pour une participation communautaire dans la commune d'Abomey

Ce paragraphe aborde l'analyse du contexte communicationnel sociale à travers le cadre législatif, réglementaire et les déterminants d'un développement réussi. Il évoque enfin, l'importance de la communication dans la participation communautaire comme clef de voûte.

A. Les cadres législatif et réglementaire de la participation du citoyen à l'action communale au Bénin

La loi N° 97-029 sus-citée fait obligation au Maire de faire participer les citoyens aux affaires de la Commune. La Commune est, en effet, le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. De ce fait, elle constitue l'expression de la décentralisation ainsi que le lieu privilégié de la participation du citoyen à la gestion des affaires locales. Or, la participation du citoyen à la vie communale se mesure par l'information du public, l'accès aux documents administratifs et l'implication dans les affaires locales (CIRD, 2006).

1. L'implication du citoyen dans les affaires locales

Dans le but d'encourager l'implication du citoyen, les élus locaux et les autorités de la Commune doivent écouter les citoyens. Il est question des commissions communales facultatives ou ad'hoc qui sont des lieux d'accueil et d'écoute des représentants de la société civile, en tant que personne ressources.

Il est dressé un procès verbal ou un compte rendu de chaque séance du conseil communal. Un relevé des décisions signé du Maire et du secrétaire de séance est affiché à la mairie à l'endroit destiné à l'information du public dans les huit jours suivant la séance.

Des groupes de travail informels peuvent être constitués selon les opportunités et la création des cellules de réflexion est à encourager. Les sondages d'opinion et les consultations sont également des moyens pour solliciter la participation du citoyen et de recueillir son avis avant de prendre une décision importante.

A défaut de pouvoir siéger dans le conseil communal, dans le conseil d'arrondissement ou de quartier de ville, le citoyen qui veut s'impliquer dans la vie de la commune peut rejoindre les représentations de la Société Civile existantes ou prendre l'initiative de créer une nouvelle structure, en rapport avec la gestion locale.

2. L'information du public

La loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, en son article 30 rend obligatoire l'ouverture des séances du conseil communal au public et si possible la retransmission en direct des débats par le biais des radios locales. L'information du public est destinée à faciliter et à améliorer les relations des citoyens avec la Commune. Le Maire peut aussi initier des rencontres périodiques avec les populations (ou tout au moins certaines corporations ou groupes professionnels) pour des séances d'information et de sensibilisation dans les maisons du peuple ou sur les lieux publics. L'édition périodique d'un bulletin communal et la propagande de proximité sont également indispensables pour susciter la participation du citoyen.

C'est ainsi que pour la Mission de Décentralisation (2006), la création d'un service de l'information et de la communication au sein de la Commune est un excellent moyen pour véhiculer les messages de la mairie vers les populations à la base.

Par ailleurs, la commune dispose de nombreuses possibilités de mettre le citoyen au cœur des affaires locales. Il se rapporte à une volonté politique car il ne suffit pas de faire, il faut avoir la volonté et savoir le faire. Il importe à l'équipe communale de passer de l'information (qui porte à l'attention de...) à la communication (qui expose, explique, tente de convaincre, de motiver, et de susciter l'adhésion) et de la communication à la participation. Cette triade, ***information-communication-participation*** est fondamentale à la réussite des enjeux de la décentralisation si tant est que le développement local se fonde elle-même sur un ensemble de principes.

3. L'accès aux documents administratifs

Selon la même loi, toute personne a le droit de consulter à la mairie de la commune, les procès verbaux et les comptes rendus des délibérations du conseil communal ou municipal, les divers actes communaux (arrêtés, décisions, contrats) et d'en prendre copie à ses frais. Seules échappent à cette règle, les délibérations ayant fait l'objet d'un huis clos comme précisé plus haut. Cette mesure va au-delà du simple affichage des comptes rendus qui sont le plus souvent des extraits ou des résumés de délibérations prises qui n'informent que d'une manière parcellaire. Les documents sont disponibles dans l'intégralité de leur rédaction.

Une fois voté par le conseil communal et approuvé par l'autorité de tutelle, le budget de la commune reste aussi déposé à la mairie où il est tenu à la disposition du public. Sa consultation permet au citoyen de prendre connaissance des prévisions de recettes et de dépenses qui lui permettent d'apprécier la politique communale en termes budgétaires. Le compte administratif approuvé par l'autorité de tutelle reste déposé à la mairie où il est également tenu à la disposition du public. La lecture du compte administratif lui permet de s'informer des réalisations.

Le compte de gestion approuvé et ses annexes établis par le comptable sont soumis au contrôle juridictionnel de la Chambre des Comptes de la Cour Suprême dans les conditions fixées par les textes en vigueur. Ledit compte et l'arrêt rendu par la Chambre des Comptes font l'objet d'une large diffusion.

Fort de l'existence manifeste des textes et de la volonté des citoyens de la ville, l'hypothèse de l'étude selon laquelle «*La non implication effective des élus locaux et des acteurs sociaux à la base est due à une quasi absence d'une communication sociale conséquente à Abomey*» est vérifiée.

B. Les déterminants d'un développement réussi

Cette analyse se fera à travers les rapports élus locaux et citoyens d'une part, et selon l'importance qu'accordent ces responsables à la communication locale dans la gestion des affaires publiques d'autre part.

1. Les rapports élus locaux et citoyens de la commune d'Abomey

La gouvernance locale est une réponse institutionnelle de la décentralisation. Elle a pour objectif de favoriser l'autonomie des communautés à la base, de les rendre plus actives afin d'assurer un

développement harmonieux de toutes les localités par l'impulsion d'une dynamique de concertation entre les différents acteurs en présence.

Les modalités de la participation des populations au développement local sont précisées dans les textes et lois en vigueur ; ce qui canalise donc les différents intervenants. C'est pourquoi la Constitution du 11 Décembre 1990 en son article 150 du titre X stipule que « *les collectivités locales s'administrent librement par les conseils élus, dans les conditions prévues par les lois* ».

La collaboration élus locaux et citoyens est une relation de proximité fondée sur l'implication des populations dans la gestion communale, sur un partenariat local de symbiose et de synergie d'action. C'est aussi une relation fondée sur l'obligation de résultat, sur un courant d'échanges réciproque et constant. Pour Bako-Arifari (1998), ces liens sont qualifiés de rapport "global-local" et nécessitent une intermédiation entre les représentations locales.

Dans la commune d'Abomey et comme l'indique la figure 4, 66 % de la population sont conscientes de leur rôle, de leur nécessaire contribution au développement de la localité alors que par ricochet, 95,31 % (figure 8) ne sont pas impliqués dans la gestion des affaires de la Commune. Ce qui révèle un niveau très faible d'implication de la population. Or, l'engagement des populations pour la mise en œuvre des actions est une condition essentielle pour l'effectivité du développement local. Par conséquent, le développement local ne peut être viable si la contribution des communautés de base, qui en sont les bénéficiaires n'est pas effective. D'où la nécessité de prendre des décisions d'entreprendre un projet ou un programme doit être localement fait en concertation avec les acteurs concernés. Ceci permet à la population locale de mieux comprendre le bien fondé des réalisations à faire et par surcroît de mieux s'investir. Cela ne peut se faire sans les réunions de proximité qui sont des "espaces de concertation et de socialisation" (FAO, 1995). Mais force est de constater que dans la commune d'Abomey, les populations ne participent pas aux réunions et aux décisions relatives à leur Commune comme l'indique la figure 6. Près de 86 % estiment que l'administration locale ne les implique pas dans la prise de décisions. A en croire un des enquêtés et membre du conseil communal, « *la notion de gouvernance locale voire de développement local suppose un effort pour dégager un consensus. Mais il n'y a pas de franche collaboration entre la mairie et le conseil, encore moins avec la population. C'est ça qui fait les difficultés. Ici, le premier responsable (Maire) n'aime pas faire les réunions avec les élus encore moins avec les populations, il n'aime pas du tout. Au sein du*

conseil, il y a des décisions qui se prennent en désordre sans l'avis du conseil communal à plus forte raison avec les populations ». Aussi a-t-il ajouté « Il y a des choses qu'on fait sans chercher à consulter, même les adjoints ne sont pas informés. Il y a des choses qui se passent vraiment sans l'avis du conseil ».

Pour preuve, dans le cadre du service, il a été conduit une mission de réalisation de projets de développement dans la Commune. La grande surprise, est que le Maire a même oublié qu'il a ventilé le courrier d'invitation vers les Chefs d'Arrondissement (CA). Chose paradoxale, et à l'opposé de deux autres Maires (*Lokossa* et *Dogbo*), il a reçu la mission seul sans secrétaire de séance, ni même l'un de ses deux adjoints et encore moins le Secrétaire Général (SG) de la mairie. La seule question qui le préoccupait est de savoir le montant du projet. Pour la suite, le lendemain, non seulement il n'y était pas, mais plus grave, il n'a informé aucun de ses adjoints et le seul Secrétaire Général informé est instruit pour prendre part à une réunion à la préfecture. La mission a dû forcer la tenue de la réunion, mais jusqu'à ce jour aucune des actions qu'il doit mener envers le partenaire n'est faite. Or, la Commune est, aux dires des élus locaux, à 10 % de couverture en eau potable en 2009 bien que le programme prévoit dans l'escarcelle de ses interventions la question de l'eau. Nul doute, l'eau demeure un bien indispensable et essentiel pour la vie de tous les organismes vivants (Agbandji, 2008). Cette assertion prouve que l'eau est essentielle pour la promotion des activités économiques qui concourent au développement local. Son indispensabilité est plausible pour le développement, qui plus est, pour une localité dont le relief relativement élevé, est caractérisé par des terres qui ne sont pas irriguées et pour lesquelles il n'existe aucun réceptacle. Pour cette population, l'eau constitue à l'image de l'air un bien indispensable à la vie humaine (Ahodjidé, 2010), ce que confirme l'allégation du Président Blaise Compaoré cité par Lingane (1992) qui dit que « l'eau pour nous constitue l'essentiel de notre combat pour le développement »

Certes, le Maire a raison de fustiger l'incivisme de la population face à la fiscalité ; car, oublie-t-il qu'en tant que prince, il est gouverneur local dans une ville hautement historique où les familles princières vivaient largement de la vassalité ? S'il est vrai qu'il connaît ce principe régalien, il se doit davantage faire de la communication sociale au lieu de gérer la Ville dans un système dirigiste bloquant tout contact et toute négociation avec la communauté. Alors, pour paraphraser Jacques Giri (1986): « *l'Afrique en panne* », il peut être conclu que le

développement local est en panne à Abomey pendant ces deux mandatures de cinq ans chacune. Peut-on simplement parler de panne étant donné que c'est l'unique personne qui occupe le poste de Maire depuis le début de la décentralisation ? Non, on dira subséquemment que la commune d'Abomey est mal partie en matière de développement à l'image de l'assertion de René Dumont (1962) en ce qui concerne l'Afrique.

Pour le Maire, les populations n'ont pas à participer puisque, déclare t-il, « *il y a un conseil communal ; et si les populations doivent participer, c'est au moins que les populations contribuent au financement des différentes actions en payant les impôts, les taxes ; mais du point de vue de la gestion quotidienne, je ne vois pas comment est-ce que la population peut beaucoup contribuer* ». On peut donc conclure que les théories de l'approche participative souffrent de la mise en œuvre dans la commune d'Abomey bientôt une décennie après la décentralisation, les initiatives de développement ne connaissent pas de succès parce que ne parvenant pas encore à obtenir l'adhésion des populations. Si pour le PNUD (2004), un gouvernement qui n'ambitionne pas d'appliquer des politiques de développement durable n'est pas digne, alors il est aussi aisé de classer le développement d'Abomey parmi ceux qui n'ont pas encore atteint un bon niveau de gouvernance au regard de l'inexistence de mécanismes d'écoute et d'échanges avec leurs populations. L'approche participative, l'un des principes chers au développement local n'est pas appliqué dans la Commune parce que les responsables locaux n'en n'ont pas encore pris conscience. Pour preuve, de l'avis de l'autorité communale : « *ça peut faire du désordre que tout le monde veuille gérer ; c'est pour ça qu'au niveau national, on a un gouvernement avec des ministres qui doivent gérer et rendre compte. Pour faire le parallèle, on a l'Assemblée Nationale qui contrôle et sanctionne. C'est ainsi qu'au niveau communal, on a l'exécutif (le Maire et ses adjoints) et tous les services de la mairie, l'assistance et le contrôle de la légalité de la tutelle. Mais penser que toute la population veuille s'emparer du conseil pour gérer, ça ferait trop pagaille* ». Cette allégation ne répond nullement aux dispositions des textes de lois sur la décentralisation.

Tout ceci compromet le développement de la localité quand on sait que toute intervention visant une amélioration réelle et durable des conditions de vie des populations est vouée à l'échec si les acteurs concernés ne sont pas associés. Il n'y aura pas de changement durable à moins que les populations soient impliquées à tous les niveaux d'intervention, de l'identification des problèmes

à la recherche et à la mise en œuvre des solutions (Bessette et Rajasunderam, 1996). Cela se traduit ici par un faible taux de participation à l'exécution du PDC évaluée à moins de 20 % dans la Commune. Cette évidence n'est pas à commenter puisqu'un PDC est conçu avec la participation de 10,93 % des citoyens (Figure 7). En conclusion, c'est un PDC qui ne tient pas compte des potentialités historiques et touristiques de la Commune qui a été élaboré.

En effet, le Maire ignore l'acceptation de Olivier de Sardan (1998) sus-mentionnée.

Ces populations qui déjà renâclent la modernité que regorge le développement local méritent un traitement particulier surtout en matière de communication. Pour réussir, il faut solliciter leur participation en permanence afin de leur prouver les avantages du développement et non vouloir repousser les bornes de l'histoire pour leur démontrer la suprématie de la gouvernance locale.

Dans l'élaboration et l'adoption du PDC à Abomey, 89,06 % (Figure 7). des citoyens ont déclaré n'avoir pas été impliqués. Ce qui explique l'absence de motivation de leur part et entraîne du coup l'incivisme, surtout celui fiscal parce que ne pouvant pas savoir les actions de la Commune.

La question de fiscalité a toujours fait l'objet de conflits entre les citoyens et la Mairie : « *le problème des impôts, on en a parlé pendant longtemps ici à Abomey. C'était la guéguerre entre le bureau communal et les populations* » a déclaré l'Autorité. Le budget de la Commune se reposant principalement sur le fisc, les pesanteurs historiques et régaliennes ont inévitablement compromis la réussite des initiatives des responsables communaux. Et comme le témoigne le tableau VIII, 76,56 % des citoyens ne sont pas satisfaits de la gestion de la Commune par leurs responsables parce que leurs attentes ne sont pas comblées. La plupart suggèrent la collaboration, l'implication, le consensus sur les décisions et l'exécution des activités de la localité.

Au total, les relations entre administration locale et populations sont caractérisées par une absence de solidarité agissante, un déficit de communication, une asymétrie d'informations, un manque de considération qui entraînent subséquentement la non implication et le désintéressement des citoyens au développement de la communauté. Ces relations, de l'avis général des enquêtés, sont des relations de conflits dues à l'égotisme du Maire.

Mais, l'administration communale ne communique pas suffisamment pour susciter l'adhésion populaire.

2. Les liens entre gouvernance et communication à Abomey

La communication sociale rime bien avec la gestion des affaires publiques à la base. C'est un facteur indispensable dans le processus de développement.

Pour analyser le rapport gouvernance et communication dans la commune d'Abomey, aussi bien les populations que les élus locaux ont été interrogés. De cette enquête, il ressort que le niveau d'information de la population sur les affaires de la Commune est très faible. En effet, 87,5 % des citoyens ont répondu que le Maire n'organise pas de séances d'information à leur intention (Figure 9). Cela veut dire qu'en réalité, les citoyens sont en marge de la gestion quotidienne de leur localité contrairement aux dispositions de la loi. Ce qui fait que nombre de personnes se sentent lésées parce que mises à l'écart par les responsables locaux. Les citoyens se plaignent de la gestion unilatérale de la Commune. Ce qui ne favorise guère la transparence, un des principes cardinaux du développement local. La crédibilité de ces responsables est sans doute remise en cause avec assez de soupçons. Plus de 95 % n'ont aucune idée du budget de la Commune, ni de son compte administratif ainsi que le montre la figure 8. Les citoyens n'ont aucune visibilité dans la gestion des finances. Les seules occasions pour s'informer de l'exécution du budget, sont les séances du conseil communal ou de leurs comptes rendus. Ici encore, les populations ne sont pas présentes pour cause de déficit ou d'asymétrie d'informations. A croire un élu local, « *les gens ne sont pas habitués, il y a manque de sensibilisation, ils ne maîtrisent pas le sens de ces sessions* ». Selon le Maire de la Commune, "la tenue de ces conseils est précédée d'affiches et est annoncée par le canal de la radio communautaire". Pourtant, le constat est que la participation citoyenne est faible. Cela explique qu'aucun effort n'est fait pour expliquer au préalable aux populations leurs droits et devoirs. Le compte rendu des sessions est régulièrement affiché à la mairie, mais 75 % des enquêtés ne le consultent pas comme l'indique le tableau VII. A l'inverse, 12,5 % des citoyens s'informent du compte rendu des délibérations du conseil communal. Il apparaît dès lors une inquiétude pertinente : les moyens de communication employés par la Commune sont-ils adaptés à son contexte socioculturel ? C'est dans le même registre que s'inscrivent les allégations du Professeur Nouhouayi (2010) qui se fonde sur l'exercice extraverti de la souveraineté. Pour lui, il semblerait « *qu'aujourd'hui, avec la démocratie, comme hier aux premières heures de l'indépendance, ces pays (voire des Communes) nouvellement engagés dans la course démocratique, veulent courir aussi vite que ceux qui y sont depuis des siècles et*

conformément à leur culture politique. Pourquoi s'imposer de « mal partir » alors qu'on ne sait pas où l'on va ?

A ce niveau, se posent soit un problème de sensibilisation et/ou des problèmes d'analphabétisme. D'aucuns se disent « *Que peut comprendre une personne non lettrée ou non alphabétisée de la délibération du conseil communal sans la contribution des responsables communaux ?* » Ce questionnement va à l'antipode de l'affirmation de Belloncle (1978) qui est une assertion réelle.

Les investigations effectuées à Abomey ont permis de conclure qu'il existe quatre principaux moyens de communication dans la Commune et ont aussi favorisé de mesurer en même temps la valeur de chacun de ces vecteurs auprès de la population. En fait, il existe la radio communautaire, les réunions de proximité, les crieurs publics et les journaux.

Depuis l'installation des conseillers communaux d'Abomey en janvier 2003, ce n'est qu'en 2006 que les supports imprimés sont utilisés un certain nombre de fois pour partager des informations sur la Commune avec la population. De plus, on peut remarquer que les supports imprimés ne permettent pas aux populations de s'informer. D'abord, à en croire les élus locaux de la Commune, le journal créé par la municipalité n'est pas largement lu. Peu de gens achètent "Abomey info" et « *c'est une question de mentalité ou plutôt de culture. On lit très peu dans les milieux ruraux. Le journal est vendu à 200 F, ça ne fait pas une petite bouteille de bière, mais pourtant les gens préfèrent boire un casier de bière plutôt que de lire un exemplaire de ce journal* ». En outre, on peut associer à ce fait le taux important d'analphabétisme (48 %) inhérent à cette Commune semi- rurale puisque disposant de trois arrondissement urbains contre quatre ruraux. Ce désintéressement pourrait aussi être dû à la qualité contenu dudit journal. Tout ceci est justifié par le peu d'intérêt que les populations accordent au journal. En effet, de tous les enquêtés, seuls 3,12 % s'informent par ce canal comme l'indique la figure 10.

Les crieurs publics sont également des canaux d'information qui existent dans la plupart des Communes au Bénin. Par ce canal, l'information est bien reçue et bien assimilée par les citoyens dans la mesure où elle est conçue et transmise en l'adaptant au mode de vie et aux réalités locales. La langue locale par laquelle le message est transmis fait donc de l'emploi du crieur public, un moyen important de communication locale sous utilisé à Abomey.

Il en est de même pour la radio locale appelée "Royal FM". Prenant en compte les particularités socio-économique et culturelle de la localité, elle est à même de satisfaire les besoins d'un public

large et varié à qui elle s'adresse dans les diverses langues parlées par les populations. Réellement, une frange de la population moyenne (43,75 %) préfère s'informer par la radio locale (figure 9). Toutefois, des points de vue critiques ont été émis contre l'utilisation de ces trois premiers vecteurs de communication par les populations parce qu'aucun d'entre eux ne favorise le "*feed back*", la discussion, l'échange entre l'émetteur et le récepteur (Shannon et Weaver, 1949 ; Morin, 2004 ; Lautier, 2007). Aucune discussion ne peut s'engager en dehors de rares émissions interactives. Il s'agit là d'une information descendante. L'avis des administrés dans ces conditions ne saurait être pris en compte. Ces canaux d'information ne peuvent guère remplacer les réunions qui sont des occasions de discussion, d'analyse, de formation et d'échanges très souvent constructives.

Les réunions recouvrent une série d'activités de rencontres et de discussions dont les formes varient selon leur nature qui fondent le rassemblement. En parlant de participation aux réunions, il faut entendre les modes de concertation à caractère social et politique. Les groupes sociaux n'ayant pas directement accès aux médias, peuvent exploiter les réunions pour s'exprimer sur des questions d'intérêt local ou national. Ces réunions sont aussi des lieux de formation parce qu'elles impliquent des partages de connaissances entre les participants. Elles relèvent d'une démarche inclusive et participative dont l'objectif est d'engager un dialogue dans une stratégie constructive, critique et prospective sur les problèmes de société. En tant que telles, elles élargissent les espaces de dialogue et de délibération en suggérant les voies à explorer, en insufflant une nouvelle dynamique issue de réflexions sereines ou critiques. Les deux moyens d'information sur lesquels s'appuie l'administration communale d'Abomey à savoir la radio locale et les journaux sont insuffisants voire inefficients pour répondre aux aspirations des administrés. Il faut donc ajouter à ces vecteurs, les réunions de proximité pour aussi permettre à la population de s'exprimer et d'être écoutée au lieu de se vautrer dans son siège de commandement en perpétuant un système où chaque acteur soliloque.

Il est donc aisé de constater que la commune d'Abomey ne dispose pas d'un plan de communication encore moins de la deuxième génération du PDC. Les canaux et opportunités de communication ne sont pas exploités pour atteindre les populations. L'information ne circule pas. La communication entre élus locaux et citoyens est presque inexistante. Les têtes couronnées et les autorités religieuses qui ont dorénavant un rôle de premier plan dans la sensibilisation

clanique ne sont pas informées des activités entreprises par les responsables communaux. Il en est de même pour les chefs de quartiers et de villages dont les forces ou capacités en matière d'information et de mobilisation ont été négligées. Quoique les lois sur la décentralisation n'aient rien prévu en ce qui concerne les relations de l'administration communale avec ces différents "leaders" d'opinions, il ne faudrait pas perdre de vue leur potentiel pour la bonne marche des activités de développement local. Car, chaque représentation avec son système et ses acteurs surtout que la Commune est une ville historiquement bien ancrée dans son habitus. Le Maire peut-il déplacer les bornes de l'histoire sacrée sans collaboration en se singularisant ? Les résultats de l'étude permettent de répondre par la négation. Il ne fait aucun doute que les têtes couronnées et les autorités religieuses constituent des relais d'informations et de ce fait, font partie des acteurs du développement local. Le déficit d'informations et de communication envers ces acteurs a créé un écart entre elles et l'administration locale et par conséquent est à l'origine du désintéressement et de vives tensions qu'a connues et continue de vivre la Commune. Tout ceci est la conséquence d'un déficit de dialogue, de solidarité entre les gouvernants, les têtes couronnées, les chefs religieux et de quartiers ; ce qui ne favorise pas une participation réelle et sincère des populations aux questions de développement local. L'absence de sondages d'opinions avant les prises de décisions, l'insuffisance de sensibilisation conduisent les populations à des comportements de résistance au changement (Rogel, 2003). Les gouverneurs locaux maîtrisent-ils le concept de décentralisation de même que les règles et textes fondant le principe de subsidiarité. Ce postulat repose sur l'aide de la communauté locale à la mobilisation des richesses et potentialités locales au service du développement à la base. Les mécanismes du développement local ne s'adaptent pas parce que les gouvernants ignorent qu'il n'existe pas un paradigme de développement fiable à ronéotyper. Ce qui semble expliquer les incivismes locaux tels que les difficultés liées au paiement d'impôts et taxes et la haine manifeste contre les élus. L'information devrait être disponible ou facilement accessible à tous, car l'adhésion aux changements qu'impose le développement local implique un dialogue et une négociation. Ceux-ci vont sous-tendre la prise en compte, non seulement des besoins prioritaires de la population, mais aussi son savoir et ses pratiques inaliénables qui favorisent bien souvent les solutions les plus appropriées, les moins onéreuses et les mieux adaptées aux contextes.

Il faudra donc envisager, au regard de ces insuffisances, des perspectives pour améliorer la vision du développement dans la commune d'Abomey.

Dès lors, l'analyse des différents modes de gestion de l'information et des relations inter-représentations, autrement dit, des déterminants d'un développement réussi révèle que l'hypothèse en vertu de laquelle « *La quasi inexistence d'une communication sociale adéquate au processus de développement de la ville d'Abomey est due aux diverses politiques de gestion mise en place* » est plausible.

C. La communication, clé de voûte de la participation citoyenne et du développement local

La participation des citoyens à la vie communale ne saurait être appréciée comme une faveur que les élus locaux accorderaient à leurs administrés. C'est plutôt une obligation du citoyen en terme de droit de regard sur la vie communale parce qu'il n'y a pas de démocratie si le citoyen à la base ne peut jouir de sa liberté de pensée et de participation.

Dans ce cadre, la participation implique la communication vis-à-vis des citoyens. A priori, l'étude de la communication dans le cadre des rapports émetteur-récepteur s'avère primordiale.

Toutefois, il est à remarquer que la culture de l'instauration et de l'amélioration de la communication publique doit prendre le pas sur toute forme de communication en ce sens que l'Etat central a opté pour la décentralisation. Se rapportant à leurs réflexions sur la culture de la communication publique, Claessens et Gama (2007) soulignent que la société manque toujours et paradoxalement d'une culture de communication publique.

A côté de nombreux et très bons produits d'information (livres, magazines, émissions radiotélévisées, ...), une véritable communication reste à créer dans la commune d'Abomey au vu des présents résultats. Or, celle-ci devrait permettre au public de mieux anticiper les crises socio-politiques et économiques et mieux encore de négocier les virages du futur.

L'"incommunication" ambiante handicape fortement les interactions entre les autorités locales, le pouvoir central et la société et donc génère des crises territoriales (Dupuy, Leroux et Wallet; 2003).

Finalement, quelle qu'elle soit, la communication met en présence un émetteur qui lance un message ayant un contenu et une forme ; cette information est émise pour atteindre un but et elle s'adresse à un ou plusieurs récepteurs. On observe donc les interactions traduites par les

questions : Qui parle ? Pour dire quoi ? Comment ? A qui ? Avec quel objectif ? Quelle stratégie ? Pour quel résultat ?

Selon Shannon cité par Lautier (2007), ce processus de la communication peut être schématisé par la figure 12.

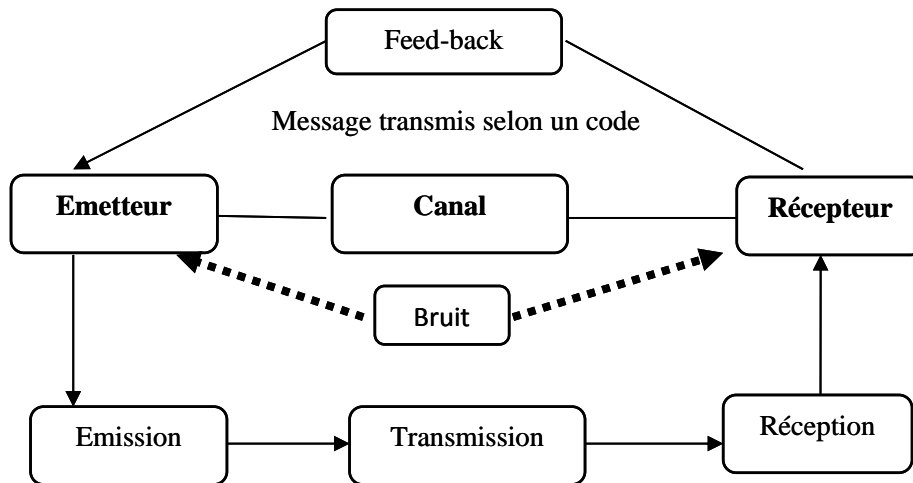


Figure 12: Schéma de communication émetteur-récepteur
Source : Shannon cité par Lautier, 2007

L'analyse du schéma permet d'observer une source (émetteur) et un organe d'arrivée (récepteur). De l'un à l'autre, par le canal, est acheminé un message soumis aux contraintes du code.

A travers le *feed-back*, on entend l'information en retour qui renseigne sur les effets de l'action engagée.

Par ailleurs, il n'y a de communication que s'il y a d'abord un émetteur. Ce dernier dispose dans son fonctionnement d'une idée et la traduit en émettant au dehors un son (ou en rédigeant un graphisme qui est l'équivalent spatial du son).

Le son se transmet par le canal de l'air (ou du livre ou de la poste). Il vient frapper un récepteur qui le reçoit, puis le décode en terme de vie intérieur, c'est-à-dire d'idées.

En fait, Shannon et Weaver (1949) définissent l'acte de communication comme suit: le message, envoyé par une source d'information qui est un émetteur ; et écrit dans un langage, est acheminé vers un récepteur et un destinataire via des canaux. Toute communication implique dès lors un émetteur et un destinataire, certes, mais également la nécessité de définir un langage commun

aux acteurs impliqués, un mode de communication accessible (techniquement) aux protagonistes et qui permet de garantir une qualité optimale de propagation de l'information. Dans ce contexte précis de développement local, elle permet aux citoyens de la commune d'apprécier leurs élus sur la manière de gérer le patrimoine communal, de connaître le niveau d'évolution de la Commune, de savoir les actions quotidiennes menées par les élus, de participer et de contribuer au développement de la Commune connaissant les atouts et les faiblesses de celle-ci (Dossou, 2000).

En tant que telle, la communication constitue pour l'individu une particulière considération et une excellente motivation en ce sens qu'elle suscite chez lui un sentiment d'appartenance, d'être aimé, d'être écouté, d'être compris et de faire partie d'un groupe, celui de la communauté ou de la collectivité. La communication modifie positivement chez l'individu l'égo et lui donne le sentiment d'être utile et d'avoir de la valeur. Comme l'écrit Le Net cité par Nutsugan (1998), la communication locale a deux valeurs : d'abord, elle s'intéresse au citoyen en l'entretenant des faits et projets, en lui rendant compte et/ou en sollicitant son avis ; ensuite, elle "intéresse le citoyen" aux prises de décisions. Sa participation à l'élaboration de tous les projets impliquant la cité est un impératif fonctionnel. Le contraire, frise le rejet ou, pour le moins l'indifférence. Dans cette perspective, la communication a pour rôle non seulement de promouvoir les projets, de rendre simples, clairs et lisibles les processus de décisions et de réalisations extrêmement complexes, mais aussi, après avoir affiché le projet, d'organiser l'écoute, d'entendre les questions, de donner les moyens d'associer les citoyens à l'initiative. Le citoyen doit être informé et prendre part, par exemple, aux décisions concernant l'adoption d'un projet et savoir les différentes sources de financement en vue de sa réelle perception du rôle des responsables locaux et de l'utilité des taxes et impôts perçus. C'est le seul moyen de susciter son adhésion. Il faut lui expliquer le pourquoi et le comment des choses avant et après une décision importante, avoir des échanges avec des groupes socioprofessionnels intéressés à l'exécution d'une mesure. La communication est donc un élément fondamental de la démocratie locale. C'est un miroir qui accompagne sans contestation l'évolution du rapport des citoyens avec la commune. Elle sert d'interface entre ceux-ci et celle-là, et constitue un des rouages nécessaires à la volonté des acteurs locaux d'être informés, tenus au courant, mis dans le coup. La demande sociale actuelle ne signifie pas une volonté de participer en permanence au processus d'élaboration des décisions.

La population doit être mise en situation de pouvoir, pour exercer son contrôle et cesser de vivre l'incommunicabilité.

Par ailleurs, la communication locale permet de promouvoir et d'animer un territoire. Elle crée ainsi une empathie réelle entre habitants d'un territoire et son avenir, donne ou redonne la fierté d'appartenance, attire des entreprises et les habitants. Elle valorise l'identité et l'image du territoire. Une image positive est bénéfique pour assurer et pérenniser le dynamisme et partant, l'économie, la culture, l'éducation, la qualité de vie..., tout ce qui tisse le quotidien des acteurs sociaux qui y vivent. Instrument privilégié du "marketing territorial", la communication locale contribue donc à remodeler l'image et à « vendre » un territoire, y compris ses propres habitants. Si la communication est un facteur de participation citoyenne alors que cette dernière est une condition importante au développement à la base, on peut donc dire que la communication est un véritable élément sans lequel le développement ne saurait être réel. Le rôle de la communication est décisif pour promouvoir un développement qui prenne en compte la dimension humaine dans le climat de changement social qui caractérise les sociétés actuelles. Tout programme de développement qui considère les populations comme de simples bénéficiaires plutôt que comme les principaux acteurs du changement et du progrès est voué à l'échec. En revanche, le succès d'un programme est pratiquement assuré si la population est consultée et associée aux décisions qui engagent son avenir. La communication est donc au cœur de ce défi. Il n'y a pas de développement sans la communication (Ahodékon Sessou, 2005 ; Amadou, 2008). Cela est soutenu par la « Charte des paysans » élaborée lors de la Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement qui s'est tenue à Rome en 1979 : « *...la compréhension et la prise en compte des problèmes et des potentialités du monde rural, l'amélioration des interactions entre les agents de développement et la population à travers un système de communication performant, voilà les conditions préalables à la réussite de toute stratégie de développement rural* ». En outre, les objectifs de développement, les modalités et le rythme de sa mise en œuvre, ses chances de durabilité seront essentiellement déterminés par le niveau d'engagement et de participation de la population ainsi que sa capacité à acquérir et à mettre en pratique des compétences ou des savoirs nouveaux.

La communication permet de mieux formuler et planifier les programmes de développement, d'encourager la participation populaire et mobiliser les communautés. Elle est employée pour

changer les modes de vie, pour une coordination et une gestion du développement plus efficace. Les décideurs, les organismes d'assistance techniques qui sont sollicités pour soutenir ou étendre les programmes de développement doivent être informés des progrès et des résultats de ces programmes. La communication permet aussi d'obtenir l'appui des décideurs. Mieux, elle est considérée comme la base du développement puisqu'elle permet le rapprochement, le contact, la mise en relation des populations, les libère de leur isolement et favorise leur intégration et leur participation.

Au regard de ce panorama et à l'opposé de la réalité dans la Commune, il convient donc de déduire que la communication joue un rôle très décisif dans la promotion du développement social, culturel et économique. Ce qui confirme l'hypothèse de recherche qui stipule que : « *Les déterminants du déficit de communication entre acteurs stratégiques en jeu compromettent le développement de la commune historique d'Abomey* ».

CONCLUSION

Le Bénin est un pays très jeune en matière de décentralisation. C'est pourquoi le développement local récemment engagé ne saurait être exempt d'insuffisances quand on sait que tout changement requiert un minimum de temps et d'apprentissage de savoir-faire et de savoir-être en vue d'une adaptation des différents acteurs surtout dans un contexte de sacralité comme la commune d'Abomey. La transition d'une gestion centralisatrice à un système de décentralisation efficace et efficiente n'est pas automatique. Il faut prévoir des cas d'écueils et de résistance liés au déficit d'informations, soit à une difficulté d'adaptation ou encore soit à l'histoire. Et c'est bien ce qui s'est le plus souvent observé au lendemain des élections et de l'installation des conseillers communaux de la première mandature au Bénin et qui continue d'ailleurs au cours de cette deuxième mandature.

Certes, les limites au développement local sont de plusieurs ordres et multiformes, mais celle qui retient ici l'attention au regard des objectifs de la décentralisation, c'est bien celle relative aux rapports liant les autorités locales à leurs administrés dans la commune d'Abomey. Cette relation paraissait importante à explorer en ce sens que le développement local reste subordonné à la participation des communauté à la base et à la prise des décisions concertées concernant la vie de leur localité et de leur responsabilisation.

Ce sujet de recherche qui vise de façon générale l'amélioration des rapports élus locaux et citoyens a donc permis d'abord de faire un état des lieux de ces rapports et d'évaluer par la suite le développement local handicapé par une déficience en matière de communication sociale dans la ville d'Abomey.

L'absence d'implication due aux manques de concertation des élus locaux avec les acteurs, de solidarité agissante, du civisme des citoyens malgré l'effectivité des canaux modernes internes et exogènes et en l'occurrence de ceux traditionnels et l'existence d'une illusion régaliennne de l'Autorité nourrissant les conflits sont, entre autres, les variables essentielles à retenir. Ce sont ces facteurs qui, engendrant la dysharmonie entre les populations et les élus locaux, compliquent le processus de développement local réussi dans cette commune historique qu'est Abomey.

Les populations de la commune d'Abomey ne sont pas informées de la gestion des affaires de la Commune. Ceci constitue de véritables obstacles à la participation des acteurs au développement local.

Toute amélioration de qualité de vie et tout progrès doivent s'appuyer sur la communication dans cette Ville pour rendre les populations solidaires et intégrées dans les actions de croissance. Une politique sérieuse de développement doit promouvoir les valeurs endogènes de solidarité, de générosité, de dialogue pour rapprocher les classes sociales dispersées de la chose commune. D'un autre côté, il est à noter que l'information et la communication avec les administrés sont aussi déficitaires. Elles sont presque inexistantes.

Les résultats combien plausibles de cette étude amènent à explorer certaines pistes dont la prise en considération permettra à coup sûr, d'ouvrir de nouveaux horizons pour bâtir la commune d'Abomey surtout avec ses réalités d'historicité, de hiérarchie et de sacralité.

En somme, l'Autorité locale doit, avec une praxis, gérer et modeler les stratégies de gestion pour la conduite du développement local en accordant, par la communication, plus d'attention et de considération au capital social. Tout ceci, dans une logique de développement endogène et prospectif ; car, il n'existe pas de paradigme fiable, efficace et immuable de développement à ronéoter.

Au demeurant, une étude beaucoup plus exhaustive de la traditionnelle question de gestion de Cité historique avec ses implications princières comme l'épreuve du capital social qu'engendre la gouvernance locale reste à être menée sur le long terme dans le cas spécifique de la commune d'Abomey.

PERSPECTIVES DE THESE

La résolution des divers problèmes et insuffisances liés au développement local dans la commune d'Abomey, nécessite un certain nombre d'actions en vue d'une gestion participative, concertée et sans conflit au niveau de la Commune.

Ainsi, au vu des multiples conséquences qu'engendre l'incommunicabilité dans le processus de développement à Abomey, ville historique, il faut envisager approfondir la présente recherche dans une thèse de doctorat.

Dans cette expectative, il sera abordé la problématique de la gouvernance sous le thème "La gouvernance locale à l'épreuve du capital social dans la ville historique d'Abomey. Analyse du contexte à l'ère de la décentralisation".

En effet, la République du Bénin, à l'instar d'autres pays africains s'est engagée dans le processus de la décentralisation. C'était une nécessité qui s'est imposée dès l'avènement du Renouveau Démocratique du fait de l'inadéquation voire de l'incompatibilité du système administratif hérité du régime Marxiste-léninisme avec les exigences de liberté, de démocratie et de l'Etat de droit. A la faveur de la Conférence Nationale des Forces Vives, cette option de décentralisation a été alors consacrée par les dispositions de la loi n° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin dans son titre X précisément en ses articles 150 et 151.

Ce choix politique de décentralisation de l'Administration Territoriale repose sur une double vocation. La première relève des préoccupations relatives à l'enracinement de la démocratie à la base et de l'effectivité de l'exercice du pouvoir par le peuple.

Ceci se justifie dans la mesure où « décentraliser, c'est rendre aux pouvoirs locaux les libertés nécessaires à leur développement normal, c'est réaliser le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ». La seconde vocation consiste à relever les nombreux défis de développement avec l'action et la participation des populations elles-mêmes.

Mais, au regard des rapides conquêtes économiques et des grands progrès qui se réalisent au plan mondial, on estime de taille l'ampleur de ces innombrables défis de développement qui sont ceux des collectivités territoriales du Bénin, un pays tropical à vocation agricole dont les ressources demeurent essentiellement fiscales.

En clair, pour Le Meur (2006), « si la décentralisation est inscrite dans la Constitution béninoise de 1990, l'ampleur des enjeux qu'elle véhicule semble avoir fait reculer les gouvernements successifs quant à sa mise en œuvre ». En outre, si la mise en œuvre de la décentralisation est rendue effective à travers les élections locales de 1993 et renforcée par celles communales (2003) et mixtes (locale et communale de 2007), l'application de certaines de ses dispositions rencontre d'énormes difficultés dues à certaines conceptions "émiques" notamment le capital social.

Bourdieu (1985) fut le premier à proposer une théorie élaborée du concept de capital social. Il part du postulat selon lequel, pour atteindre les buts poursuivis, les acteurs ne se servent pas seulement des moyens matériels et de leurs habiletés personnelles, mais également des relations sociales dont ils disposent dans leurs familles, leur communauté d'origine et toute autre organisation à laquelle ils appartiennent. Dans cette optique, les relations sociales ne sont rien d'autres pour lui que des ressources qu'il qualifie de capital social, concept qu'il conçoit comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'éléments qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles (Bourdieu, 1985: 2).

Selon Bourdieu, le capital social est une forme de ressource collective héritée que l'individu reçoit de son groupe ou de son réseau social dans une forme déjà agrégée.

Ces ressources collectives sont très présentes dans les communes historiques du Bénin à l'exemple de la commune d'Abomey. Dans le jeu que suppose la gouvernance locale, en quels termes se pose la question du capital social dans la ville historique d'Abomey ?

Pour l'essentiel, l'approche méthodologique sera basée sur la méthode des quotas avec un caractère représentatif. Mieux, il s'agira d'opérationnaliser les modèles d'analyse systémique, et celui de Gurvitch en vue d'analyser la question de la gouvernance locale relativement aux représentations qu'aux secteurs de développement local.

En outre, cette étude s'intéressera aux acteurs tels que les partenaires financiers et les autres membres actifs de la Commune pour déterminer le degré de contrariété, de subsidiarité et de complémentarité entre les gouvernants locaux et le capital social.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **ADAMCZEWSKI, G.** (2004). *Qu'est-ce que communiquer ?* EISTI, [En ligne], <http://www.biblioconcept.com/textes/concept.htm>, consulté le 25 Février 2011.
2. **ADJAHO, R.** (2005). *Bonne gouvernance au Bénin, ma contribution*. Flamboyant, Cotonou, 148 p.
3. **AGBANDJI, L.** (2008) : *Contribution de l'OIF au développement socio-économique du Bénin à travers le Programme Spécial de Développement (PSD) : Analyse et perspectives*, Mémoire de DESS, Option Gestion de Projets et Développement Local, FASEG/UAC, 133 p.
4. **AHODEKON SESSOU, C.** (2005). *La communication et l'éducation des adultes dans les programmes de développement communautaire : étude de cas*. Thèse de doctorat unique en Sciences du Langage et de la Communication. UAC, 381 p.
5. **AHODJIDE, S.** (2010) : *Problématique de l'approvisionnement en eau dans l'Arrondissement de Sègbohòuè (Commune de Kpomassè)*, Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLASH/UAC, 80 p.
6. **AHOUGA, R.** (2002). *Contribution des médias traditionnels et des radios de proximité au processus de développement communautaire au Bénin*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie-Anthropologie, FLASH/UAC, 80 p.
7. **AMADOU, M.** (2008). *La problématique de la communication dans la gouvernance locale au Bénin: le cas de la commune de Savè*, Master en Développement Communautaire, Département des Sciences et Techniques de l'Action Sociale et Culturelle, INJEPS, Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin, 89 p.
8. **ANCB, PNUD** (2004). *Rapport National sur la Gouvernance Locale dans 77 communes du Bénin : état des lieux*, 133 p.
9. **ANCB** (2007). *Rapport général sur l'auto-évaluation de la gouvernance locale au Bénin*, 213 p.
10. **ASSOGBA, A. B. W.** (2004), *L'information et la communication dans la gestion communale à Adjohoun et à Porto Novo : Etude Prospective*, Mémoire, Documentation/ENAM/UAC, 73 p.
11. **BAKO-ARIFARI, N.** (1998). « *Décentralisation et rapport global-local : formes du*

- politiques, intermédiation et mode de représentation locale (Atelier 1) », Bulletin de l'APAD [En ligne], mis en ligne le 15 novembre 2006, <http://apad.revues.org/541>, 7 p.*
12. **BALESTRAT, M. ; CHERY, J-P. ; TONNEAU, J-P.** (2010). *Construction d'indicateurs spatiaux pour l'aide à la décision : intérêt d'une démarche participative. Le cas du périurbain languedocien, ISDA 2010*, Montpellier, 13 p.
 13. **BALLE, F.** (1987). *Et si la presse n'existait pas*, Lattes, Paris, 200 p.
 14. **BARIL, D., GILLET, J.** (1985). *Techniques de l'expression écrite et orale*, Tome 1, 6^{ème} édit., Editions Sirey, Paris, 305 p.
 15. **BARIL, D., GILLET, J.** (1985). *Techniques de l'expression écrite et orale*, Tome 2, 4^{ème} édit., Editions Sirey, Paris, 241 p.
 16. **BELLONCLE, G.** (1978) : *Coopération et Développement en Afrique noire sahélienne*. Collection du CEDEC n°10, Canada, p.28.
 17. **BESSETTE, G ; RAJASUNDERAM, V.** (1996). *La communication pour le développement*. Ottawa : CRDI.
 18. **BESSETTE, G.** (2005). *La communication en Afrique de l'Ouest et du Centre : vers un agenda d'interventions de la recherche*, 16 p.
 19. **BOGART L.** (1969). *Le contrôle des mass média*, Vol. 14, n°14, pp. 100-110.
 20. **BOUDON, R., BOURRICAUD, F.** (2004). *Dictionnaire critique de la sociologie*, 7^{ème} édition, France, 714 p.
 21. **BOURDIEU P.** (1985). *La distinction, Critique social du jugement*, Les Editions du Minuit, 1^{ère} édition 1979, revue et augmentée, 680 p.
 22. **BOURG D.** (2002). *Quel avenir pour le développement durable ;* Edition les petites pommes du savoir ; le Pommier. p. 9.
 23. **CATHELAT, B., EBGUY, R.** (1993). *60 manières de Communiquer «Styles de Pub»*, CCA, International «LE CO'SYSTEME», Livre publié aux Editions d'Organisation (extraits), Levallois-Perret Cedex, 9 p.
 24. **CERNEA M. M.** (1998) : *La dimension humaine dans les projets de développement, les variables sociologiques et culturelles*, Editions Kartala, Paris, 586 p.
 25. **CHARLES, R., WILLIAME, C.** (1988). *La communication orale*, Repères pratiques, Nathan, 160 p.

26. **CHEGRAOUI, K. (2011).** *Développement et réanimation culturelle au Maroc. Approche critique d'une expérience locale : Le cas du festival (moussem) des fiançailles d'Imilchil1*, Institut des Etudes Africaines, Université Mohammed-V Souissi, Rabat-Maroc, [en ligne], consulté le 09 Mars 2011, <http://www.codesria.org/IMG/pdf/chegraoui.pdf>, 11 p.
27. **CIRD (2006).** *Guide d'une bonne gouvernance démocratique locale*. Cotonou, 246 p.
28. **CLAESSENS, M., GAMA, M-J (2007).** *Communication scientifique, Projet pédagogique*, Université Libre de Bruxelles, 30 p.
29. **CROZIER, M., FRIEDBERG, E. (1992).** *L'acteur et le Système, Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, France, , 500 p.
30. **DAGENAIS, B. (1994).** *La communication locale : les enjeux de la communication municipale, "communication et organisations"*, n°6, 2 p.
31. **DEHOUMON, P. (2006).** *La décentralisation entre risques et espoirs*. Editions COPEF, Cotonou, 214 p.
32. **DICTIONNAIRE UNIVERSEL (1995).** *Dictionnaire de la langue française*, Hachette Edicef, , Paris, 1505 p.
33. **DOSSOU, C. (2000).** *Décentralisation- Déconcentration- Découpage territorial : ce qu'il faut savoir*. Cotonou, 71 p.
34. **DUBOIS, J., GIACOMO, M., GUESPIN, L., MARCELLESI, C., MARCELLESI, J-B., MEVEL, J-P. (1973).** *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris, 516 p.
35. **DUPUYS, C. ; LEROUX, I., WALLET, F. (2003).** *Conflits, négociation et gouvernance territoriale*, Droit et Société, n°54, 377-397.
36. **DURKHEIM E. (2007).** *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 13^e édition, 150 p.
37. **ECHAUDEMAISON, C. D. (2006).** *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*, 7^{ème} édition revue et augmentée, Nathan, Paris, 576 p.
38. **ECHOS DES COMMUNES (2007).** *Bulletin d'information, d'éducation et de promotion de l'Association Nationale des Communes du Bénin*, n°11.
39. **ECHOS DES COMMUNES (2008).** *Bulletin d'information, d'éducation et de promotion de l'Association Nationale des Communes du Bénin*, n°13.

40. **ECOVOX**, (2004). *Le magazine de l'écologie et du développement durable*, n°30.
41. **FAO** (1995). *Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique Sahélienne : bilan et perspectives*. Rome, 107 p
42. **FAO** (2001) *Politiques et stratégies de communication pour le développement*, Rome, 89 p.
43. **FAO** (2002). *La communication pour le développement*. Rome, 68 p.
44. **FELIX, J.** (1998). « *L'élaboration de la politique de décentralisation au Mali : des logiques plurielles* », in *Bulletin de l'APAD*, No 11, p. 140.
45. **FENU** (2003). *Le pouvoir des pauvres : la gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté*, 168 p.
46. **FLEURY, J.** (2008). *La culture*, Thèmes et Débats, 2^e édition, Bréal, 128 p.
47. **FONDATION POUR LE PROGRES DE L'HOMME** (1993) : *Les relations micro-macro. Décentralisation, organisations locales et ONG au Mali* : mémoire de séminaire de Bamako, N°45 : Centre Djoliba, 90 p.
48. **FRASER, C.** (1994). *La communication pour un développement à dimension humaine*. Rome : FAO, 36 p.
49. **FRIEDBERG, E.** (1993). *Le pouvoir et la règle, dynamiques de l'action organisées*, Seuil, 450 p.
50. **GODET, M.** (2001). *Manuel de prospective stratégique*, Tome 2, L'art et la méthode, Dunod, Paris, 412 p.
51. **GRAWITZ, M.** (1974). *Méthodes des sciences sociales*, 2^e Edition, Dalloz, Paris, 994 p.
52. **GUSLAIN, M.** (1985). *Communication. Une, deux et une et deux ; analyse de l'implicite dans la communication*, in *Revue de l'EP*, vol. 25.1.
53. **INSAE** (2002) : *Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation, synthèse des résultats*, plaquette, 10 p.
54. **INSAE** (2007) : *Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages*, EMICoV Bénin 2006, Rapport préliminaire, Cotonou, 65 p.
55. **JIOKENG NDOUNTIO, B. A.** (2010). *La problématique de la gouvernance locale dans la région de l'est-Cameroun: une analyse de la perception du maire par les populations de la ville de Bertoua*, Université Catholique d'Afrique Centrale, Institut Catholique de Yaoundé, Faculté de Sciences Sociales et de Gestion, Mémoire présenté en vue de

l'obtention du Master en Gouvernance et Politiques, 67 p.

56. **LALEYE, M.** (2003). *La décentralisation et le développement des territoires au Bénin*. Harmattan, 3257 p.
57. **LAROUSSE** (1999). *Bien communiquer aujourd'hui*, Collection guides pratiques, Editions Larousse, Paris, 447 p.
58. **LAUTIER, I.** (2007). *Expression-communication*, Licence GAAS, Faculté des Sciences du Sport et de l'EP, Université Lille 2, France, 31 p.
59. **Le MEUR, P.Y.** (2006). « *Décentralisation par le bas et participation clientéliste au Bénin* », Bulletin de l'APAD, vol 1-23.
60. **LE MUNICIPAL** (2006). *Quid de la décentralisation du Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire*.
61. **LE VAN AN** (2006). *Favoriser l'engagement des groupes les plus désavantagés dans le développement local : le cas de Viêt-nam*, 20 p.
62. **LINGANE, Z.** (1992). *L'eau, source de vie*, ACCT-NEA, Togo, 48 p.
63. **LOI n°90-032** du 11 décembre 1990, portant Constitution en République du Bénin. 42 p
64. **LONGENDJA, H.C.** (2010). *Radio communautaire Horizon CODHOD FM : une radio pour la société civile au Cœur des Quartiers de Kinshasa*, Comité des Droits de l'Homme et Développement (CODHOD), [en ligne], <http://codhod.blogspot.com/2010/11/radio-communautaire-horizon-codhod-fm.html>, consulté le 25 janvier 2011.
65. **MARCHAND, J., GIBIER-RAMBAUD, N.** (2011). *Guide pour des études de cas sur la participation communautaire : Des expériences des organisations non gouvernementales et de la société civile, Aide et Action*, [en ligne], <http://www.unesco.org/education/partners/cco/Fichiersdoc/Cadre-gen.html>, Consulté le 03 Février 2011.
66. **MAYOUKOU, C.** (2003). *Gouvernance du développement local*. L'harmattan, 244 p.
67. **MCPD/ UNFPA** (2003). *Rapport sur l'état et le devenir de la population*, 294 p.
68. **MINISTERE DE LA SANTE** (2000). *Politique et Stratégies Nationales de Communication pour le Développement Sanitaire*, Cotonou, p. 23.
69. **MISSION DE LA DECENTRALISATION** (2003). *Guide pour la planification du*

- développement communal*. Cotonou, 59 p.
70. **MISSION DE LA DECENTRALISATION** (2002). *Le guide du vulgarisateur*, 13 p.
 71. **MISSION DE LA DECENTRALISATION** (2003). *Le guide à l'usage du maire, ordonnateur de la commune*, Cotonou 172 p.
 72. **MISSION DE LA DECENTRALISATION** (2006) : *Recueil des textes de lois sur la décentralisation*, Cotonou, 172 p
 73. **MISSION DE LA DECENTRALISATION** (2007). *Le guide du conseiller communal et municipal*, 63 p.
 74. **MOFEN, H.** (2010). *La participation des collectivités locales au développement économique et sociale*, [En ligne], Institut Panafricain pour le Développement (Afrique Centrale), Licence Professionnelle en Développement, <http://www.memoireonline.com/08/09/2532/La-participation-des-collectivites-locales-au-developpement-economique-et-sociale.html>, consulté le 30 Décembre 2010.
 75. **MORIN, J-M.** (2004). *Précis de sociologie*, Repères pratiques, Edition Nathan, France, Lassay-les-Châteaux, 160 p.
 76. **MOUSSOUGAN, D.** (2001), *L'utilité de l'initiation à la recherche pour la réalisation d'un mémoire*, Mémoire, SD/ENAM/UAC, 62 p.
 77. **NACH MBACK, C.** (1992). *Contribution à l'élaboration des indicateurs de décentralisation dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : rapport de stage*. Cotonou : PDM, 21p.
 78. **NACH MBACK, C.** (2001). *Démocratie et décentralisation : genèse et dynamiques comparées des processus de décentralisation en Afrique subsaharienne*, Karthala-PDM, 528 p.
 79. **NARAYAN, D.** (2001). *La parole est aux pauvres, écoutons-les*, 308 p.
 80. **NOUHOUAYI, A.** (2010). *La démocratie : un mode de gestion politique au coût élevé !* Revue Perspectives & Sociétés, N°1, 8 p.
 81. **NUTSUGAN, K.M.A.** (1998), *La communication locale comme moteur de développement de la future commune de Comé*, Mémoire, Documentation/ ENAM/UAC, 44 p.
 82. **OCDE** (1993). *Corps central d'indicateurs de l'OCDE pour les examens des*

- performances environnementales*, Rapport de synthèse du groupe sur l'état de l'environnement, OCDE/GD (93) 179, Monographies sur l'environnement, n° 83, OCDE, Paris, 41 p.
83. **OLIVIER DE SARDAN, J-P.** (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*, APAD, Karthala, Paris, 221 p.
 84. **OLIVIER DE SARDAN, J-P.** (1998). «*Quelques réflexions autour de la décentralisation comme objet de recherche* », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 16/1998, mis en ligne le 15 novembre 2006. URL : <http://apad.revues.org/547>, 8 p.
 85. **OLOU, M.,** (2001). *Contribution à la mise en œuvre de la décentralisation pour un développement humain durable au Bénin : cas de la commune de Savè*. INJEPS, 56 p.
 86. **PDC** (2004). *Plan de Développement Communal*, FIDESPRA, Abomey, 235 p.
 87. **PNUD** (1998). *Rapport sur la pauvreté*, 98 p.
 88. **PNUD** (2000). *Rapport National sur le Développement Humain au Bénin*, 149 p.
 89. **PNUD** (2002). *Gouvernance locale dans la perspective de la réduction de la pauvreté en Afrique*, 40 p.
 90. **RICHARD, P.** (1995). *Le Temps des Citoyens : pour une démocratie décentralisée*. Paris : PUF, 220 p.
 91. **RIST, G. SABELLI, F. BERTHOUD, G.** (1986). *Il était une fois le développement--* Business & Economics - 155 p.
 92. **ROGEL, T.** (2003). *Le changement social contemporain*, Bréal, Paris, 128 p.
 93. **SALIFOU, A.** (2004), *La communication institutionnelle : Cas du CES et de la HAAC*, Mémoire, SD/ENAM/UAC, 62 p.
 94. **SAWADOGO, R.** (2001). *L'Etat africain face à la décentralisation*. Editions KARTHALA, 278 p.
 95. **SHANNON, WEAVER** (1949). *Les théories et les modèles de communication*, [en ligne], <http://psychcom.free.fr/model.htm>, 2005, consulte le 21 janvier 2010.
 96. **TINGBE-AZALOU, A.** (1998). *Démocratie culture et développement en Afrique noire*. Edition Harmatan. 357 p.
 97. **TONOUKOUIN, S.** (1999). *Rôle de la société civile dans le processus de la décentralisation au Bénin : cas des ONG et associations locales de développement*. UAC /

ENAM, 58 p.

98. **VODOUNNON TOTIN, M.K.** (2009). *Logiques d'acteurs dans le processus d'urbanisation de la ville d'Abomey-Calavi*, Mémoire de DEA, Option : *Sociologie du Développement*, EDP/FLASH/UAC, 116 p.
99. **WOSCH A.** (2004). *Dynamiques foncières autour des villes historiques du Sud-Bénin : Cas de la commune d'Abomey*, Arbeitspapiere/Working Papers, n°. 51, 66 p.
100. **YEMADJE, F. D. T.** (2007). *Etude des facteurs de réticence et de résistance a la vaccination anti-poliomyélite chez les populations de la commune de Zogbodomey*, Mémoire de Maîtrise, Université d'Abomey-Calavi, BENIN, 80 p
101. **ZANNOU, G.** (1984). *Les collectivités locales dans la nouvelle réforme de l'administration territoriale en République Populaire du Bénin*. Cotonou : CEFAP, 66 p.
102. <http://fr.wikipedia.org>
103. <http://www.philosophiepolitique.net>
104. <http://www.revuegouvernance.ca>
105. <http://www.territorial.fr>
106. <http://www.Sendeveloppementlocal.com>
107. <http://www.arnaudmeunier.com>

ANNEXES

Annexe I. a : Guide d'entretien à l'endroit des autorités locales

- 1) Que pouvez-vous nous dire de la gouvernance locale ?
- 2) Quel est le rôle de la population dans la gouvernance locale ? Les populations se sont-elles appropriées la décentralisation dans votre commune ?
- 3) Quels types de relations entretenez-vous avec les citoyens dans votre commune ?
- 4) Les populations participent-elles à vos activités ? Quelles sont vos difficultés relationnelles ?
- 5) Quels sont, selon vous, les obstacles à la participation des citoyens à la gestion de la commune ?
- 6) Les objectifs de votre PDC sont-ils atteints ? Etes-vous satisfaits de vos réalisations ?
- 7) Par quels moyens motivez-vous les populations pour leur participation ?
- 8) La commune dispose-t-elle d'un plan de communication ? Les citoyens sont-ils régulièrement informés de vos activités ? Comment ?
- 9) Votre administration est-elle dotée d'une cellule chargée de l'information et de la communication avec les populations ?
- 10) Quels sont les canaux de communication que vous utilisez ?
- 11) Les moyens utilisés pour la communication avec la population sont-ils adaptés au contexte socio-culturel de la commune ?
- 12) Avez-vous l'habitude d'organiser des séances à l'intention des populations ?
- 13) Avez-vous l'habitude d'ouvrir les séances de votre conseil au public ?
- 14) Les populations payent-elles régulièrement leurs impôts et taxes ?
- 15) Faites-vous des sondages d'opinions avant la prise de décisions importantes ?
- 16) Les citoyens ont-ils une idée du budget de la commune et de votre compte administratif ?
- 17) Quelle est la part accordée à la communication dans votre budget ?
- 18) Que pensez-vous faire pour améliorer la participation citoyenne aux affaires de la commune ?

Annexe I. b : Questionnaire à l'endroit des populations, des têtes couronnées, des autorités religieuses et des chefs de villages et de quartiers de ville

1) Avez-vous un rôle à jouer dans la gestion de la commune ?

Oui Non

2) La mairie vous implique-t-elle dans la gestion de la commune ?

Oui Non

3) Participez-vous aux réunions ou aux décisions concernant votre commune ?

Oui Non

4) Etes- vous impliqué dans l'élaboration et l'adoption du Plan de Développement de la commune ?

Oui Non

5) Avez - vous une idée du budget et du compte administratif de la commune ?

Oui Non

6) Est-ce que la mairie organise des séances d'informations à votre intention ?

Oui Non

7) Le conseil communal vous rend t-elle compte de ses délibérations ?

Oui Non

8) Avez- vous l'habitude de consulter à la mairie les procès verbaux, comptes rendus des délibérations du conseil communal ?

Oui Non

9) Quels sont parmi les canaux suivants celui ou ceux que vous préférez pour vous informer ?

Radio Journaux Crieur public Réunion

Pourquoi ?-----

10) Etes-vous satisfait de la gestion de la commune par les autorités locales ?

Oui Non

Pourquoi ? Sinon que proposeriez-vous ?

Annexe II : Extrait de la Constitution de la République du Bénin du 11 Décembre 1990

TITRE X : DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Article 150

Les collectivités territoriales de la République sont créées par la loi.

Article 151

Ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi.

Article 152

Aucune dépense de souveraineté de l'Etat ne saurait être imputée à leur budget.

Article 153

L'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre inter-régional.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	ii
DEDICACE.....	iii
REMERCIEMENTS.....	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES FIGURES.....	vii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE: CONSIDERATIONS GENERALES DE L'ETUDE.....	3
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET ITINERAIRE METHODOLOGIQUE	
DE L'ETUDE.....	5
SECTION I : CADRE THEORIQUE ET CLARIFICATIONS CONCEPTUELLES.	5
PARAGRAPHE I: La problématique, les hypothèses et les objectifs.....	5
A. La problématique de l'étude.....	5
B. Les hypothèses et les objectifs.....	7
1. Les hypothèses de recherche.....	7
2. Les objectifs de recherche.....	8
2.1. L'objectif général.....	8
2.2. Les objectifs spécifiques.....	8
PARAGRAPHE II: La clarification conceptuelle et la revue de littérature.....	8
A. L'approche conceptuelle et l'intérêt de l'étude.....	8
1. L'approche conceptuelle.....	8
a. L'information.....	9
b. La communication	10
c. La commune.....	15
d. La participation.....	15
e. La démocratie.....	16
f. Le développement.....	17
	98

2.	L'intérêt de l'étude.....	20
B.	La revue de littérature et la pertinence de l'étude.....	21
1.	La revue critique de littérature.....	21
2.	La pertinence de l'étude.....	25
	SECTION II: ITINERAIRE METHODOLOGIQUE.....	26
	PARAGRAPHE I: La nature et les sources de l'étude.....	26
A.	La nature de l'étude.....	27
B.	Les sources de l'étude.....	27
1.	La recherche documentaire.....	27
2.	Les populations cibles et la phase de terrain.....	28
a.	Les populations cibles et l'échantillonnage.....	28
b.	La phase de terrain.....	29
	PARAGRAPHE II: Les outils de collecte et de traitement des données.....	29
A.	Les outils de collecte des données.....	29
B.	Les outils de traitement des données.....	30
1.	Les techniques.....	30
2.	Les modèles d'analyse.....	31
	CHAPITRE II : CADRE SOCIO-INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE.....	35
	SECTION I: PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE	35
	PARAGRAPHE I : Le cadre géo-physique.....	35
A.	Les données géographiques et administratives.....	35
1.	Le milieu géographique.....	35
2.	Le contexte administratif.....	35
B.	L'environnement physique.....	37
1.	Le climat et le relief	37
2.	La végétation et le sol.....	38
	PARAGRAPHE II : Les infrastructures et les attraits historiques.....	39
A.	Les infrastructures socio-communautaires et économiques.....	39
1.	Les infrastructures socio-communautaires.....	39
2.	Les infrastructures économiques.....	39

B.	Les attraits historiques	40
1.	Les bâtisses	40
2.	Les espaces historiques.....	41
SECTION II: APERÇU SUR LE CADRE HUMAIN, DYNAMIQUES		
CULTURELLES ET ECONOMIQUES.....		41
PARAGRAPHE I: Le cadre humain.....		41
A.	Les données démographiques.....	41
B.	La configuration de la population résidente.....	43
PARAGRAPHE II: Les dynamiques culturelles et économiques.....		43
A.	Les données culturelles.....	44
B.	Les activités économiques.....	44
1.	La production agricole.....	44
2.	La production animale.....	45
3.	L'industrie, l'artisanat et le Tourisme.....	45
SECONDE PARTIE: VECTEURS DE COMMUNICATION ET ANALYSES DES		
RESULTATS.....		47
CHAPITRE I: VECTEURS DE COMMUNICATION ET EFFETS SUR LE		
PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE D'ABOMEY		49
SECTION I : CANAUX DE COMMUNICATION SOCIALE ET APPLICATION DU		
MODELE D'ANALYSE SWOT.....		49
PARAGRAPHE I : La typologie des canaux de communication sociale.....		49
A.	Les canaux traditionnels.....	49
1.	L'oralité.....	50
2.	Le signe ou le geste.....	50
3.	Le symbole ou l'image.....	50
4.	La réunion.....	50
5.	La communion.....	51
B.	Les médias modernes.....	51

PARAGRAPHE II : L'application du modèle d'analyse SWOT à l'existence des canaux de communication sociale au profit du développement à Abomey	52
SECTION II : EFFETS SUR LE PROCESSUS DU DEVELOPPEMENT.....	53
PARAGRAPHE I : Les facteurs internes dus à l'existence de vecteurs de la communication Locale.....	53
A. Les forces	53
B. Les faiblesses.....	54
PARAGRAPHE II : Les facteurs externes en matière de communication dans la commune d'Abomey.....	54
A. Les opportunités.....	54
1. Les personnes ressources.....	54
2. Les médias extérieurs à la Commune.....	55
B. Les menaces.....	55
PARAGRAPHE III : L'analyse stratégique pour un bon fonctionnement des canaux de communication sociale.....	55
CHAPITRE II: PRESENTATION ET ANALYSES DES RESULTATS.....	57
SECTION I : EXPOSE DES RESULTATS.....	57
PARAGRAPHE I : Les causalités socio-anthropologiques du développement local à Abomey.....	57
A. La conscience citoyenne des populations.....	57
B. Le niveau d'implication des citoyens.....	58
PARAGRAPHE II : Les contraintes au développement communautaire.....	60
A. L'information des populations locales.....	60
B. La consultation des affiches de la mairie par les citoyens.....	61
PARAGRAPHE III : Nécessité d'une politique de communication sociale à Abomey.....	62
A. L'existence et l'adaptation des moyens locaux de communication.....	62
B. Le niveau de satisfaction des populations de la gestion de la commune.....	63

SECTION II: ANALYSES DES RESULTATS.....	63
PARAGRAPHE I : La mise en évidence de la question de communication sociale à Abomey par le modèle PEIR.....	63
PARAGRAPHE II : L’analyse du contexte de la communication sociale pour une participation communautaire dans la commune d’Abomey.....	65
A. Les cadres législatif et réglementaire de la participation du citoyen à l'action communale au Bénin.....	65
1. L'implication du citoyen dans les affaires locales.....	65
2. L'information du public.....	66
3. L'accès aux documents administratifs.....	67
B. Les déterminants d’un développement réussi	67
1. Les rapports élus locaux et citoyens de la commune d’Abomey.....	67
2. Les liens entre gouvernance et communication à Abomey.....	72
C. La communication, clé de voûte de la participation citoyenne et du développement local.....	76
CONCLUSION	81
PERSPECTIVES DE THESE	83
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	86
ANNEXES.....	94
TABLE DES MATIERES.....	98